Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Perspectives sectorielles du marché du travail

au Québec et dans ses régions

1990, 1991 et 1994

Québec

Perspectives sectorielles du marché du travail

au Québec et dans ses régions

1990, 1991 et 1994

92-02338/

BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE
Ministère des Communications du Québec
Éléments de catalogage avant publication

Perspectives sectorielles du marché du travail au Québec et dans ses régions, 1990, 1991 et 1994. / [... produit par la Direction de la recherche du Ministère de la main-d'œuvre, de la sécurité du revenu et de la formation professionnelle; la coordination des travaux et la rédaction du document ont été réalisées par... Michel Charron... et al.]. —— Québec: Publications du Québec, [1990?].

ISBN: 2-551-14333-0

1. Travail, Marché du — Québec (Province) 2. Emploi — Prévision — Québec (Province) I. Charron, Michel II Québec (Province). Ministère de la main-d'œuvre, de la sécurité du revenu et de la formation professionnelle. Direction de la recherche.

M35 R42/P47

Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Perspectives sectorielles du marché du travail

au Québec et dans ses régions

1990, 1991 et 1994

Québec

Le contenu de cette publication
a été rédigé et édité
par le ministère de la Main-d'œuvre,
de la Sécurité du revenu
et de la Formation professionnelle

Cette publication a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec, Québec

Dépôt légal – 4e trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-14333-0

© Gouvernement du Québec

Équipe de réalisation

Ce document a été produit par la Direction de la recherche du ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, dont le directeur par intérim est monsieur Alfred Cossette. La coordination des travaux et la rédaction du document ont été réalisées par un comité de travail composé de Michel Charron (coordonnateur), Robert Gareau, Nacer Lahdiri, André Levert, Dang-Phuoc Nguyen, François Pap et Luc Parent.

L'analyse régionale a été effectuée par les économistes de la Direction situés en région :

Louis-Mari Rouleau :	Bas-Saint-Laurent et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Clément Desbiens :	Saguenay – Lac-Saint-Jean
Sylvain Mélançon :	Québec et Chaudière-Appalaches
Jules Bergeron :	Mauricie – Bois-Francs
Serge Paré :	Estrie
Yves Larocque :	Montérégie
Michel Monette :	Montréal et Laval
Robert Gareau :	Laurentides et Lanaudière
Nacer Lahdiri :	Outaouais
Marie-Josée Marcoux :	Abitibi-Témiscamingue
André Lepage :	Côte-Nord et Nord-du-Québec

Lyne Richer, Louise Trépanier et Jean-Pierre Vaillancourt ont apporté une aide technique précieuse à différentes étapes de l'exercice, alors que le soutien documentaire a été assuré principalement par Liette Lachapelle. Finalement, Céline David, Josée Lauzon et Thérèse Lépine ont accompli la saisie et la mise en page préliminaire du document.

Glossaire

Population de 15 ans et plus	Toutes les personnes de 15 ans et plus résidant au Québec, à l'exception des personnes vivant dans les réserves indiennes, des pensionnaires d'établissements et des membres des Forces armées.
Population active (main-d'œuvre)	Nombre de personnes, parmi la population de 15 ans et plus, au travail ou en chômage.
Emploi	Nombre d'individus qui habitent une région et qui travaillent, peu importe le lieu. Cette définition correspond à celle des **personnes occupées** utilisée dans l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.
Taux de chômage	$\frac{\text{Nombre de chômeurs}}{\text{Population active}} \times 100$
Taux d'activité	$\frac{\text{Population active}}{\text{Population de 15 ans et plus}} \times 100$
Rapport emploi/population	$\frac{\text{Emploi}}{\text{Population de 15 ans et plus}} \times 100$

Note.—1. Les termes «emplois», «postes» et «personnes occupées» utilisés dans le texte sont équivalents et renvoient tous à la définition des personnes occupées qu'utilise Statistique Canada dans l'*Enquête sur la population active*.

2. Dans l'ensemble des tableaux, la somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des données qui ont été arrondies.

Table des matières

Liste des tableaux 9
Liste des graphiques 12
Introduction 13
Faits saillants 15

Chapitre 1 : L'environnement économique extérieur
1.1 L'économie mondiale 17
1.2 L'économie américaine 17
1.3 L'économie canadienne 19
1.4 L'économie québécoise 20

Chapitre 2 : Le marché du travail au Québec
2.1 Bilan de l'année 1989 23
2.2 Perspectives d'ensemble du marché du travail 27

Chapitre 3 : Perspectives sectorielles au Québec
3.1 Vue d'ensemble 29
3.2 Le secteur primaire 31
3.3 Le secteur secondaire 33
3.4 Le secteur tertiaire 43

Chapitre 4 : Perspectives sectorielles régionales
4.1 Vue d'ensemble 51
4.2 Les régions 59
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine 59
Saguenay – Lac-Saint-Jean 64
Québec et Chaudière-Appalaches 68
Mauricie – Bois-Francs 73
Estrie 78
Montérégie 82
Montréal et Laval 87
Laurentides et Lanaudière 93
Outaouais 98
Abitibi-Témiscamingue 103
Côte-Nord et Nord-du-Québec 107

Tableaux des prévisions 111

Note méthodologique 125

Annexe — Données historiques 127

Liste des tableaux

1.1 Indicateurs économiques des principaux pays de l'OCDE, 1988 et 1989 18

1.2 Indicateurs économiques du Canada et du Québec, 1984-1991 20

2.1 Indicateurs du marché du travail selon le sexe pour certains groupes en 1989 et variation par rapport à 1988, Québec 24

2.2 Prévisions des indicateurs du marché du travail au Québec, 1990-1994 . 27

3.1 L'emploi dans le secteur primaire au Québec, 1975-1989 32

3.2 L'emploi dans le secteur secondaire au Québec, 1975-1989 34

3.3 L'emploi dans le secteur tertiaire au Québec, 1975-1989 45

3.4 Répartition régionale de l'emploi par secteur d'activité économique, 1989 50

4.1 Prévisions des indicateurs du marché du travail régional, année 1990 .. 52

4.2 Prévisions des indicateurs du marché du travail régional, année 1991 .. 53

4.3 Prévisions des indicateurs du marché du travail régional, année 1994 .. 54

4.4 Indicateurs à moyen terme du marché du travail régional, 1984 – 1989 – 1994 55

Tableaux des prévisions

1. Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994 Bas-Saint-Laurent et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine 113

2. Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994 Saguenay – Lac-Saint-Jean 114

3. Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994 Québec et Chaudière-Appalaches 115

4. Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994 Mauricie – Bois-Francs 116

5. Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994 Estrie 117

6. Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994 Montérégie 118

7. Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994 Montréal et Laval 119

8. Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994 Laurentides et Lanaudière 120

9. Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994
Outaouais 121

10. Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994
Abitibi-Témiscamingue 122

11. Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994
Côte-Nord et Nord-du-Québec 123

12. Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994
Ensemble du Québec 124

Annexe : Données historiques 127

Tableau A.1 La population et la population active par groupe d'âge au Québec, 1975-1989 129

Tableau A.2 L'emploi et le chômage par groupe d'âge au Québec, 1975-1989 130

Tableau A.3 Le taux d'activité et le taux de chômage par groupe d'âge au Québec, 1975-1989 131

Tableau A.4 Rapport emploi/population par groupe d'âge au Québec, 1975-1989 132

Tableau A.5 La population, la population active et l'emploi selon le sexe au Québec, 1975-1989 133

Tableau A.6 Le chômage, le taux de chômage et le taux d'activité selon le sexe au Québec, 1975-1989 134

Tableau A.7 Le rapport emploi/population selon le sexe au Québec, 1975-1989 135

Tableau A.8 Emploi à plein temps et à temps partiel selon le sexe et l'âge, Québec, 1975-1989 136

Tableau A.9 Indicateurs du marché du travail, 1984-1989 région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine 137

Tableau A.10 Indicateurs du marché du travail, 1984-1989 région du Bas-Saint-Laurent 137

Tableau A.11 Indicateurs du marché du travail, 1984-1989 régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine 137

Tableau A.12 Indicateurs du marché du travail, 1984-1989 région du Saguenay – Lac-Saint-Jean 138

Tableau A.13 Indicateurs du marché du travail, 1984-1989 régions de Québec et de Chaudière-Appalaches 138

Tableau A.14 Indicateurs du marché du travail, 1984-1989 région de la Mauricie – Bois-Francs 138

Tableau A.15 Indicateurs du marché du travail, 1984-1989
région de l'Estrie 139

Tableau A.16 Indicateurs du marché du travail, 1984-1989
région de la Montérégie 139

Tableau A.17 Indicateurs du marché du travail, 1984-1989
régions de Montréal et de Laval 139

Tableau A.18 Indicateurs du marché du travail, 1984-1989
région des Laurentides 140

Tableau A.19 Indicateurs du marché du travail, 1984-1989
région de Lanaudière 140

Tableau A.20 Indicateurs du marché du travail, 1984-1989
régions des Laurentides et de Lanaudière 140

Tableau A.21 Indicateurs du marché du travail, 1984-1989
région de l'Outaouais 141

Tableau A.22 Indicateurs du marché du travail, 1984-1989
région de l'Abitibi-Témiscamingue 141

Tableau A.23 Indicateurs du marché du travail, 1984-1989
régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec 141

Liste des graphiques

2.1 Évolution de l'emploi au Québec, 1976-1989 24

2.2 Part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total au Québec, 1976-1989 25

2.3 Taux de chômage au Québec selon le sexe, 1976-1989 26

2.4 Taux de chômage selon l'âge au Québec, 1976-1989 26

2.5 Variation annuelle de l'emploi au Québec, 1976-1991 28

3.1 Emploi par secteur d'activité économique en 1988 et 1989, ensemble du Québec 30

3.2 Variation annuelle de l'emploi par secteur d'activité économique, ensemble du Québec 30

3.3 Variation annuelle moyenne de l'emploi par secteur d'activité économique, 1989-1994, ensemble du Québec 31

3.4 Variation annuelle moyenne de l'emploi du secteur manufacturier, 1989-1994, ensemble du Québec 36

4.1 Variation annuelle de l'emploi par région en 1990 et 1991 et variation annuelle moyenne de l'emploi, 1989-1994 56

4.2 Prévision du taux de chômage par région, 1990-1991 et 1994 57

4.3 Bas-Saint-Laurent et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Emploi, taux de chômage et taux d'activité 61

4.4 Saguenay – Lac-Saint-Jean. Emploi, taux de chômage et taux d'activité 65

4.5 Québec et Chaudière-Appalaches. Emploi, taux de chômage et taux d'activité 69

4.6 Mauricie – Bois-Francs. Emploi, taux de chômage et taux d'activité 75

4.7 Estrie. Emploi, taux de chômage et taux d'activité 79

4.8 Montérégie. Emploi, taux de chômage et taux d'activité 83

4.9 Montréal et Laval. Emploi, taux de chômage et taux d'activité 89

4.10 Laurentides et Lanaudière. Emploi, taux de chômage et taux d'activité 95

4.11 Outaouais. Emploi, taux de chômage et taux d'activité 99

4.12 Abitibi-Témiscamingue. Emploi, taux de chômage et taux d'activité 105

4.13 Côte-Nord et Nord-du-Québec. Emploi, taux de chômage et taux d'activité 109

Introduction

La Direction de la recherche publie annuellement des résultats de prévisions sectorielles pour le Québec et ses régions administratives. Le document «Perspectives sectorielles du marché du travail au Québec et dans ses régions en 1990, 1991 et 1994» est le résultat d'un effort d'intégration des prévisions à court et moyen terme, afin de permettre aux différentes clientèles du ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle d'avoir une meilleure connaissance de l'évolution de l'emploi par secteur d'activité économique. Ces prévisions sectorielles constituent également une étape essentielle à la production annuelle des prévisions professionnelles par le Ministère.

Ces prévisions ont été réalisées principalement entre les mois de novembre 1989 et mai 1990. Un résumé de la méthodologie est présenté à la fin du document afin d'informer le lecteur sur le cheminement parcouru dans cet exercice de prévision.

Le premier chapitre du document fait état de l'environnement économique extérieur et dresse un portrait succinct de la situation de l'économie québécoise. Dans le second chapitre, on présente un court bilan du marché du travail au Québec en 1989, suivi des perspectives d'ensemble du marché du travail au Québec à court et moyen terme. Le troisième chapitre traite des perspectives sectorielles au Québec, tout en incorporant certaines données historiques nécessaires à une bonne compréhension de l'évolution de l'emploi sectoriel. Finalement, les prévisions des grands indicateurs du marché du travail et de l'emploi par secteur d'activité pour chacune des régions du Québec sont présentées au chapitre 4.

Faits saillants

- Bien qu'une récession soit peu probable, la politique monétaire restrictive et l'incertitude créée par l'entrée en vigueur de la TPS en 1991 maintiendront le ralentissement de l'activité économique québécoise, qui devrait connaître une croissance du produit intérieur brut de 1 % et 1,5 % en 1990 et 1991 respectivement. À moyen terme, c'est-à-dire de 1992 à 1994, le Québec retrouvera un rythme de croissance supérieur à 3 %, grâce à une reprise des dépenses de consommation, à un regain de la construction résidentielle et à la poursuite de la vigueur des investissements.

- Le ralentissement prévu de l'économie au cours des deux prochaines années aura des répercussions sur la création d'emplois au Québec. L'emploi enregistrera une hausse de 21 000 postes (0,7 %) en 1990 et de 47 000 (1,5 %) en 1991, un rythme beaucoup plus faible qu'au lendemain de la récession de 1982.

- L'augmentation de la population active se fera au ralenti avec une hausse d'environ 0,9 % et de 1,4 % pour les deux prochaines années. Le taux de chômage s'accroîtra quelque peu en 1990, passant à 9,5 % comparativement à 9,3 % en 1989 et s'établira à 9,4 % en 1991.

- À moyen terme, la reprise de la croissance économique se traduira par une hausse annuelle d'environ 43 000 emplois (1,4 %) pour la période 1990-1994. Par contre, à cause de l'accroissement de la population active à peu près similaire à celle de l'emploi (1,3 % par rapport à 1,4 %), le taux de chômage ne reculera que très faiblement pour atteindre 9 % en 1994, à peine 0,3 point de pourcentage plus bas que le taux de 1989.

- La poursuite du ralentissement de l'activité économique en 1990 réduira le nombre d'emplois dans les secteurs primaire et manufacturier. Parmi les grandes branches d'activité, seule l'administration publique connaîtra une augmentation de postes plus élevée en 1990 qu'en 1991. Pour l'ensemble de la période 1990-1994, le secteur tertiaire poursuivra sa tendance historique de croissance. Les taux de croissance annuels moyens des secteurs primaire, secondaire et tertiaire s'établiront respectivement à 0,6 %, 1,1 % et 1,5 % au cours des cinq prochaines années.

- Au niveau régional, la plupart des régions connaîtront en 1990 des gains d'emplois assez modestes, à l'exception du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, de l'Abitibi-Témiscamingue, et de Montréal et Laval qui verront leur nombre de personnes occupées diminuer. Cette faible création d'emplois se traduira par une hausse du taux de chômage dans la majorité des régions, sauf dans la Montérégie, l'Outaouais et la Côte-Nord et le Nord-du-Québec où les gains d'emplois sont particulièrement solides. En 1991, toutes les régions verront leur niveau d'emploi et leur taux d'activité augmenter, à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue où le taux de participation restera stable. Elles bénéficieront ainsi d'une légère réduction de leur taux de chômage.

- À l'exception de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, toutes les régions enregistreront, d'ici 1994, une croissance annuelle moyenne de l'emploi inférieure à la progression observée au cours de la période 1984-1989. Les perspectives à moyen terme indiquent aussi une diminution du taux de chômage presque partout au Québec. Seules les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, de la Montérégie et de Québec et Chaudière-Appalaches obtiendront, en 1994, un taux de chômage supérieur à celui de 1989. La participation au marché du travail augmentera au cours des cinq prochaines années et toutes les régions du Québec contribueront à cette hausse.

Chapitre 1

L'environnement économique extérieur

1.1 L'économie mondiale

En 1989, la croissance économique observée depuis la récession de 1982 s'est poursuivie dans les sept grands pays industrialisés de l'OCDE[1]. Toutefois, même si l'activité économique a évolué à un rythme moins rapide, le chômage a continué de se résorber. Dans plusieurs pays, les dépenses d'investissement des entreprises ont servi de moteur à la croissance de l'économie, compensant l'essoufflement de la consommation privée. Cependant, contrairement à la situation qui avait prévalu en 1988, l'activité économique n'a pas été uniforme entre les pays. Le Japon et les pays continentaux européens ont connu en 1989 une forte progression, tandis que le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada affichaient une augmentation plus lente (tableau 1.1).

En somme, l'évolution économique des sept grands de l'OCDE a été favorable en 1989 et tout permet de croire à une poursuite de la croissance au-delà de 1990. Toutefois, les années 1990 et 1991 seront marquées par un ralentissement conjoncturel et des tensions inflationnistes persistantes, tout en demeurant sous contrôle. Par ailleurs, on peut difficilement escompter à court terme de nouveaux progrès au niveau des déséquilibres de la balance courante de l'Allemagne de l'Ouest, du Japon et des États-Unis.

À moyen terme, il est difficile de prévoir toutes les conséquences de l'entrée en vigueur de l'entente commerciale entre les principaux pays européens en 1992 et de l'ouverture des pays de l'Est à des changements politiques et économiques importants. On peut supposer que la demande de biens de consommation et d'équipements augmentera et que la République fédérale allemande sera particulièrement favorisée à ce chapitre. Néanmoins, l'économie japonaise conservera la tête des sept grands pays de l'OCDE avec une croissance annuelle moyenne du produit national brut qui avoisinera les 5 % au cours des prochaines années.

Enfin, même si l'inflation s'est stabilisée dans les principaux pays de l'OCDE, elle demeure à un niveau suffisamment élevé pour être préoccupante. Le rythme d'expansion pourrait donc être plus faible que prévu si les banques centrales adoptent une politique monétaire plus restrictive en vue de contrer toute hausse supplémentaire des prix.

1.2 L'économie américaine

Les États-Unis n'ont pas échappé au ralentissement économique qui s'est fait sentir dans la plupart des pays industrialisés en 1989. Cependant, dès les premiers signes d'essoufflement, les autorités monétaires ont assoupli leur politique, ce qui a permis un atterrissage en douceur de l'économie américaine. Les dépenses de consommation des

1. République fédérale d'Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni, États-Unis, Japon et Canada.

ménages pour des services et les dépenses d'investissement des entreprises ont contribué à maintenir une certaine croissance en 1989, tout comme le secteur extérieur malgré un déficit encore élevé. Cette évolution aura permis une légère amélioration du taux de chômage alors que l'inflation augmentait quelque peu.

À court terme, le déficit extérieur persistera, ce qui devrait contribuer à affaiblir la valeur du dollar américain tout en nuisant au contrôle de l'inflation. Malgré tout, la faiblesse anticipée de la demande globale au cours des deux prochaines années permettra à l'inflation de demeurer sous la barre des 5 %.

Lors des cinq prochaines années, la croissance annuelle de l'économie américaine devrait se situer entre 2 % et 3 % . Si les dépenses publiques connaîtront une croissance lente, puisque l'administration actuelle préfère les coupures de dépenses à l'augmentation des taxes pour équilibrer son budget, il en sera tout autrement pour les dépenses des entreprises. Les investissements non résidentiels agiront comme moteur de la croissance compte tenu des taux d'utilisation élevés et du ratio stocks/ventes très bas observés à l'heure actuelle aux États-Unis.

Enfin, un élément non négligeable qui joue en faveur d'une poursuite de la prospérité économique est le préjugé favorable de la Réserve fédérale à l'égard de la croissance aux dépens d'une politique anti-inflationniste rigoureuse.

Tableau 1.1
Indicateurs économiques des principaux pays de l'OCDE, 1988 et 1989

	P.N.B.		Prix à la consommation		Emploi		Taux de chômage	
	1989	1988	1989	1988[1]	1989	1988	1989	1988
	variation annuelle en pourcentage						en %	
Allemagne	4,3	3,6	3,1	1,2	1,4	0,6	7,3	7,9
France	3,4[2]	3,4	3,4	2,7	1,0	0,8	9,5	10,0
Royaume-Uni	2,3[2]	4,2	7,6	4,9	1,6	3,0	6,5	8,2
Italie	3,3[2]	3,9	6,6	5,0	0,5	1,2	12,0	12,2
OCDE[3]	3,4	3,8	—	—	1,2	1,4	8,7	9,4
Japon	4,8	5,7	2,6	0,7	1,9	1,7	2,3	2,5
États-Unis	3,0	4,4	4,8[4]	4,1	2,1[4]	2,3	5,3[4]	5,5
Canada	2,9[4]	5,0	5,0[4]	4,1	2,0[4]	3,2	7,5[4]	7,8
OCDE[5]	3,5	4,5	4,3	3,1	1,7	1,9	5,9	6,4
Total de l'OCDE	3,6	4,4	5,0	3,7	1,7	1,8	6,6	7,0

1. Calculé pour une période de 12 mois se terminant en septembre 1989.

2. Produit intérieur brut.

3. Allemagne, France, Royaume-Uni et Italie.

4. Moyenne annuelle 1989.

5. Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Japon, États-Unis et Canada.

Note.— Dans l'ensemble des tableaux, la somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des données qui ont été arrondies.

Source : Perspectives économiques de l'OCDE, n° 46, décembre 1989.

1.3 L'économie canadienne

Le produit intérieur brut réel canadien (PIB) a crû de 2,9 % en 1989, un rythme inférieur à celui enregistré en 1988 (5 %) mais supérieur à toutes les attentes (tableau 1.1). La bonne tenue de l'économie canadienne a été alimentée par la forte hausse des dépenses de consommation, particulièrement dans les services, et des dépenses en machinerie et équipements des entreprises. Entre autres, les manufacturiers cherchent à augmenter leur productivité de façon à être plus compétitifs face à leurs concurrents américains à la suite de l'accord du libre-échange. De son côté, le déficit du compte courant s'est nettement détérioré l'année dernière, l'appréciation du dollar canadien touchant grandement les exportations.

La croissance du produit intérieur brut réel enregistrée au quatrième trimestre de 1989 semble diminuer considérablement les risques d'une récession pour l'année 1990, ce qui n'empêchera pas l'économie canadienne de connaître un ralentissement au cours des deux prochaines années. La politique monétaire restrictive adoptée par la Banque du Canada pour combattre les pressions inflationnistes devrait se poursuivre au moins jusqu'au milieu de 1991, ce qui influencera les secteurs sensibles aux taux d'intérêt tout en maintenant le dollar canadien à un niveau élevé.

La grande inconnue demeure toutefois la réaction des consommateurs et des entreprises à la taxe sur les produits et services (TPS) de 7 % le premier janvier 1991. Il est possible que les consommateurs devancent certains de leurs achats en 1990, notamment l'achat d'une maison neuve, tandis que les entrepreneurs retarderont une partie de leurs dépenses d'investissement, car les biens d'équipement seront exemptés de la TPS.

À moyen terme, l'économie canadienne retrouvera son rythme de croisière alors que la réduction des taux d'intérêt stimulera les dépenses de consommation et que l'implantation de la TPS favorisera les exportations.

Le taux d'inflation a quelque peu augmenté en 1989, atteignant 5 % comparativement à 4,1 % en 1988. Les hausses salariales et les taux d'utilisation élevés de la capacité de production ont largement contribué à cette accélération de l'inflation. En 1990, le ralentissement de la croissance économique devrait entraîner une légère diminution du taux d'inflation. Par contre, l'entrée en vigueur de la TPS en 1991 ajoutera entre 1,0 et 2,5 points de pourcentage à l'indice des prix à la consommation, selon les analystes. Ces perspectives expliquent la politique restrictive actuelle de la Banque du Canada qui cherche à casser les attentes inflationnistes des agents économiques. Il ne faudra donc pas s'attendre à une libéralisation du crédit à court terme. En somme, l'entrée en vigueur de la TPS et l'évolution de l'inflation orienteront la politique monétaire de la Banque du Canada.

Sur la scène du marché du travail, la performance canadienne a été relativement bonne en 1989. L'emploi a augmenté de 242 000, ce qui représente une progression de 2 %. La croissance de la population active s'est chiffrée à 228 000 (1,7 %), ce qui a permis une diminution du volume de chômage de 13 000. Le taux de chômage s'est ainsi établi à 7,5 % en 1989, en baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Il s'agit du taux le plus bas enregistré depuis 1981. Pour les deux prochaines années, le ralentissement de la croissance économique au Canada se répercutera sur l'évolution du marché du travail. Le rythme de création d'emplois devrait osciller entre 1 % et 1,5 %, alors que le taux de chômage se stabilisera autour des 7,5 % observés en 1989. À moyen terme, au fur et à mesure que l'économie canadienne reprendra de la vigueur, la situation du marché du travail devrait s'améliorer.

1.4 L'économie québécoise

L'économie du Québec est entrée en 1989 dans une phase de ralentissement après six années de croissance soutenue. Ainsi, le produit intérieur brut réel a progressé d'environ 2 % en 1989 alors que l'augmentation moyenne atteignait 3,8 % lors des cinq années précédentes. La faiblesse des dépenses de consommation et le recul marqué de la construction domiciliaire ont largement contribué à l'essoufflement de l'économie québécoise. À cet effet, la politique monétaire restrictive de la Banque du Canada n'a certes pas aidé. Par contre, les investissements non résidentiels ont donné un sérieux coup de pouce au maintien d'une certaine croissance de l'économie québécoise en 1989. Il en est de même pour les exportations, qui ont maintenu un bon rythme de croisière durant la première moitié de l'année. Cependant, le maintien d'un dollar canadien élevé vis-à-vis de la monnaie américaine a commencé à se répercuter sur les entreprises exportatrices en fin d'année.

Les perspectives économiques pour les deux prochaines années ne sont guère encourageantes. Sans dégénérer en récession, le ralentissement observé en 1989 risque fort de se poursuivre en 1990 avec une légère reprise en 1991 (tableau 1.2). Le nombre de mises en chantier devrait encore diminuer en 1990 même si certains ménages voudront devancer leurs achats avant l'arrivée de la TPS. Le niveau élevé des taux d'intérêt contribuera à maintenir la demande des consommateurs à un faible niveau. De même, le commerce extérieur sera touché par la force du dollar canadien engendrée par la politique monétaire restrictive qui prévaut au Canada.

L'économie québécoise sera toutefois soutenue par les dépenses des entreprises en immobilisations non résidentielles. Celles-ci devraient croître à un rythme supérieur à l'ensemble du Canada au cours des deux prochaines années. Divers projets dans les domaines de l'aluminium et des pâtes et papiers, ainsi que le début des travaux hydroélectriques, contribueront pour une bonne part à soutenir cette croissance.

Tableau 1.2
Indicateurs économiques du Canada et du Québec, 1984 – 1991 (variation annuelle en %)

	Canada				Québec			
	1984-1989[1]	1989	1990[2]	1991[2]	1984-1989[1]	1989	1990[2]	1991[2]
Consommation[3]	4,5	4,0	1,7	1,6	4,1	2,3	n.d.	n.d.
Formation brute de capital fixe[3]	9,4	7,1	3,1	1,4	13,6	14,5	n.d.	n.d.
Construction résidentielle[3]	9,5	4,1	0,3	– 2,5	6,6	– 7,0	n.d.	n.d.
Produit intérieur brut[3]	4,0	2,9	1,9	1,7	3,8	2,0	1,1	1,4
Mises en chantier (milliers)	197	216	205	186	55	49	46	42
Emploi	2,7	2,0	1,4	1,3	2,4	1,0	0,8	1,0
Taux de chômage	9,2	7,5	7,3	7,4	10,8	9,3	9,1	9,2
Taux d'inflation[4]	4,3	5,0	4,9	5,8	4,3	4,6	4,9	5,8

1. Croissance annuelle moyenne pour la période.
2. Prévisions du Conference Board en date du 21 décembre 1989 (Canada) et du 22 janvier 1990 (Québec).
3. Données en dollars constants de 1981.
4. Taux d'inflation de la région métropolitaine de Montréal pour le Québec.

n.d.: Données non disponibles.

Ainsi, à court terme, l'économie du Québec demeurera plus fragile que celle du Canada. Bien qu'une récession soit peu probable, les risques demeurent compte tenu de la politique restrictive des autorités monétaires et de l'incertitude créée par l'entrée en vigueur de la TPS. La croissance du produit intérieur brut réel québécois devrait donc osciller entre 1 % et 1,5 % en 1990 et 1991.

À moyen terme, l'activité économique du Québec reprendra graduellement de la force alors qu'on assistera à une reprise des dépenses de consommation, à un regain de la construction résidentielle et à la poursuite de la vigueur des investissements. L'assouplissement de la politique monétaire jouera un rôle déterminant au niveau de la demande intérieure, tout en aidant les entreprises exportatrices. Dès lors, le produit intérieur brut réel retrouvera un rythme de croissance supérieur à 3 % de 1992 à 1994.

Chapitre 2

Le marché du travail au Québec

2.1 Bilan de l'année 1989

Lors des cinq dernières années, le Québec a connu une forte croissance économique et le marché du travail en a profité. L'emploi a augmenté à un rythme annuel moyen de 2,4 % entre 1984 et 1989. Cependant, le ralentissement observé au Québec en 1989 s'est reflété sur le marché du travail. L'emploi ne s'est accru que de 30 000 postes, soit une progression de 1 % comparativement à une création de 83 000 postes (2,8 %) en 1988 (annexe, tableau A.2). La performance québécoise a été inférieure à celle de l'Ontario, où la hausse de l'emploi a atteint 1,8 % (87 000 postes) et à celle de l'ensemble du Canada (242 000 postes ou 2 %). Le rapport emploi/population au Québec s'est donc maintenu à 58 %, son sommet historique atteint l'année dernière (tableau 2.1).

Les conditions économiques plus ou moins favorables qui ont prévalu en 1989 ont entraîné un ralentissement de la croissance de la population active (32 000 personnes ou 1 %). Compte tenu de la création d'emplois, le nombre de chômeurs est demeuré stable, avec 311 000 personnes à la recherche d'un emploi, et le taux de chômage a diminué faiblement de 0,1 point de pourcentage pour se fixer à 9,3 %. Il est néanmoins en baisse constante depuis cinq ans alors qu'il se situait à 12,8 % en 1984. Pour sa part, le taux d'activité s'est stabilisé à 64 % en 1989.

Contrairement à 1988 où l'emploi à temps partiel avait progressé au même rythme que l'emploi à plein temps, soit 2,8 %, plus de 90 % des nouveaux postes en 1989 représentaient des emplois à plein temps. Pour cette raison, la part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total a faiblement reculé à 13,5 % en 1989 comparativement à 13,6 % un an plus tôt (graphique 2.2). En fait, on a assisté à une légère baisse de l'emploi à temps partiel chez les hommes, particulièrement chez les 25 à 44 ans.

De façon globale, les 30 000 nouveaux postes au Québec en 1989 ont davantage profité aux femmes qu'aux hommes. En effet, on comptait 23 000 femmes de plus qui travaillaient (1,8 %) en regard de 8 000 hommes (0,4 %). De même, les femmes ont été plus nombreuses que les hommes à joindre les rangs de la population active, soit 18 000 et 13 000 respectivement. Ainsi, la création d'emplois chez les femmes a permis de réduire leur taux de chômage de 10,1 % en 1988 à 9,6 % en 1989, tandis que celui des hommes augmentait de 8,9 % à 9,1 % (graphique 2.3). Par ailleurs, le taux d'activité et le rapport emploi/population féminins ont atteint respectivement 53,4 % et 48,2 %, ce qui constitue de nouveaux sommets historiques. Du côté masculin, ces deux indicateurs ont accusé un léger recul pour se fixer respectivement à 75,3 % et 68,5 %. Enfin, après avoir marqué une pause en 1988, la part de l'emploi féminin dans l'emploi total a repris sa tendance à la hausse pour se fixer à 42,9 % en 1989.

Tableau 2.1
Indicateurs du marché du travail selon le sexe pour certains groupes en 1989 et variation par rapport à 1988, Québec

	15-14 ans			25-44 ans			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Population de 15 ans et plus (000)	477	464	941	1 125	1 148	2 273	2 529	2 693	5 222
Variation en %	-3,2	-3,3	-3,3	1,4	1,5	1,5	0,9	0,8	0,9
Population active (000)	337	289	626	1 044	833	1 878	1 905	1 438	3 343
Variation en %	-3,7	-3,7	-3,5	1,5	3,6	2,4	0,7	1,3	1,0
Emploi (000)	289	255	543	955	752	1 707	1 732	1 299	3 031
Variation en %	-3,3	-3,0	-3,6	1,2	3,7	2,3	0,5	1,8	1,0
Chômage (000)	48	34	82	89	82	170	173	138	311
Variation en %	-5,9	-5,6	-5,7	4,7	3,8	3,7	3,0	-3,5	0,0
Taux de chômage (%)	14,4	11,8	13,2	8,5	9,8	9,1	9,1	9,6	9,3
Variation	0,0	-0,3	-0,1	0,2	-0,1	0,1	0,2	-0,5	-0,1
Taux d'activité (%)	70,7	62,2	66,5	92,8	72,6	82,6	75,3	53,4	64,0
Variation	-0,3	-0,2	-0,2	0,0	1,5	0,7	-0,2	0,3	0,0
Emploi/population (%)	60,6	54,9	57,7	84,9	65,5	75,1	68,5	48,2	58,0
Variation	-0,1	0,1	-0,1	-0,3	1,4	0,6	-0,3	0,4	0,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales, Direction de la recherche, M.M.S.R.F.P.

Graphique 2.1
Évolution de l'emploi au Québec, 1976-1989

Graphique 2.2
Part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total au Québec, 1976 - 1989

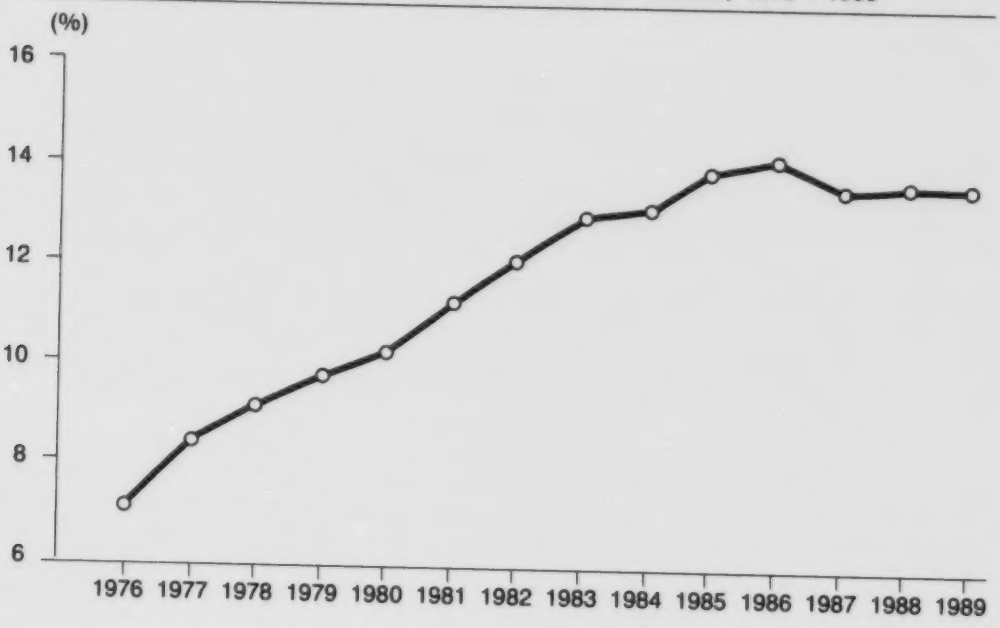

Si on examine maintenant l'évolution du marché du travail québécois en 1989 par groupe d'âge, plusieurs différences apparaissent. Ainsi, l'emploi chez les jeunes a reculé depuis deux ans, dont une perte de 20 000 en 1989. Par contre, le retrait de nombreux jeunes de la population active, combiné à leur déclin démographique important, a permis une légère baisse de leur taux de chômage de 0,1 point de pourcentage à 13,2 % (graphique 2.4).

Le groupe des 25 à 44 ans a, une fois de plus, connu l'évolution de l'emploi la plus favorable de toutes les cohortes d'âge en 1989. Avec une croissance de 2,3 % et 38 000 nouveaux postes, leur rapport emploi/population a grimpé de plus d'un demi-point pour atteindre 75,1 %. Par contre, l'arrivée de nouveaux participants sur les rangs du marché du travail (2,4 %) a été supérieure à la création d'emplois et le taux de chômage de ce groupe d'âge s'est détérioré de 0,1 point, passant à 9,1 %.

Quant aux travailleurs de 45 ans et plus, il est essentiel de distinguer le groupe des 45 à 54 ans de celui des 55 ans et plus, puisque leur évolution diffère totalement. Alors que dans le premier groupe on a assisté à une addition de 19 000 postes (3,9 %), on observait une perte de 7 000 emplois chez les 55 ans et plus, dont 5 000 chez les hommes. Ainsi, le taux de chômage des 45 à 54 ans est passé de 7,3 % à 6,6 % tandis que celui des 55 ans et plus grimpait d'un demi-point à 7,6 %.

Finalement, la durée moyenne du chômage au Québec a très peu diminué en 1989. Elle était de 22,4 semaines en 1988 et elle a reculé à 22,3 semaines en 1989. Cependant, si la situation s'est nettement améliorée chez les hommes (réduction de 1,1 semaine), cela n'a pas été le cas pour les femmes (1,1 semaine de plus). Par groupe d'âge, on a constaté en 1989 une amélioration pour les 15 à 24 ans et les 25 à 44 ans, mais une forte détérioration pour les 45 ans et plus.

Graphique 2.3
Taux de chômage au Québec selon le sexe, 1976-1989

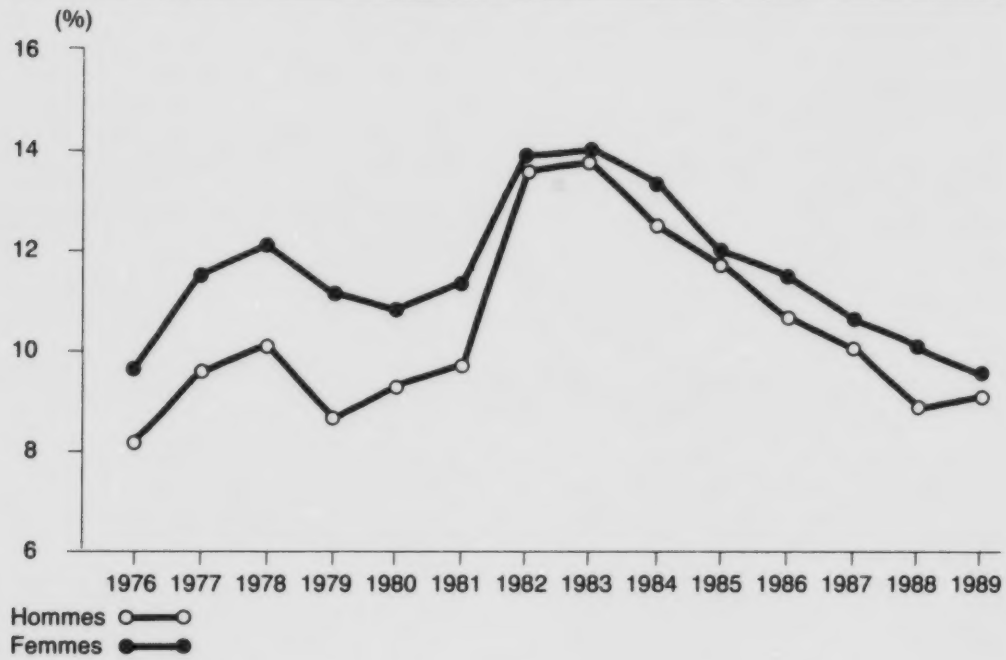

Graphique 2.4
Taux de chômage selon l'âge au Québec, 1976–1989

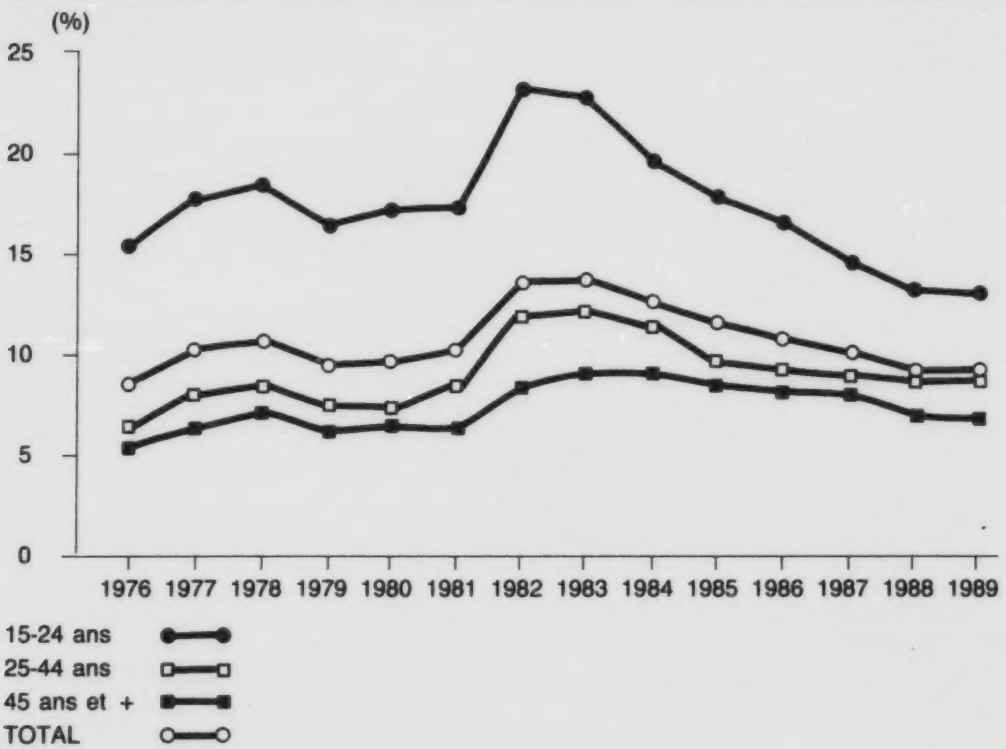

2.2 Perspectives d'ensemble du marché du travail

Parallèlement aux perspectives économiques peu reluisantes prévues pour 1990 et 1991, la croissance de l'emploi au Québec sera très modeste. Selon le Conference Board[1], l'emploi augmentera de 0,8 % en 1990 et de 1 % en 1991 tandis que les prévisions de la firme Informetrica, émises à l'automne de 1989, font état d'une croissance de 0,3 % en 1990 et de 1,2 % en 1991. Les prévisions de la Confédération des caisses populaires Desjardins et de la Caisse de dépôt et placement du Québec ne sont pas plus optimistes avec une progression de l'emploi qui oscillera autour de 1 %. Après un examen attentif des diverses prévisions, la Direction de la recherche du ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle a retenu un scénario près du consensus pour 1990 et légèrement plus optimiste pour 1991.

Ainsi, selon nos prévisions, l'emploi enregistrera une croissance de 0,7 % en 1990 et de 1,5 % en 1991. En nombre de postes, cela se traduira par une addition de 21 000 en 1990 et de 47 000 en 1991, un rythme beaucoup plus faible que celui auquel nous étions habitués au lendemain de la récession de 1982 (tableau 2.2, graphique 2.5).

L'augmentation de la population active sera à peu près similaire à la création d'emplois pour les deux prochaines années. Devant des perspectives économiques peu reluisantes – faible croissance du produit intérieur brut réel, baisse du degré de confiance des consommateurs, resserrement du marché du travail –, l'arrivée de nouveaux participants sur le marché du travail se fera au ralenti alors que la hausse du nombre de personnes actives se situera sous la barre du 1 % en 1990. Pour 1991, la population active s'accroîtra à un rythme légèrement plus rapide, soit 1,4 %.

Tableau 2.2
Prévisions des indicateurs du marché du travail au Québec, 1990-1994

	1990		1991		1989-1994	
	(000)	%	(000)	%	(000)	%
Population de 15 ans et plus	5 264,6		5 300,8		5 412,6	
Variation annuelle	42,6	0,8	36,7	0,7	38,1[1]	0,7[1]
Population active	3 374,2		3 421,4		3 568,2	
Variation annuelle	31,7	0,9	47,2	1,4	45,1[1]	1,3[1]
Emploi	3 052,4		3 099,7		3 245,5	
Variation annuelle	21,2	0,7	47,3	1,5	42,9[1]	1,4[1]
Chômage	321,8		321,7		322,7	
Variation annuelle	10,5	3,4	– 0,1	0,0	2,3[1]	0,7[1]
Taux de chômage	9,5		9,4		9,0[2]	
Taux d'activité	64,1		64,5		65,9[2]	
Rapport emploi/ population	58,0		58,5		60,0[2]	

1. Variation annuelle moyenne au cours de la période.
2. Niveau en 1994.

En conséquence, le taux de chômage augmentera quelque peu en 1990, passant à 9,5 % comparativement à 9,3 % en 1989. Il s'établira à 9,4 % en 1991, ce qui ne représente qu'une faible amélioration. Quant au taux d'activité et au rapport emploi/population, ils stagneront en 1990 pour ensuite progresser quelque peu en 1991. En somme, le marché du travail québécois sera peu dynamique au cours des deux prochaines années, à l'image de son économie.

À moyen terme, la reprise de l'activité économique au Québec aura des effets bénéfiques sur le marché du travail et se traduira par une croissance de l'emploi plus vigoureuse. Ainsi, l'augmentation annuelle moyenne de l'emploi durant la période 1990-1994 atteindra 1,4 %, soit une moyenne respectable de 43 000 postes par an. Par contre, encouragée par de meilleures perspectives économiques, la population active croîtra également à une vitesse supérieure à celle de 1989, et le nombre de chômeurs ne sera pas réduit pour autant. Le taux de chômage ne reculera que très faiblement d'ici les cinq prochaines années pour atteindre 9 % en 1994, à peine plus bas de 0,3 point de pourcentage que le taux de 1989.

Graphique 2.5
Variation annuelle de l'emploi au Québec, 1976-1991

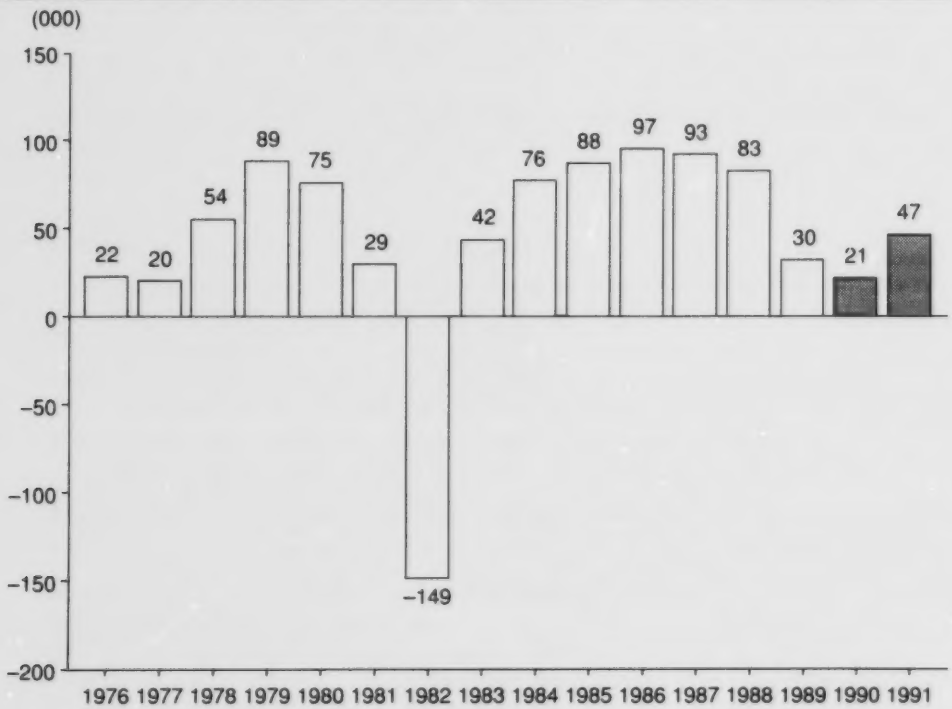

1. Conference Board, *Provincial Outlook*, janvier 1990.

Chapitre 3

Perspectives sectorielles au Québec[1]

3.1 Vue d'ensemble

Depuis déjà plusieurs décennies, la création d'emplois est tributaire de la croissance du secteur tertiaire. Entre 1975 et 1989, la part de l'emploi dans le tertiaire a grimpé de 65,5 % à 70,6 % pendant que le secteur manufacturier voyait sa part baisser de 24,1 % à 20,7 %. Durant cette période, l'emploi a crû en moyenne de 2,1 % par année dans le tertiaire, contre 0,6 % pour le secteur secondaire. Pour sa part, le secteur primaire subissait une diminution moyenne de l'emploi de 1 % par année, causée principalement par la baisse de l'emploi dans l'agriculture au cours des quatre dernières années.

En 1989, grâce principalement à la croissance de l'emploi dans les secteurs du commerce (5,1 %), de l'administration publique (4,5 %), des finances, assurances et affaires immobilières (4,2 %) et du secteur manufacturier (2,3 %), le niveau d'emploi a augmenté de 30 000, soit une augmentation de 1 %. Pour la seconde fois seulement depuis 1975, le secteur des services socioculturels, commerciaux et personnels a subi une baisse de l'emploi de 0,5 %. Le nombre de travailleurs dans le secteur primaire a poursuivi sa chute, diminuant de 7,3 %, et la baisse des mises en chantier de logements domiciliaires a eu des répercussions sur l'emploi dans la construction dont le niveau a subi un recul de 5,7 % (graphique 3.1).

La poursuite du ralentissement économique en 1990 réduira le nombre de postes dans les secteurs primaire et manufacturier (graphique 3.2). Parmi les grandes branches d'activité, seule l'administration publique aura une croissance de l'emploi plus élevée en 1990 qu'en 1991. Pour l'ensemble de la période 1990-1994, la tendance historique d'une croissance supérieure du tertiaire se poursuivra et les taux de croissance annuels moyens des secteurs primaire, secondaire et tertiaire au cours des cinq prochaines années s'établiront respectivement à 0,6 %, 1,1 % et 1,5 %. Les secteurs des services socioculturels, commerciaux et personnels, des finances, assurances et affaires immobilières et des transports, communications et autres services publics connaîtront une progression de l'emploi supérieure à celle de l'ensemble des secteurs (graphique 3.3, tableau 12).

Un des faits marquants de 1991 sera l'entrée en vigueur de la TPS, laquelle va entraîner des changements dans la répartition de la demande globale. Les services, qui seront soumis à la TPS, coûteront plus cher aux consommateurs tandis que les produits manufacturés seront moins taxés qu'auparavant. La TPS favorisera les activités du secteur manufacturier, plus spécifiquement la production de biens durables, à la condition que les prix soient ajustés en fonction de la diminution de taxe. Du côté des services, les secteurs les plus touchés seront ceux dont l'achat peut être plus facilement réduit, notamment dans la restauration et les divertissements. Par contre, le secteur du commerce profitera de l'augmentation du volume de ventes des biens.

1. Le lecteur est prié d'interpréter les données de l'Enquête sur la population active (EPA) par secteur avec prudence étant donné la grande variabilité de celles-ci.

Graphique 3.1
Emploi par secteur d'activité économique en 1988 et 1989, ensemble du Québec

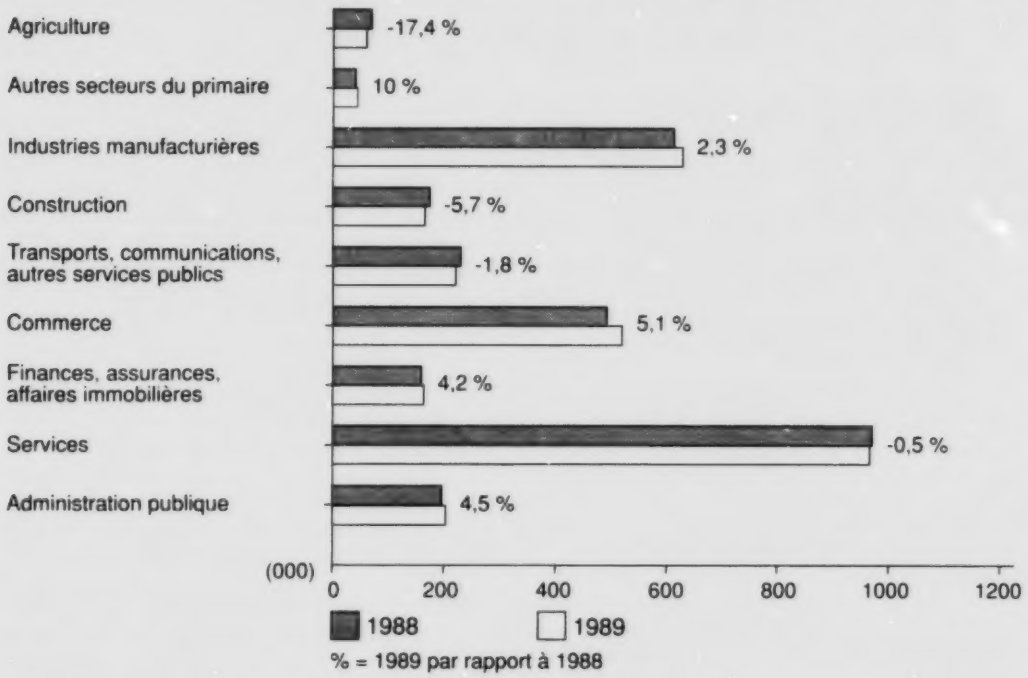

Graphique 3.2
Variation annuelle de l'emploi par secteur d'activité économique, ensemble du Québec

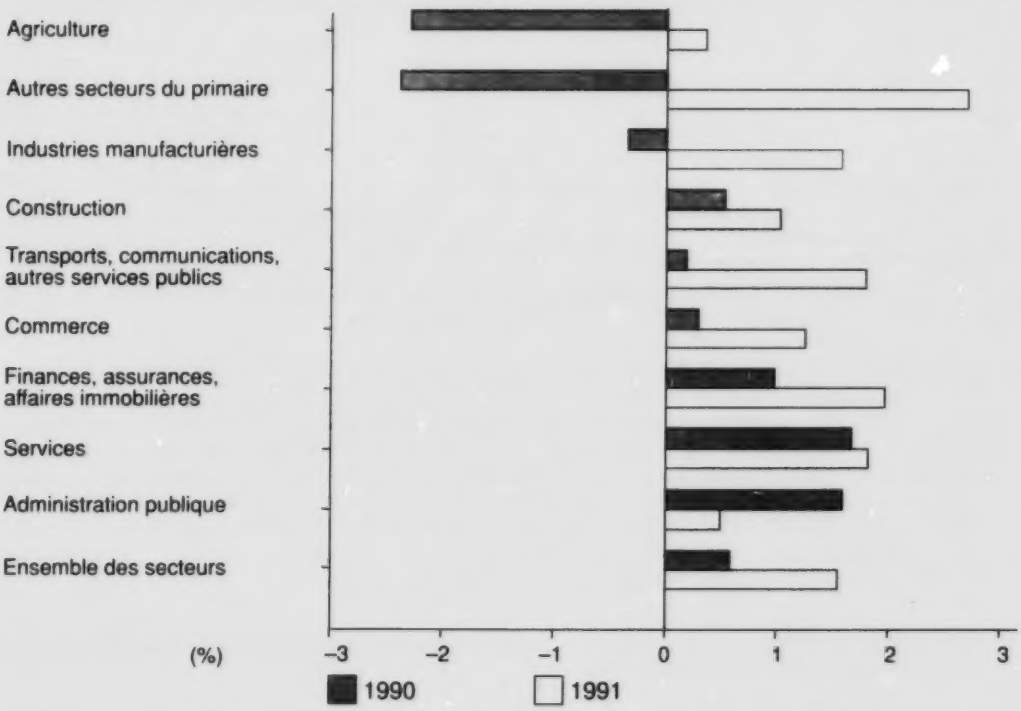

Graphique 3.3
Variation annuelle moyenne de l'emploi par secteur d'activité économique, 1989-1994, ensemble du Québec

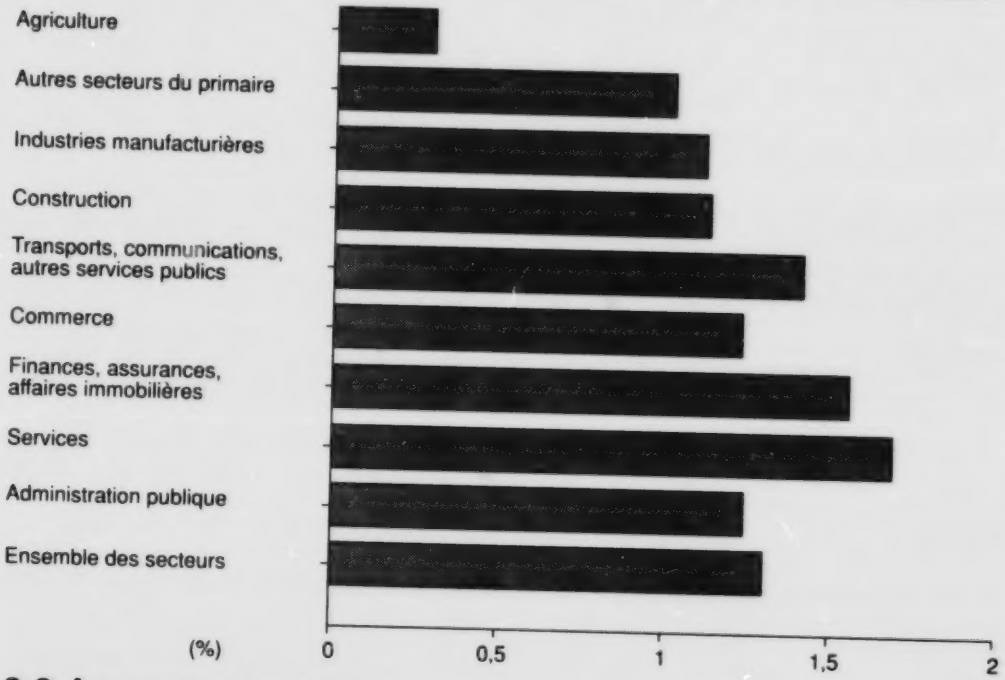

3.2 Le secteur primaire

Agriculture

La production dans le secteur agricole a connu de profondes transformations au cours des dernières années. Le nombre de fermes a diminué pendant que la superficie moyenne augmentait, n'empêchant pas toutefois la diminution de la superficie totale des terres en culture. Jadis un établissement artisanal, la ferme est devenue un établissement moderne. Ceci ne s'est cependant pas fait sans répercussions sur l'emploi (tableau 3.1). À ce chapitre, le poids relatif du secteur de l'agriculture n'a pas cessé de régresser, cette tendance s'étant accentuée depuis 1987. Après avoir constitué environ 3 % de l'emploi total durant la période 1975-1986, les 57 000 emplois enregistrés en 1989 ne représentaient plus que 1,9 %.

L'emploi agricole est concentré principalement dans les régions de la Montérégie (21 %), de Québec et de Chaudière-Appalaches (16 %), de la Mauricie–Bois-Francs (14 %), de l'Estrie (13 %) et des Laurentides et de Lanaudière (11 %) (tableau 3.4). Les développements technologiques, la mécanisation accrue, la faible croissance des immobilisations et la baisse du nombre de fermes vont restreindre la croissance de l'emploi. Dans ce contexte, l'emploi ne devrait croître que de 0,4 % annuellement jusqu'en 1994.

Tableau 3.1
L'emploi dans le secteur primaire au Québec, 1975-1989 (en milliers)

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Secteur primaire	118	122	119	125	122	127	131	119	125	125	127	123	115	109	101
Variation annuelle (%)		3,4	-2,5	5,0	-2,4	4,1	3,1	-9,2	5,0	0,0	1,6	-3,1	-6,5	-5,2	-7,3
Agriculture	70	74	71	72	68	78	79	77	80	76	83	79	74	69	57
Variation annuelle (%)		5,7	-4,1	1,4	-5,6	14,7	1,3	-2,5	3,9	-5,0	9,2	-4,8	-6,3	-6,8	-17,4
Forêts	18	19	20	20	23	20	23	18	20	21	18	19	19	16	19
Variation annuelle (%)		5,6	5,3	0,0	15,0	-13,0	15,0	-21,7	11,1	5,0	-14,3	5,6	0,0	-15,8	18,8
Chasse et pêche.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Variation annuelle (%)		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines	29	29	28	30	29	27	28	23	23	25	25	22	21	21	22
Variation annuelle (%)		0,0	-3,4	7,1	-3,3	-6,9	3,7	-17,9	0,0	8,7	0,0	-12,0	-4,5	0,0	4,8

— = inférieur à 4 000.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales, Direction de la recherche, M.M.S.R.F.P.

Forêts

L'effectif du secteur de la forêt est particulièrement présent dans les régions du Saguenay – Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, de Québec et de Chaudière-Appalaches, de la Mauricie – Bois-Francs et de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. L'emploi dans le secteur de la forêt est demeuré relativement stable, passant de 18 000 en 1975 à 19 000 en 1989. Bien que le volume de coupe ait augmenté, les investissements importants en vue d'introduire de nouvelles technologies ont amélioré la productivité et limité la croissance de l'emploi.

Peu d'emplois seront créés dans ce secteur d'ici 1994, la croissance annuelle moyenne étant évaluée à 0,7 %. Le ralentissement dans la construction domiciliaire, les limites imposées sur les récoltes de matières ligneuses et la poursuite de l'automatisation freineront les besoins en main-d'œuvre. Par conséquent, les perspectives d'emploi seront davantage rattachées à la poursuite des activités de reboisement.

Chasse et pêche

Le secteur de la pêche ne représente que 0,5 % du produit intérieur brut de la province et 0,1 % de l'emploi. Il n'en demeure pas moins un secteur important pour les régions de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord qui regroupent 75 % de l'emploi.

Le principal frein à l'expansion de ce secteur est la quantité limitée des ressources marines que doivent se partager les pêcheurs. Afin d'assurer le renouvellement de ces ressources, un nombre limité de permis est octroyé et des quotas de prises sont fixés annuellement. Ces contraintes expliquent la faible variation de l'emploi au cours des dernières années et le peu de changement prévu, si bien que le niveau oscillera autour de 3 000 durant toute la période de prévision.

Mines

Plus de 50 % des emplois du secteur minier sont situés dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. Dans ces régions, le secteur minier est un des principaux moteurs de l'économie. À l'exception d'une progression en 1984, l'emploi dans les mines, qui se chiffrait à 30 000 en 1978, n'a pas cessé de diminuer. De 1,2 % de l'emploi total en 1978, l'emploi dans ce secteur ne représente plus que 0,7 % du total depuis 1987. Tout comme en 1984, l'emploi dans ce secteur a connu une hausse appréciable en 1989. La fermeté des prix des minerais, sauf celui de l'or, et l'ouverture de mines ont été à l'origine de cette croissance.

Au cours des prochaines années, le prix de l'or devrait se raffermir et la demande de minerai de fer devrait s'intensifier. Tout cela contribuera à une reprise de l'exploration minière. Comme les activités reliées à l'exploration des mines d'or et de fer occupent plus de 50 % des travailleurs du secteur minier, nous devrions assister à une progression moyenne de l'emploi de 1,5 % entre 1989 et 1994. Par contre, les modifications apportées au régime des actions accréditives et les restrictions sur l'utilisation de l'amiante aux États-Unis sont des facteurs qui pourraient limiter la croissance de l'emploi dans ce secteur au cours de l'horizon de prévision.

3.3 Le secteur secondaire

Le secteur manufacturier

Pour une seconde année consécutive, la croissance de l'emploi du secteur manufacturier en 1989 a été supérieure à celle du tertiaire (2,3 % par rapport à 1,6 %) (tableau 3.2). Il faut souligner la bonne tenue, au chapitre de la création d'emplois, des secteurs du textile, des produits chimiques, du papier, des aliments et boissons et des produits électriques et électroniques. De leur côté, les secteurs du cuir, de l'habillement, des produits minéraux non métalliques et du pétrole et charbon ont subi les pertes d'emplois les plus importantes.

Les secteurs du caoutchouc et du plastique, de la machinerie, des produits électriques et électroniques, des produits chimiques, de l'équipement de transport, de la première transformation des métaux et des produits minéraux non métalliques connaîtront les plus fortes progressions d'emploi au cours des cinq prochaines années. À l'inverse, les secteurs du tabac, du cuir, de l'habillement, des aliments et boissons et du textile auront tous un bilan négatif au terme de la période de prévision. Pour l'ensemble du secteur manufacturier, la croissance annuelle moyenne sera de 1,1 % entre 1989 et 1994 (graphique 3.4).

Aliments et boissons

Après avoir atteint un sommet de 12,3 % de l'emploi manufacturier en 1978 avec 70 000 emplois, le secteur des aliments et boissons, dont trois emplois sur cinq se retrouvent dans la grande région de Montréal (Montréal et Laval, Montérégie, Laurentides et Lanaudière), ne comptait plus que 61 000 postes en 1989, soit 9,7 % de l'emploi manufacturier. Ce niveau d'emploi le plaçait tout de même au deuxième rang parmi les secteurs manufacturiers.

L'industrie des aliments accapare un peu plus de 80 % des emplois du secteur. On les retrouve dans l'abattage et le conditionnement de la viande et de la volaille, dans les produits de boulangerie et de pâtisserie et dans l'industrie laitière. Du côté de l'industrie des boissons, la moitié des emplois sont dans la fabrication de la bière.

Tableau 3.2
L'emploi dans le secteur secondaire au Québec, 1975-1989
(en milliers)

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
SECTEUR SECONDAIRE	722	734	705	706	728	734	719	654	645	675	661	693	716	786	790
Variation annuelle (%)		1,7	– 4,0	0,1	3,1	0,8	– 2,0	– 9,0	– 1,4	4,7	– 2,1	4,8	3,3	9,8	0,5
TOTAL MANUFACTURIER	586	589	560	571	605	619	594	541	530	556	538	555	559	612	626
Variation annuelle (%)		0,5	– 4,9	2,0	6,0	2,3	– 4,0	– 8,9	– 2,0	4,9	– 3,2	3,2	0,7	– 9,5	2,3
Aliments et boissons	59	64	67	70	63	71	63	57	64	59	54	55	56	52	61
Variation annuelle (%)		8,5	4,7	4,5	– 10,0	12,7	– 11,3	9,5	12,3	– 7,8	– 8,5	1,9	1,8	– 7,1	17,3
Tabac	6	7	5	4	5	5	4	5	5	4	5	4	—	4	4
Variation annuelle (%)		16,7	– 28,6	– 20,0	25,0	0,0	– 20,0	25,0	0,0	– 20,0	25,0	– 20,0	—	—	0,0
Caoutchouc et plastique	18	13	15	17	19	15	13	13	12	20	19	22	19	26	24
Variation annuelle (%)		– 27,8	15,4	13,3	11,8	– 21,1	– 13,3	0,0	– 7,7	66,7	– 5,0	15,8	– 13,6	36,8	– 7,7
Cuir	18	14	12	13	12	13	13	10	9	11	7	9	7	12	7
Variation annuelle (%)		– 22,2	– 14,3	8,3	– 7,7	8,3	0,0	– 23,1	– 10,0	22,2	– 36,4	28,6	– 22,2	71,4	– 41,7
Textile	39	36	28	31	38	37	34	31	29	30	23	30	32	26	34
Variation annuelle (%)		– 7,7	– 22,2	10,7	22,6	– 2,6	– 8,1	– 8,8	– 6,5	3,4	– 23,3	30,4	6,7	18,8	30,8
Habillement	87	89	81	81	87	83	84	72	81	83	84	75	68	82	72
Variation annuelle (%)		2,3	– 9,0	0,0	7,4	– 4,6	1,2	– 14,3	12,5	2,5	1,2	– 10,7	– 9,3	20,6	– 12,2
Bois	27	26	29	28	34	31	33	26	27	32	29	32	31	37	38
Variation annuelle (%)		– 3,7	11,5	– 3,4	21,4	– 8,8	6,5	– 21,2	3,8	18,5	– 9,4	10,3	– 3,1	19,4	2,7
Meuble	22	22	25	24	24	23	23	21	23	22	24	22	26	27	28
Variation annuelle (%)		0,0	13,6	– 4,0	0,0	– 4,2	0,0	– 8,7	9,5	– 4,3	9,1	– 8,3	18,2	3,8	3,7
Papier	51	50	39	46	50	50	49	48	43	44	41	38	41	45	53
Variation annuelle (%)		– 2,0	– 22,0	17,9	8,7	0,0	– 2,0	– 2,0	– 10,4	2,3	– 6,8	– 7,3	7,9	9,8	17,8
Imprimerie et édition	32	28	33	34	32	35	32	35	34	37	31	42	43	42	41
Variation annuelle (%)		– 12,5	17,9	3,0	– 5,9	9,4	– 8,6	9,4	– 2,9	8,8	– 16,2	35,5	2,4	– 2,3	– 2,4
Première transformation des métaux	31	40	36	32	36	38	41	38	33	33	35	30	32	36	36
Variation annuelle (%)		29,0	– 10,0	– 11,1	12,5	5,6	7,9	– 7,3	– 13,2	0,0	6,1	– 14,3	6,7	12,5	0,0
Produits métalliques	38	38	34	32	39	39	41	34	29	30	30	35	37	39	39
Variation annuelle (%)		0,0	– 10,5	– 5,9	21,9	0,0	5,1	– 17,1	– 14,7	3,4	0,0	16,7	5,7	5,4	0,0
Machinerie	21	19	17	20	22	24	22	18	18	14	15	16	17	19	17
Variation annuelle (%)		– 9,5	– 10,5	17,6	10,0	9,1	– 8,3	– 18,2	0,0	– 22,2	7,1	6,7	6,3	11,8	– 10,5
Équipement de transport	38	39	37	39	40	40	40	38	35	34	40	47	34	46	47
Variation annuelle (%)		2,6	– 5,1	5,4	2,6	0,0	0,0	– 5,0	– 7,9	– 2,9	17,6	17,5	– 27,7	35,3	2,2
Produits électriques	34	32	33	31	35	37	32	31	29	37	35	37	45	39	45
Variation annuelle (%)		– 5,9	3,1	– 6,1	12,9	5,7	– 13,5	– 3,1	– 6,5	27,6	– 5,4	5,7	21,6	– 13,3	15,4
Produits minéraux non métalliques	17	16	16	16	19	20	16	15	13	18	15	13	17	14	10
Variation annuelle (%)		– 5,9	0,0	0,0	18,8	5,3	– 20,0	– 6,3	– 13,3	38,5	– 16,7	– 13,3	30,8	– 17,6	– 28,6
Pétrole et charbon	7	6	6	7	7	8	5	5	5	5	5	—	4	5	4
Variation annuelle (%)		– 14,3	0,0	16,7	0,0	14,3	– 37,5	0,0	0,0	0,0	0,0	—	—	25,0	– 20,0
Industrie chimique	23	30	27	26	28	33	28	27	25	23	28	26	30	32	40
Variation annuelle (%)		30,4	– 10,0	– 3,7	7,7	17,9	– 15,2	– 3,6	– 7,4	– 8,0	21,7	– 7,1	15,4	6,7	25,0
Manufacturier divers	20	19	19	18	16	18	20	16	17	21	19	19	16	27	25
Variation annuelle (%)		– 5,0	0,0	– 5,3	– 11,1	12,5	11,1	– 20,0	6,3	23,5	– 9,5	0,0	– 15,8	68,8	– 7,4
CONSTRUCTION	136	145	145	135	123	115	125	113	115	119	123	138	157	174	164
Variation annuelle (%)		6,6	0,0	– 6,9	– 8,9	– 6,5	8,7	– 9,6	1,8	3,5	3,4	12,2	13,8	10,8	– 5,7

— = inférieur à 4 000.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales, Direction de la recherche, M.M.S.R.F.P.

La forte hausse de 9 000 emplois en 1989 est surprenante, étant donné les mises à pied importantes survenues en cours d'année chez Lowneys, Nabisco Brand, Hygrade et Purdel, l'absence de projets majeurs créateurs d'emplois et la diminution de 2,1 % des livraisons de ce secteur. L'emploi devrait chuter de 3,6 % en 1990 et de 1,7 % en 1991. La reprise économique qui surviendra à partir de 1992 limitera l'ampleur des pertes d'emplois à 1 300 au cours de la période de prévision.

Tabac

C'est au début des années 80 qu'a débuté la chute de la demande des produits du tabac, occasionnée par le niveau sans cesse croissant des taxes, par les changements d'attitudes face aux dangers du tabagisme et par les restrictions sur l'usage du tabac. De 1971 à 1980, la production du secteur du tabac, localisée exclusivement dans la grande région de Montréal et dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, a crû d'environ 3 % par année en moyenne tandis que durant la première moitié des années 80, elle régressait de 3,5 %.

Les perspectives pour cette industrie, qui regroupe 0,6 % des travailleurs du secteur manufacturier, vont demeurer sombres en raison de l'intensification des mesures contre l'usage du tabac. Jusqu'en 1994, on assistera à une perte de quelque 600 emplois, une diminution moyenne de 5 % par année.

Caoutchouc et plastique

Après une période difficile de 1980 à 1983, le secteur du caoutchouc et du plastique, très présent dans la grande région de Montréal, dans l'Estrie, Québec et Chaudière-Appalaches, a connu une forte progression de l'emploi qui est passé de 12 000 en 1983 à 24 000 en 1989 pour représenter 3,8 % de l'emploi manufacturier. L'industrie du plastique est à l'origine de cette croissance en raison du perfectionnement des procédés de fabrication et de la popularité grandissante des produits en plastique comme substituts des matériaux traditionnels tels le bois, le papier, le verre et le métal. De 1983 à 1989, les livraisons de l'industrie du plastique ont augmenté de 71 % tandis que la progression de l'ensemble du secteur manufacturier s'établissait à 42 %.

Les mises à pied dans l'industrie du caoutchouc, aux prises avec une forte concurrence internationale, et le ralentissement dans l'industrie du plastique ont engendré une perte de 2 000 emplois en 1989. Les nombreux investissements requis pour augmenter la capacité de production ou s'adapter aux changements technologiques rapides dans l'industrie du plastique et la poursuite de la substitution des matériaux traditionnels par le plastique soutiendront une croissance annuelle moyenne de l'emploi de 3,4 % au cours de la période de prévision, soit la plus forte du secteur manufacturier. Certaines entreprises québécoises pourraient quand même voir leur part de marché s'effriter face aux grandes entreprises américaines en raison de l'accord du libre-échange.

Cuir

Le secteur du cuir représentait 3,1 % de l'emploi manufacturier en 1975. Depuis, une perte de 11 000 emplois a abaissé cette proportion à 1,1 %. Les 7 000 emplois qui restaient en 1989 étaient concentrés dans les régions de Montréal et de Laval (46 %), de Québec et de Chaudière-Appalaches (20 %), de la Montérégie (14 %) et de l'Estrie (12 %).

Graphique 3.4
Variation annuelle moyenne de l'emploi du secteur manufacturier, 1989-1994, ensemble du Québec

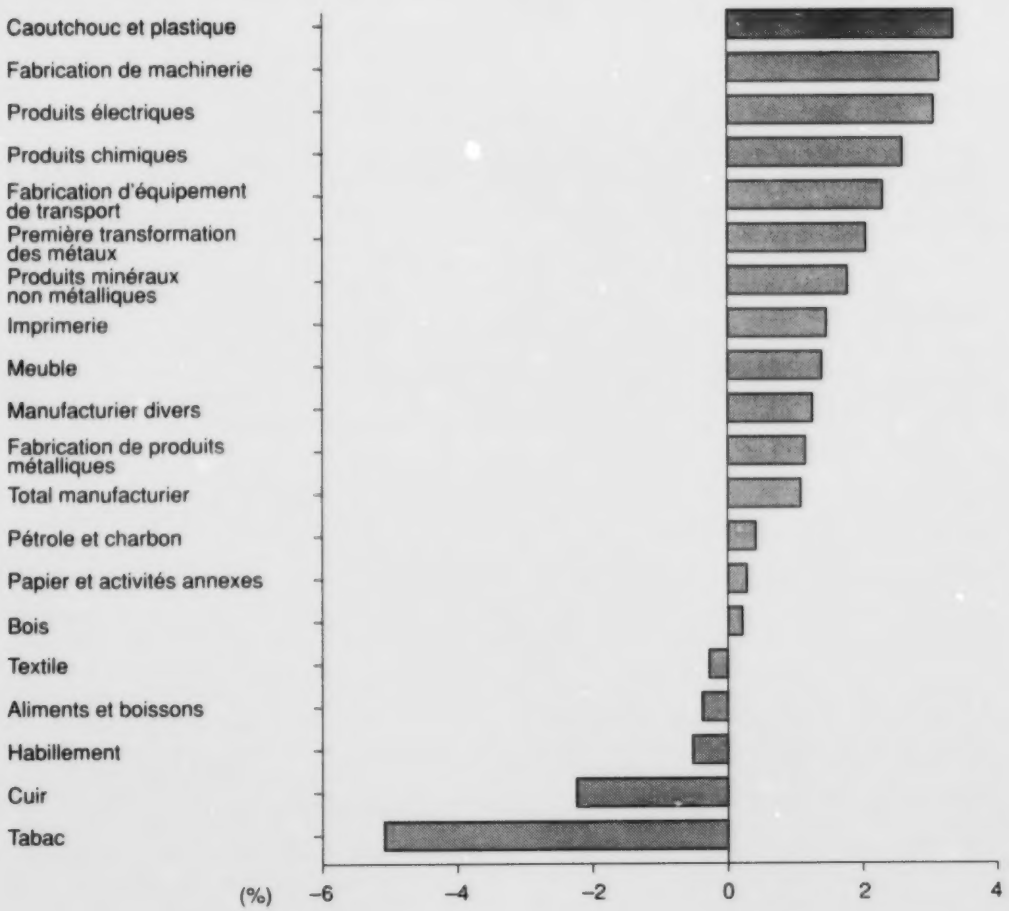

La perte de 5 000 emplois observée en 1989 s'explique par la situation difficile que connaît l'industrie de la chaussure. En effet, cette industrie, où se retrouvent la majorité des emplois du secteur, doit faire face à la concurrence très vive de plusieurs pays étrangers qui accaparent la plus grande partie d'un marché relativement stable. De surcroît, l'élimination des quotas à l'importation n'a fait qu'accentuer les pressions exercées par les producteurs étrangers.

Au cours des prochaines années, rien n'indique que les difficultés observées dans ce secteur vont s'atténuer. À court terme, le ralentissement de l'économie et l'entrée en vigueur de la TPS en 1991 entraîneront une baisse de la consommation et une hausse du prix des produits dans ce secteur[1]. La diminution de l'emploi sera de plus de 16 % pour les deux prochaines années. Par la suite, cette tendance à la baisse sera moins prononcée, surtout si le secteur surmonte les défis de la concurrence internationale et de l'accord du libre-échange. En moyenne, l'emploi reculera au rythme de 2,7 % par année au cours des cinq prochaines années.

Textile

Depuis quelques années, l'emploi estimé dans le secteur du textile évolue en dents de scie. Après avoir enregistré une baisse de 6 000 en 1988, l'emploi a augmenté de 8 000 en 1989 pour s'établir à 34 000. Le gain observé en 1989 est quelque peu surprenant compte tenu de la diminution des livraisons des produits textiles et du niveau d'investissement relativement modeste depuis plusieurs années.

En plus des régions de Montréal et de Laval, celles de la Montérégie, de la Mauricie – Bois-Francs et de l'Estrie accueillent un grand nombre de travailleurs qui œuvrent dans l'industrie de la première transformation des textiles (fibres, fils, tissus tissés et tissus larges à maille) ou dans celle des produits textiles (tapis, carpettes, moquettes, teinture et finissage, articles de maison et autres).

Les tarifs douaniers mis en place pour protéger le secteur du textile de la concurrence internationale ont été révisés à la baisse, notamment dans le cadre de l'accord du libre-échange avec les États-Unis, et pourraient encore être assouplis pour favoriser la compétitivité du secteur de l'habillement. Les ajustements qu'exigent ces modifications tarifaires obligent les entreprises à restructurer leur production pour améliorer la productivité. Même si l'emploi prévu ne devrait pas varier de façon notable au cours des cinq prochaines années, il faudra surveiller attentivement les décisions gouvernementales quant aux modifications tarifaires.

Habillement

Le secteur de l'habillement est au premier rang des employeurs du manufacturier avec 11,5 % des travailleurs. Ceux-ci, au nombre de 72 000 en 1989, se retrouvent surtout dans les régions de Montréal et de Laval (55 %) et de la Montérégie (14 %). Après un gain de 14 000 emplois en 1988, on a assisté à une chute de 10 000 postes en 1989.

L'amélioration de la compétitivité face aux producteurs étrangers et face à la concurrence accrue des fabricants américains à la suite de l'adoption de l'accord du libre-échange constitue le défi à relever pour le secteur de l'habillement. Dans ce contexte de concurrence très forte en provenance de l'étranger et de recherche d'une meilleure productivité, l'emploi devrait décroître de 0,7 % en moyenne par année durant la période de prévision.

1. Les produits de ce secteur sont actuellement exemptés de la taxe fédérale sur les produits manufacturés.

Bois

Réparti sur tout le territoire du Québec, le secteur du bois occupe une place plus importante dans l'économie des régions en dehors du grand Montréal. À l'exception de 1985 où l'on a enregistré un ralentissement des livraisons de bois et de 1987, l'emploi n'a cessé d'augmenter depuis 1983. La plus forte hausse s'est produite en 1988 avec un gain de 6 000 emplois. Au cours de cette dernière année, le secteur du bois a vu ses investissements croître de 48 %.

En 1989, l'emploi se situait à 38 000, en hausse de 1 000 par rapport à 1988. Cette hausse résulte des investissements réalisés au cours des dernières années. En 1990, l'emploi devrait diminuer; il faudra attendre la reprise de l'activité économique, notamment dans la construction, avant que l'emploi augmente à nouveau et qu'on retrouve le niveau de 1989.

Meuble

Depuis 1981, les livraisons du secteur du meuble ont crû au rythme moyen de 8,8 % par année, soit près du double de la croissance observée pour tout le secteur manufacturier. Sous cette poussée, les investissements ont doublé en 1986 par rapport à 1985 et ont atteint le niveau record de 45,7 millions de dollars en 1987. Les effets sur l'emploi se sont manifestés surtout à partir de 1987 avec une forte croissance de l'emploi de 18,2 %, suivie de hausses de 3,8 % en 1988 et 3,7 % en 1989. Les 28 000 postes du secteur du meuble sont répartis dans les régions de Montréal et de Laval (34 %), des Laurentides et de Lanaudière (16 %), de Québec et de Chaudière-Appalaches (15 %), de la Mauricie – Bois-Francs (15 %) et de la Montérégie (13 %).

Après plusieurs années de croissance, certains indices laissent croire que le dynamisme du secteur s'estompe quelque peu. Ainsi, le rythme de croissance des livraisons décroît depuis 1987 pour se situer en dessous de 10 % en 1988 (9,5 %) et 1989 (8,1 %). Les investissements, qui n'ont pas cessé d'augmenter depuis 1982, ont chuté de 15 % en 1988 et de 23 % en 1989. La hausse de l'emploi en 1989 a résulté d'une bonne performance du secteur durant la première moitié de l'année puisque durant la seconde moitié, les hauts taux d'intérêt et la diminution des mises en chantier domiciliaires ont nui aux ventes de meubles de maison. On s'attend donc à une légère baisse de l'emploi en 1990, suivie d'une hausse quelque peu supérieure en 1991. La baisse de la demande pour les meubles de maison qui résultera du ralentissement de l'économie sera, en partie, compensée par une demande plus ferme de meubles de bureau. Par la suite, l'emploi va croître pour dépasser, en 1994, de 1 700 le niveau de 1989.

Papier

Les régions de la Mauricie – Bois-Francs, du Saguenay – Lac-Saint-Jean, de l'Outaouais, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ont proportionnellement plus de travailleurs du secteur du papier que les autres régions. Pour cette industrie, la troisième en importance dans le secteur manufacturier avec 8,5 % de l'emploi, l'activité économique durant la deuxième moitié des années 80 a été remarquable. En effet, les livraisons sont passées d'un montant de 5,06 milliards en 1983 à 8,03 milliards en 1989, une augmentation de 58,7 %. Les investissements massifs durant cette période ont avant tout servi à introduire de nouvelles technologies de production. Les gains de productivité ont permis de répondre à la demande sans que l'emploi n'augmente de façon significative durant cette période, à l'exception de 1989 où l'emploi a grimpé de 18 % pour se chiffrer à 53 000. Cette hausse est la conséquence des investissements antérieurs et de ceux de 1989, 28 % plus élevés qu'en 1988.

Afin de rentabiliser leurs nouveaux équipements, les papetières ont produit plus que les besoins du marché. Cette situation a entraîné une surproduction qui, combinée au ralentissement économique en 1990 et à la force du dollar canadien, néfastes aux exportations de papier journal, devrait faire baisser l'emploi de 1,8 % en 1990 et de 1 % en 1991. Par la suite, l'amélioration de l'activité économique et la réduction des surplus devraient permettre une croissance de l'emploi à peine suffisante pour récupérer les emplois perdus.

Il faudra surveiller de près les réactions des papetières face aux législations américaines exigeant un contenu de fibres recyclées. Ces nouvelles normes environnementales influenceront l'évolution du secteur puisque les sources d'approvisionnement pour ces fibres seront davantage les papiers à recycler des grands centres urbains américains que la matière ligneuse des forêts du Québec.

Imprimerie et édition

Le secteur de l'imprimerie et de l'édition, pour lequel trois emplois sur quatre étaient dans la grande région de Montréal en 1989, a connu une croissance moyenne de l'emploi de 1,8 % par année depuis 1975, pour atteindre 41 000 emplois en 1989.

Les projets d'investissement se chiffraient à 55,3 millions de dollars en 1983 et à 96 millions en 1989. La majeure partie de ces sommes, environ 70 %, a été consacrée aux immobilisations en machinerie et outillage, un reflet des changements technologiques rapides qui conditionnent la capacité concurrentielle des entreprises.

Par ailleurs, l'activité du secteur de l'imprimerie et de l'édition a quelque peu ralenti en 1989. Les investissements ont diminué légèrement, les livraisons ont connu leur plus faible croissance depuis 1986 et le taux d'utilisation de la capacité de production était en deçà de 90 %, ce qui ne s'était pas produit depuis 1983. L'emploi a régressé de 2,4 % en 1989 pour se fixer à 41 000. En 1990 et 1991, l'emploi devrait augmenter légèrement. À moyen terme, l'effet positif sur l'emploi escompté grâce au libre-échange et une activité économique plus ferme feront augmenter l'emploi. Pour l'ensemble de la période, la progression annuelle sera en moyenne de 1,3 %.

Première transformation des métaux

L'effectif du secteur de la première transformation des métaux, dont la moitié se retrouve dans les régions de la Montérégie et du Saguenay – Lac-Saint-Jean, a peu varié par rapport au total manufacturier. En 1975, l'emploi dans cette industrie représentait 5,3 % du total de l'industrie manufacturière et en 1989, 5,8 %, soit 36 000 emplois. Durement touchées par la récession de 1982, les industries de l'aluminium et de l'acier ont dû rationaliser leurs activités. À titre d'exemple, d'un taux d'utilisation de la capacité de moins de 60 % en 1982, le secteur a atteint un taux de près de 96 % en 1988 sans que le nombre de salariés n'augmente de façon appréciable.

L'industrie de l'aluminium est en bonne partie responsable du redressement du secteur depuis la récession. Sa bonne performance devrait se poursuivre grâce aux projets majeurs d'investissement qui seront réalisés par Alumax, le consortium Alouette, Alcan et Reynolds. Pour ce qui est de l'industrie de l'acier, la modernisation des installations et la fermeture des usines vétustes ces dernières années ont permis de la rendre plus compétitive. La substitution de l'acier par des matériaux comme l'aluminium ou le plastique et la concurrence internationale obligeront toutefois l'industrie de l'acier à continuer d'améliorer sa compétitivité. En somme, les investissements favoriseront la création d'emplois : une augmentation annuelle moyenne de 2,2 % est anticipée durant l'horizon de prévision 1990-1994.

Produits métalliques

Le secteur des produits métalliques a été durement frappé par la récession de 1982. D'un sommet de 41 000 emplois en 1981, il n'en restait plus que 29 000 en 1983. Les augmentations appréciables des investissements, de 82 % en 1984, de 23,7 % en 1986 et de 12,3 % en 1987, ont fait en sorte que le niveau d'emploi s'est rétabli à 39 000 en 1988. Après trois années consécutives de hausse, l'emploi s'est stabilisé en 1989. Il se concentre dans les régions de Montréal et de Laval (44 %) et de la Montérégie (21 %).

Malgré le ralentissement prévu dans le secteur manufacturier en 1990, lequel entraînera une diminution de la demande pour les produits métalliques, l'effet sur l'emploi sera minime et limité à l'année 1990. Grâce à la reprise de l'activité économique prévue à moyen terme, le gain d'emplois au cours de la période de prévision se chiffrera approximativement à 2 400. Selon l'ampleur des travaux hydro-électriques qui seront entrepris durant cette période, l'augmentation pourrait être supérieure.

Machinerie

Environ 70 % des emplois de l'industrie de la machinerie sont dans la grande région de Montréal et le développement de ce secteur est lié à la santé des autres secteurs de production. Ainsi, grâce à la reprise des investissements industriels après 1982, l'emploi du secteur est passé de 14 000 en 1984 à 17 000 en 1989, niveau tout de même inférieur au sommet de 24 000 atteint en 1980.

Le secteur de la machinerie, utilisateur de technologies nouvelles, a profité de cette période favorable pour investir dans la modernisation de ses équipements. En 1988, les 155 millions de dollars investis représentaient une hausse de 66 % par rapport à l'année précédente, la plus élevée du secteur manufacturier. La croissance des investissements a cependant été beaucoup moins forte en 1989 (8 %). Les livraisons ont aussi connu un ralentissement en 1989 : après une hausse de 17,5 % en 1988, elles ont augmenté de 6 % en 1989. Cette diminution de l'activité dans le secteur de la machinerie s'est répercutée sur l'emploi puisqu'on comptait 2 000 postes de moins en 1989 comparativement à 1988.

La nécessité pour les entreprises québécoises de se moderniser et d'améliorer leur compétitivité face à la globalisation des marchés favorisera le secteur de la machinerie. De plus, l'exemption des biens d'équipements de la nouvelle TPS aura un impact positif sur la vente de ces biens. Dans ce contexte, l'emploi va croître en moyenne de 3,1 % par année jusqu'en 1994, ce qui est nettement supérieur à la croissance de l'ensemble du secteur manufacturier.

Équipement de transport

Après une relative stabilité de l'emploi durant la deuxième moitié des années 70, stabilité qui a été interrompue par la récession de 1982, l'industrie de l'équipement de transport a connu une hausse moyenne de l'emploi de 4,1 % depuis 1985, et ce, malgré une baisse marquée en 1987 causée par un arrêt temporaire de la production chez General Motors. En 1987, ce secteur enregistrait néanmoins la plus forte hausse des investissements de tous les secteurs de l'économie, soit 87,4 %. En 1988, il était au deuxième rang, après le secteur de la machinerie, avec une augmentation des investissements de 58,6 %. Malgré une baisse de 16,7 % en 1989, le niveau des investissements a été deux fois et demie plus élevé qu'en 1986. Cette bonne performance provient des investissements importants dans l'industrie de l'automobile (Hyundai et General Motors) et dans l'aéronautique (Bell Hélicoptère, Canadair et Pratt et Whitney). En 1989, l'emploi, qui se concentrait dans

la grande région de Montréal (80 %) et dans celles de Québec et de Chaudière-Appalaches (7 %), a pu profiter de cette expansion pour s'établir à 47 000, soit un gain de 1 000 emplois par rapport à 1988.

Pour les années à venir, l'évolution de l'emploi différera selon les industries qui composent le secteur de l'équipement de transport. Ainsi, l'industrie de l'aéronautique continuera d'être la plus dynamique, et même si l'introduction de nouvelles technologies limitera les gains d'emplois, on peut s'attendre quand même à une croissance à ce niveau. L'industrie de la fabrication de voitures, de camions et d'autobus ne contribuera que très peu ou pas du tout à la création d'emplois. À court terme, la conjoncture ne sera guère propice à cette branche d'activité alors qu'à moyen terme, la surcapacité de production restreindra sérieusement la hausse d'emplois. L'industrie des pièces pourrait faire meilleure figure.

Les industries du matériel ferroviaire et des chantiers maritimes constituent des points d'interrogation. Dans le premier cas, le démantèlement de Via Rail et le déclin du transport ferroviaire vont jouer contre le secteur, quoique la concrétisation du T.G.V. Québec-Windsor pourrait modifier la situation. Toutefois, le secteur ferroviaire évolue selon les contrats obtenus par Bombardier et il est difficile de faire une prévision. Du côté des chantiers navals, les perspectives sont très incertaines. L'abandon du méga-projet des sous-marins nucléaires est venu assombrir l'avenir de ce secteur et l'état actuel du marché ne permet pas vraiment d'entretenir d'espoir quant à une éventuelle renaissance de cette industrie.

Pour le secteur dans son ensemble, l'emploi progressera à un rythme moyen de 2,8 % par année jusqu'en 1994. La croissance sera grandement tributaire du dynamisme de l'industrie aéronautique.

Produits électriques et électroniques

La part de l'emploi manufacturier du secteur des produits électriques et électroniques n'a pas cessé de croître. Elle était de 7,2 % en 1989, comparativement à 5,5 % en 1983. Neuf emplois sur dix se retrouvent dans la grande région métropolitaine et un peu plus de 40 % des postes sont rattachés à l'industrie des équipements de télécommunication.

L'emploi en 1989 a retrouvé son niveau de 45 000 qui prévalait en 1987, après avoir subi une baisse de 6 000 en 1988. Cette hausse de l'emploi s'est appuyée sur une forte demande pour les produits de cette industrie. Entre 1987 et 1989, les livraisons ont augmenté de 36 % et la hausse en 1989 a été la plus importante de tout le secteur manufacturier. Pour la première fois depuis très longtemps, le taux d'utilisation de la capacité de production s'est établi au-dessus des 90 %, soit 96,4 % en 1988 et 97,7 % pour les trois premiers trimestres de 1989. Ce dernier aspect favorisera les investissements dans cette industrie qui devraient s'accroître de 16 % en 1990, selon les intentions des investisseurs.

Tout indique que ce secteur poursuivra son expansion grâce à l'activité soutenue dans les secteurs de pointe de l'industrie des produits électroniques qui se classe au deuxième rang pour les dépenses en recherche et développement. La vigueur de la demande de la part de l'industrie aéronautique favorisera une croissance moyenne de 3,1 % par année entre 1989 et 1994, l'une des plus importantes du secteur manufacturier. La croissance de l'emploi sera cependant plus faible en 1990 (1,8 %) à cause de la baisse de la demande des appareils ménagers et de l'activité dans la construction.

Produits minéraux non métalliques

L'industrie des produits minéraux non métalliques regroupe les industries du béton (principal employeur), du verre, du granite, de l'amiante, du ciment, de la chaux, de l'argile et de la brique. Près de 70 % des travailleurs sont dans la grande région de Montréal et dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

L'emploi de ce secteur, qui a tendance à évoluer en dents de scie, a reculé de 7 000 de 1987 à 1989. Le ralentissement dans la construction n'est certes pas étranger à la perte de 4 000 postes en 1989, ramenant la part de l'emploi manufacturier du secteur à 1,6 %. Les 10 000 emplois restant en 1989 représentent le plus faible niveau d'emploi de la période s'étendant de 1975 à 1989. Pour l'ensemble de la période de prévision, l'emploi augmentera en moyenne de 2 % par année. La progression sera toutefois plus faible en 1990 (1,5 %).

Pétrole et charbon

Le début des années 80 a été particulièrement difficile pour l'industrie du pétrole et du charbon. En effet, quatre raffineries de la région de Montréal ont cessé leur production, entraînant la perte de près de la moitié des emplois du secteur. En 1980, il y avait 1,3 % des emplois manufacturiers dans ce secteur, mais ce pourcentage n'était plus que de 0,6 % en 1989. Trois raffineries sont encore en opération, deux dans la région de Montréal et l'autre dans la région de Québec. Mentionnons que ces deux régions se partagent respectivement 82 % et 9 % des emplois.

L'effectif dans cette industrie varie peu d'une année à l'autre, car les investissements servent avant tout à améliorer les produits et les procédés de fabrication. Par conséquent, peu de changements dans l'emploi sont prévus jusqu'en 1994.

Produits chimiques

La grande région de Montréal accapare plus de 90 % des emplois du secteur chimique. Au cours des dernières années, l'emploi a connu de très bons taux de croissance, de telle sorte qu'il a grimpé de 26 000 en 1986 à 40 000 en 1989, permettant d'atteindre un sommet de 6,4 % de l'emploi manufacturier. Le gain de 8 000 emplois en 1989 résulte d'une demande soutenue pour les produits chimiques et d'une hausse appréciable de 28 % des investissements.

Les perspectives pour l'ensemble du secteur chimique sont excellentes, bien que la situation puisse varier parmi les industries qui le composent. L'industrie pharmaceutique, encouragée par le prolongement de la protection des brevets pharmaceutiques, investit des sommes importantes dans la recherche. De plus, elle consolide ses activités au Québec, principalement dans les régions de Montréal et de Laval. Du côté de l'industrie pétrochimique, le projet de Soligaz pour transporter par oléoduc des liquides de gaz naturel de Sarnia à Varennes aura un impact majeur sur l'industrie. En ce qui a trait aux industries de peinture et vernis, de produits de toilette, de produits de savons et de nettoyage, de produits d'encre et de produits d'explosifs, les perspectives sont plus modestes.

Grâce à la vigueur de l'industrie pharmaceutique et pétrochimique, le taux de croissance moyen de l'emploi de 2,8 % par année sera l'un des meilleurs du secteur manufacturier.

La construction

Après une hausse de l'emploi de plus de 10 % par année depuis 1986, le nombre de travailleurs dans le secteur de la construction a chuté, passant de 174 000 en 1988 à 164 000 en 1989. Le recul de 16 % des mises en chantier dans la construction résidentielle et la diminution de l'activité dans la construction commerciale, qui s'est traduite par une réduction dans la valeur des contrats de 17 %, auront éclipsé la bonne performance observée dans la construction industrielle.

Malgré la poursuite du ralentissement de l'économie en 1990, le secteur de la construction jouira d'une croissance annuelle moyenne de l'emploi de 1,2 % entre 1989 et 1994. En effet, on assistera à l'intensification des travaux à la Baie-James et à de nombreux projets d'investissement majeurs dans les industries de l'aluminium et des pâtes et papiers. Les travaux de construction relatifs aux routes, à l'assainissement des eaux et au gaz naturel (projet de Soligaz) insuffleront aussi un dynamisme à ce secteur. À plus court terme, la construction résidentielle subira les effets négatifs des taux d'intérêt élevés, bien que pour éviter les coûts supplémentaires occasionnés par la TPS, plusieurs ménages pourraient devancer en 1990 l'achat de leur maison. De plus, le ralentissement dans les ventes au détail devrait avoir un impact négatif sur les projets de construction de commerces de détail en 1990.

3.4 Le secteur tertiaire

La croissance de l'emploi de 1,6 % en 1989 dans le secteur tertiaire s'est avérée quelque peu supérieure à celle de 1988 (tableau 3.3). N'eût été de la contre-performance du secteur des services socioculturels, commerciaux et personnels qui a subi une baisse de l'emploi de 0,5 %, la croissance dans le tertiaire aurait été nettement supérieure. Les secteurs des finances, assurances et affaires immobilières, de l'administration publique et, surtout, du commerce se sont particulièrement bien comportés.

Le secteur des services socioculturels, commerciaux et personnels devrait toutefois se rétablir durant notre horizon de prévision et être le leader de la création d'emplois dans le tertiaire, avec un taux de croissance annuel moyen de 1,7 % de 1990 à 1994. Les autres secteurs, notamment celui des finances, assurances et affaires immobilières, ne seront toutefois pas loin derrière, leur progression de l'emploi variant entre 1,3 % et 1,6 % en moyenne par année au cours de l'horizon de prévision 1990 à 1994.

Transports, communications et autres services publics

Avec 222 000 travailleurs en 1989, soit 7,3 % de l'emploi total québécois, le secteur des transports, communications et autres services publics n'a toujours pas rattrapé le niveau des 241 000 postes atteint en 1979. Le transport et l'entreposage regroupaient 56,3 % des travailleurs de ce secteur, les communications et les services postaux, 30,6 %, et les services publics (électricité, gaz et eau), 13,1 %. À part la très forte concentration de travailleurs dans l'électricité, le gaz et l'eau sur la Côte-Nord, les emplois de ce grand secteur sont répartis de façon assez proportionnelle dans l'ensemble du Québec.

Dans les années récentes, d'importantes mutations structurelles ont marqué ce secteur. La déréglementation dans le camionnage et l'aviation civile a été accompagnée par une intensification de la concurrence. Des fusions d'entreprises ont suivi, entraînant d'importantes baisses d'effectif.

Dans le transport maritime, les flottes étrangères bénéficient de plus faibles coûts en main-d'œuvre que les flottes canadiennes. De plus, sans prendre le dessus complètement, les ports de l'Ouest canadien ont considérablement accru leurs activités aux dépens des ports de l'Est, en particulier dans la manutention du blé exporté.

Le déclin du transport ferroviaire s'est intensifié au Québec, aidé en cela par le déficit croissant de Via Rail et, dans une moindre mesure, par le transfert du centre d'entretien du Canadien Pacifique de Montréal à Calgary. Par ailleurs, malgré des investissements massifs en construction et en machinerie dans les communications et les services publics, ces sous-secteurs n'ont guère accru leur effectif. En fait, l'emploi est demeuré relativement stagnant tout au long de la dernière décennie.

Cette toile de fond, qui caractérise le secteur des transports, communications et autres services publics, devrait se maintenir à moyen terme. L'accord de libre-échange avec les États-Unis intensifiera le transport routier de marchandises sur l'axe nord-sud alors que la réduction de services chez Via Rail a déjà conduit à des centaines de mises à pied au Québec. À cela s'ajouteront les coupures de postes annoncées récemment à Radio-Canada et la déréglementation éventuelle du téléphone interurbain. La faible croissance de l'emploi proviendra donc davantage des services publics, en particulier l'électricité et le gaz, que des autres sous-secteurs. On assistera plus précisément à une croissance annuelle moyenne de 1,4 % d'ici 1994.

Commerce de gros et de détail

Le secteur du commerce est le plus important de toutes les branches d'activité au Québec. En effet, même s'il ne générait que 11 % du produit intérieur brut québécois, il rassemblait néanmoins 539 000 travailleurs, soit 17,8 % du total, en 1989. De ce nombre, 27 % appartiennent au commerce de gros et 73 % au commerce de détail. La répartition selon le type de produit montre que le sous-secteur des aliments et boissons et celui des véhicules automobiles prédominent avec respectivement 21 % et 15 % des employés du commerce. D'autre part, les régions qui dépendent plus des activités primaires (Gaspésie, Côte-Nord) ou qui sont polarisées de l'extérieur (comme l'Outaouais vis-à-vis d'Ottawa) possèdent, en proportion, moins de travailleurs dans le commerce.

Le long cycle économique qui a suivi la récession de 1982 a stimulé la consommation et, pour répondre à cette demande, les points de vente et leurs superficies se sont multipliés. La valeur des immobilisations réalisées dans le commerce a presque doublé entre 1983 et 1989, passant de 441,5 à 810,5 millions de dollars.

L'emploi a, lui aussi, augmenté fortement puisque environ 100 000 postes ont été créés de 1982 à 1989, ce qui signifie une croissance annuelle moyenne de 3 %, soit un niveau supérieur à celui de l'économie. Néanmoins, tout comme l'ensemble de l'économie québécoise, le secteur du commerce a connu un important ralentissement en 1989. La valeur des ventes de gros a stagné et, en anticipation d'une plus faible activité économique, les grossistes ont réduit fortement leurs stocks, ce qui a touché négativement la production industrielle. Du côté des ventes au détail, signalons que leur valeur a chuté en termes réels d'environ 2 % en 1989.

Étant donné que ce secteur est très sensible aux facteurs conjoncturels, tels que les variations du revenu personnel disponible et le niveau des taux d'intérêt, on peut prévoir à court terme que la prudence des consommateurs québécois persistera. Il est aussi fort probable qu'ils retardent jusqu'à l'année prochaine une bonne partie de leurs achats en biens durables (automobiles, meubles, appareils ménagers, etc.). En effet, les prix relatifs des produits manufacturés devraient baisser par suite du remplacement, dès janvier 1991, de la taxe sur les produits manufacturés de 13,5 % par la nouvelle taxe sur les produits et services de 7 %. Par ailleurs, considérant la forte baisse des mises en chantier de logement en 1989, les ventes de meubles et d'appareils ménagers devraient diminuer à court terme.

Tableau 3.3
L'emploi dans le secteur tertiaire au Québec, 1975-1989 (en milliers)

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Secteur tertiaire	1 595	1 600	1 654	1 698	1 769	1 832	1 872	1 800	1 846	1 891	1 979	2 009	2 087	2 107	2 140
Variation annuelle (%)		0,3	3,4	2,7	4,2	3,6	2,2	-3,8	2,6	2,4	4,7	1,5	3,9	1,0	1,6
Transports, communications et services publics	231	214	204	224	241	230	229	217	211	200	217	215	226	226	222
Variation annuelle (%)		-7,4	-4,7	9,8	7,6	-4,6	-0,4	-5,2	-2,8	-5,2	8,5	-0,9	5,1	0,0	-1,8
Commerce	400	411	428	422	440	452	468	439	454	477	485	506	513	513	539
Variation annuelle (%)		2,8	4,1	-1,4	4,3	2,7	3,5	-6,2	3,4	5,1	1,7	4,3	1,4	0,0	5,1
Finances, assurances et affaires immobilières	118	120	134	133	125	151	140	134	142	146	155	155	168	165	172
Variation annuelle (%)		1,7	11,7	-0,7	-6,0	20,8	-7,3	-4,3	6,0	2,8	6,2	0,0	8,4	-1,8	4,2
TOTAL SERVICES	674	688	706	741	776	812	840	826	844	873	928	936	973	1 004	999
Variation annuelle (%)		2,1	2,6	5,0	4,7	4,6	3,4	-1,7	2,2	3,4	6,3	0,9	4,0	3,2	-0,5
Enseignement	186	179	190	186	190	189	203	186	180	189	197	196	201	202	191
Variation annuelle (%)		-3,8	6,1	-2,1	2,2	-0,5	7,4	-8,4	-3,2	5,0	4,2	-0,5	2,6	0,5	-5,4
Services médicaux et sociaux	186	189	185	199	210	226	231	240	230	243	262	266	286	287	292
Variation annuelle (%)		1,6	-2,1	7,6	5,5	7,6	2,2	3,9	-4,2	5,7	7,8	1,5	7,5	0,3	1,7
Associations	26	22	28	33	25	29	24	20	30	33	27	23	27	28	26
Variation annuelle (%)		-15,4	27,3	17,9	-24,2	16,0	-17,2	-16,7	50,0	10,0	-18,2	-14,8	17,4	3,7	-7,1
Divertissements et loisirs	20	24	26	27	28	28	31	30	30	29	32	30	32	32	35
Variation annuelle (%)		20,0	8,3	3,8	3,7	0,0	10,7	-3,2	0,0	-3,3	10,3	-6,3	6,7	0,0	9,4
Services aux entreprises	70	74	73	76	89	89	97	93	97	102	117	117	119	138	142
Variation annuelle (%)		5,7	-1,4	4,1	17,1	0,0	9,0	-4,1	4,3	5,2	14,7	0,0	1,7	16,0	2,9
Services personnels	50	51	52	58	57	65	66	70	78	77	84	82	75	79	82
Variation annuelle (%)		2,0	2,0	11,5	-1,7	14,0	1,5	6,1	11,4	-1,3	9,1	-2,4	-8,5	5,3	3,8
Hébergement et restauration	95	109	110	115	132	138	142	136	148	143	150	161	169	172	168
Variation annuelle (%)		14,7	0,9	4,5	14,8	4,5	2,9	-4,2	8,8	-3,4	4,9	7,3	5,0	1,8	-2,3
Services divers	42	41	44	45	45	47	47	51	51	57	60	61	65	67	64
Variation annuelle (%)		-2,4	7,3	2,3	0,0	4,4	0,0	8,5	0,0	11,8	5,3	1,7	6,6	3,1	-4,5
Administration publique et défense	172	167	182	178	187	187	195	184	195	195	194	197	207	199	208
Variation annuelle (%)		-2,9	9,0	-2,2	5,1	0,0	4,3	-5,6	6,0	0,0	-0,5	1,5	5,1	-3,9	4,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales, Direction de la recherche, M.M.S.R.F.P.

On prévoit donc une très légère hausse de l'emploi dans le commerce en 1990. Après quoi, ce secteur retrouvera un rythme plus soutenu avec une croissance annuelle moyenne de 1,3 % jusqu'en 1994. Pour l'instant, il est encore difficile d'évaluer avec précision l'impact qu'auront l'accord de libre-échange avec les États-Unis et l'accroissement possible des heures d'ouverture des commerces de l'alimentation.

Finances, assurances et affaires immobilières

En 1989, le secteur des finances, assurances et affaires immobilières regroupait 172 000 travailleurs. Cela représentait seulement 5,7 % de l'emploi total au Québec, alors que la contribution du secteur au produit intérieur brut québécois s'élevait à 15 %. L'effectif total de ce secteur se répartit ainsi : 47 % pour les institutions financières, 23 % pour les assureurs et 30 % pour les agences immobilières et d'assurances. Sur le plan de la répartition régionale, étant donné la concentration des services financiers dans les grands centres urbains, il n'est pas étonnant de constater que les régions de Montréal et de Laval recueillent six travailleurs sur dix et que les régions regroupées de Québec et de Chaudière-Appalaches (17 %) viennent au second rang.

De 1975 à 1989, l'emploi dans ce secteur a grimpé de 118 000 à 172 000. Les seules périodes où on a assisté à un recul sont 1981-1982 (récession et forte inflation) et 1988 (décloisonnement et krach boursier en octobre 1987). De plus, le niveau des investissements réalisés dans ce secteur a atteint près de 2,5 milliards en 1989, soit presque six fois le niveau de 1975.

Cette industrie est caractérisée par l'introduction de nombreux changements technologiques qui se rattachent presque tous à l'introduction de l'informatique dans les transactions financières. Si par le passé ces changements ont permis d'accroître la gamme des services disponibles, à l'avenir ils seront intensifiés en vue de développer au maximum l'accès direct aux services (dépôts directs, carte-débit, transactions à domicile et multiplication des guichets automatiques). Dans l'ensemble, l'effet sur l'emploi ne sera pas nécessairement négatif puisque, d'une part, la demande et l'offre de services s'accroîtront et, d'autre part, les services seront facturés aux clients.

Dans un autre ordre d'idées, l'accord de libre-échange ajoutera, à l'échelle canadienne, environ 7 400 emplois dans ce secteur sur dix ans. Les banques, qui seront appelées à financer l'expansion des entreprises canadiennes, en seront les principales bénéficiaires. Quant aux compagnies d'assurances, leur adaptation ne sera pas très difficile puisque leur environnement est très proche du libre-échange.

L'impact des changements législatifs a été et demeurera considérable sur ce secteur. La croissance des besoins en services financiers, les innovations technologiques et, surtout, l'internationalisation des marchés ont rendu impératif le décloisonnement des quatre piliers traditionnels de la finance, soit les banques, les fiducies, les assurances et les courtiers en valeurs mobilières. Le décloisonnement, qui a débuté en 1987, a déjà permis aux banques d'acquérir de nombreuses firmes de courtage en valeurs mobilières, entraînant ainsi la perte de 2 800 emplois dans cette industrie au Canada. Il est probable que la prochaine vague d'acquisition éliminera un grand nombre de sociétés de fiducie au cours des cinq prochaines années, ce qui devrait avoir un impact négatif sur l'emploi. En ce qui concerne les intermédiaires financiers, le décloisonnement permet le cumul de plusieurs fonctions, ce qui conduira inévitablement à des associations ou à des fusions. L'impact sur l'emploi sera probablement neutre dans la mesure où la demande de services se maintiendra.

Relativement aux institutions à charte fédérale, le gouvernement canadien pourrait autoriser les institutions financières et les «holdings» industriels ou commerciaux à entretenir des liens de propriété. Il est aussi proposé que les banques et les fiducies puissent

absorber des compagnies d'assurances, tout en excluant de leurs succursales la vente au détail de l'assurance. L'emploi pourrait être touché négativement si cette dernière proposition se matérialise, mais les détails sur les intentions du gouvernement ne sont pas encore connus.

Dans un contexte de mutations profondes, de croissance lente de l'économie et de l'application de la taxe fédérale sur les produits et services, ce secteur connaîtra une très faible hausse de l'emploi en 1990 et en 1991. À moyen terme, la croissance annuelle sera en moyenne de 1,6 % entre 1989 et 1994.

Services socioculturels, commerciaux et personnels

Ce grand secteur comptait près d'un million de travailleurs en 1989, soit le tiers du total québécois. Pour une très rare fois, l'emploi a reculé de 5 000 en 1989 (– 0,5 %). Les sous-secteurs de l'enseignement, des associations, de l'hébergement et de la restauration et des services divers en sont responsables. Comme les activités du secteur sont diversifiées, il convient d'en présenter les principales séparément.

Enseignement

Le secteur de l'enseignement couvre tous les établissements d'enseignement publics ou privés de tous les niveaux ainsi que les bibliothèques, les musées et les archives. En 1989, il employait 191 000 personnes, ce qui représentait 6,3 % de tous les travailleurs du Québec. Environ 30 % des dépenses du gouvernement du Québec sont allouées à la mission éducative et culturelle. Les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, de l'Estrie et de l'Outaouais ont, toutes proportions gardées, beaucoup plus de travailleurs dans ce secteur que les autres régions du Québec.

Ce secteur a subi une très forte chute de son effectif en 1982 et 1983 en raison des importantes coupures budgétaires adoptées par le gouvernement au moment de la récession. D'ailleurs, le niveau d'emploi record de 203 000 atteint en 1981 n'a toujours pas été rattrapé.

En général, la tendance de l'emploi dans ce secteur est intimement liée à celle de la démographie, donc à la clientèle scolaire, et la baisse que subit cette dernière, en particulier au primaire et au secondaire sous l'impact de la dénatalité, n'est pas près de se résorber. L'emploi est aussi influencé positivement par le retour aux études des personnes adultes. Cependant, sur le plan de la politique de la formation des adultes, l'orientation visant à intensifier la formation en entreprise pourrait freiner à moyen terme la croissance du nombre de professeurs dans les établissements où les adultes représentent une bonne partie de la clientèle. On peut donc s'attendre à ce que l'effectif de ce secteur augmente en moyenne de 0,6 % par année d'ici 1994. Néanmoins, la croissance pourrait être plus forte si les efforts, encore minimes, sont accrus pour augmenter le taux de fréquentation scolaire et réduire le taux de décrochage.

Services médicaux et sociaux

Le secteur de la santé et des services sociaux employait 292 000 travailleurs en 1989, soit près d'un travailleur sur dix. Au Québec, les fonds affectés à la santé et aux services sociaux s'élèvent à environ 28 % des dépenses de l'État. La contribution de ce secteur au produit intérieur du Québec est d'environ 4,5 %. Quant à la répartition de l'effectif de ce secteur, la proportion de chacune des régions est comparable, sauf au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine où elle est plus élevée.

À l'exception de 1983, où l'emploi a diminué de 4,2 % à cause des importantes compressions budgétaires, ce secteur a bénéficié d'une croissance continue de son effectif depuis 1975. Toutefois, une bonne partie de cette progression est attribuable à l'accélération de l'emploi à temps partiel et occasionnel. À cet égard, une estimation du ministère de la Santé et des Services sociaux montre que la proportion du nombre de travailleurs réguliers à temps complet est passée de 72 % en 1980-1981 à 62 % en 1984-1985. Plus particulièrement dans le cas des infirmières, cette proportion a chuté de 45,3 % à 38,8 % entre ces mêmes périodes. De plus, certains services auxiliaires dans les centres hospitaliers, tels la buanderie, l'alimentation et l'entretien domestique, sont parfois fournis par des sous-traitants, ce qui a comme conséquence de transférer des emplois de ce secteur vers d'autres.

Quelques facteurs militent toutefois en faveur de la croissance de l'emploi dans ce secteur. Il s'agit du vieillissement de la population, de la croissance des soins à domicile et de l'expansion des garderies en raison de la hausse du taux d'activité des femmes. En contrepartie, le ralentissement économique qui s'est déjà amorcé pourrait inciter les gouvernements à freiner l'augmentation des budgets alloués à ce secteur. On prévoit donc une croissance annuelle moyenne de l'emploi de 1,7 % pour la période de prévision 1990-1994.

Services aux entreprises

L'emploi du secteur des services aux entreprises a doublé depuis 1975. Les 142 000 emplois en 1989 occupaient 4,7 % des travailleurs québécois. Les services de placement, de génie-conseil, de comptabilité, de droit et de notariat sont les principaux sous-secteurs. Les services de conseil en gestion, de publicité, d'architecture et d'informatique sont aussi inclus. La grande région de Montréal regroupe 71 % des emplois. Les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches et de l'Outaouais sont les autres régions où l'on rencontre une forte concentration de ces emplois.

La création de 4 000 emplois en 1989 est parmi les meilleures performances du secteur des services. Les entreprises voient plusieurs avantages à utiliser les services de firmes spécialisées et ce marché offre des perspectives prometteuses. L'emploi devrait croître à un rythme de 2,2 % par année jusqu'en 1994.

Hébergement et restauration, divertissements et loisirs

La part de l'emploi total du secteur de l'hébergement et de la restauration n'a cessé de croître depuis 1975. Cette année-là, elle était de 3,9 %, et elle a grimpé à 5,5 % en 1989. Cet essor a été favorisé par la hausse constante du revenu disponible et les changements dans le mode de vie des individus.

En 1989, le niveau élevé du dollar canadien, qui a découragé les touristes en provenance des États-Unis et incité les Canadiens à prendre des vacances chez leurs voisins du sud, combiné au ralentissement économique, a fait perdre 4 000 postes dans ce secteur qui en compte maintenant 168 000. En 1990, l'emploi devrait connaître une légère progression malgré la poursuite du ralentissement économique, à cause, notamment, de nombreux projets de développement touristique déjà en cours. La progression de l'emploi sera plus lente en 1991, car ce secteur sera l'un des plus lourdement touchés par la TPS, et les dépenses des ménages pour l'hébergement et la restauration et les divertissements et loisirs seront plus faciles à restreindre que d'autres. Pour chacune des cinq années de prévision, la croissance moyenne de l'emploi sera de 1,7 %.

Le secteur des divertissements et loisirs, lié de près au secteur de l'hébergement et de la restauration, connaîtra une progression similaire, et la croissance annuelle moyenne de l'emploi devrait être de 3,1 %.

Administration publique

Les administrations publiques fédérale, provinciale et municipale regroupaient 208 000 employés au Québec en 1989. Ce nombre représente 6,9 % de l'emploi total et se répartit de la façon suivante : 33 % au palier fédéral, 35 % au palier provincial et 32 % au palier municipal. On retrouve une concentration marquée de l'effectif de l'administration publique fédérale dans l'Outaouais, tandis que les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches ont une grande proportion de l'effectif de l'administration publique provinciale.

Entre 1976 et 1989, la croissance annuelle moyenne de l'emploi dans l'administration publique a atteint 1,7 %. Il s'agit là d'un taux semblable à celui de l'emploi global au Québec. Cependant, alors que la hausse au palier fédéral n'était que de 1,4 %, celle-ci était de 2 % au palier provincial et de 2,3 % au palier municipal.

À partir de la récession de 1982, le rythme de croissance a subi une chute considérable et les augmentations de l'effectif ne reflètent en réalité qu'une croissance du nombre d'employés à temps partiel et occasionnels, en même temps que diminuait le nombre de postes à temps complet. Ces coupures de postes ont davantage touché les administrations fédérale et provinciale. Dans ce dernier cas, une baisse effective du nombre de travailleurs a eu lieu durant la période 1981-1989. Au niveau fédéral, la politique de coupures d'effectif par attrition a entraîné l'élimination de quelque 15 000 postes à l'échelle du Canada.

Les politiques gouvernementales visant à réduire les déficits budgétaires vont se poursuivre. Néanmoins, l'introduction, dès janvier 1991, de la taxe fédérale sur les produits et services entraînera l'embauche de plus de 4 000 employés au Canada. Cet ajout, conjugué à l'installation de l'Agence spatiale à Saint-Hubert, se traduira par une croissance de 1 500 à 2 000 postes dans l'administration publique fédérale au Québec. Un autre facteur qui pourrait avoir une incidence favorable sur l'effectif de ce secteur réside dans l'intensification probable des efforts pour protéger l'environnement.

Dans ce contexte, on peut s'attendre à ce que le nombre d'employés dans l'administration publique augmente au taux annuel moyen de 1,3 % entre 1989 et 1994. Ce rythme de croissance sera toutefois inférieur à celui de l'emploi global, qui devrait progresser de 1,4 % en moyenne annuellement.

Tableau 3.4
Répartition régionale de l'emploi par secteur d'activité économique, 1989 (en pourcentage)

	Québec	Bas-Saint-Laurent et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	Saguenay – Lac-Saint-Jean	Québec et Chaudière-Appalaches	Mauricie – Bois-Francs	Estrie	Montérégie	Montréal et Laval	Laurentides et Lanaudière	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Côte-Nord et Nord-du-Québec
Agriculture	100,0	9,4	5,4	15,9	14,4	13,2	20,9	3,0	11,2	2,7	3,5	0,3
Forêts	100,0	16,8	21,6	13,0	6,2	4,3	1,4	0,5	7,2	3,4	19,7	5,8
Chasse et pêche	100,0	46,9	0,0	3,1	3,1	0,0	15,6	0,0	0,0	3,1	0,0	28,1
Mines	100,0	5,3	9,6	9,1	2,4	4,3	10,1	2,9	4,8	1,4	25,0	25,0
Aliments et boissons	100,0	6,7	2,3	14,0	7,5	2,9	28,5	25,7	8,3	1,6	1,1	1,3
Tabac	100,0	0,0	0,0	19,2	0,0	0,0	11,5	61,5	7,7	0,0	0,0	0,0
Caoutchouc et plastique	100,0	0,5	0,5	10,6	3,5	13,6	27,8	30,3	12,6	0,5	0,0	0,0
Cuir	100,0	1,2	0,0	20,0	3,5	11,8	14,1	45,9	3,5	0,0	0,0	0,0
Textile	100,0	0,6	0,0	3,4	12,8	11,8	22,7	44,9	3,4	0,3	0,0	0,0
Habillement	100,0	0,7	0,3	6,5	8,9	6,6	14,3	55,2	7,1	0,4	0,1	0,0
Bois	100,0	10,0	8,5	16,2	12,2	5,7	12,5	8,7	9,5	3,0	10,0	3,7
Meuble	100,0	1,4	0,7	15,2	14,5	2,5	13,4	33,7	16,3	2,2	0,0	0,0
Papier	100,0	3,7	8,9	11,2	17,4	4,9	7,5	21,7	8,1	9,7	3,2	3,7
Imprimerie et édition	100,0	1,5	2,2	9,5	5,6	2,2	24,1	42,7	7,6	3,7	0,5	0,5
Première transformation des métaux	100,0	0,3	23,7	3,1	13,1	0,9	29,9	13,7	4,4	0,3	3,1	7,5
Produits métalliques	100,0	0,7	2,7	11,5	5,2	3,9	20,9	43,5	9,6	0,7	0,5	0,7
Machinerie	100,0	1,0	3,1	7,3	11,4	5,2	18,7	43,5	7,8	0,5	1,6	0,0
Équipement de transport	100,0	2,3	0,2	7,4	4,4	4,7	26,4	35,9	18,2	0,2	0,2	0,0
Produits électriques	100,0	0,2	0,2	4,9	3,3	0,9	27,0	48,2	14,1	1,1	0,0	0,0
Produits minéraux non métalliques	100,0	2,2	3,7	22,2	12,6	7,4	17,8	14,8	14,1	4,4	0,7	0,0
Pétrole et charbon	100,0	2,9	2,9	8,8	2,9	0,0	20,6	47,1	14,7	0,0	0,0	0,0
Industrie chimique	100,0	0,2	0,2	3,4	2,9	0,5	31,8	49,4	10,0	1,5	0,0	0,0
Manufacturier divers	100,0	0,4	0,8	8,4	4,4	3,2	18,0	58,0	5,6	1,2	0,0	0,0
TOTAL MANUFACTURIER	100,0	2,3	3,4	9,4	8,4	4,5	21,1	37,0	9,5	2,0	1,3	1,1
Construction	100,0	2,9	4,6	12,3	8,5	4,2	19,7	27,8	13,0	4,3	1,3	1,3
Transports, communications, services	100,0	3,5	2,2	11,0	5,6	2,8	19,2	36,4	11,0	4,3	2,0	1,9
Commerce	100,0	3,8	3,6	14,3	6,5	3,5	19,5	32,8	9,7	2,8	2,3	1,2
Finances, assurances et affaires immobilières	100,0	3,6	2,0	16,6	4,6	2,2	20,1	35,5	9,9	3,6	0,9	1,0
Enseignement et services annexes	100,0	5,1	4,7	16,5	5,0	5,0	15,8	30,6	8,1	5,5	1,7	1,9
Services médicaux et sociaux	100,0	5,0	3,6	15,5	6,6	4,3	15,8	32,4	9,5	3,9	2,0	1,4
Associations	100,0	3,8	6,1	37,2	5,7	5,4	16,1	13,4	6,5	3,8	0,8	1,1
Divertissements et loisirs	100,0	2,0	4,3	13,9	4,3	2,8	19,0	35,8	13,1	3,1	0,9	0,9
Services fournis aux entreprises	100,0	1,3	2,7	11,5	3,3	2,5	15,1	50,7	5,8	5,1	1,5	0,6
Services personnels	100,0	3,6	4,6	16,9	6,7	4,4	16,8	30,4	9,6	2,9	3,1	1,0
Hébergement et restauration	100,0	3,6	4,5	16,8	6,7	4,4	17,1	28,7	9,7	4,0	2,5	2,1
Services divers	100,0	1,8	3,2	14,1	4,1	4,5	16,9	38,6	9,6	3,6	2,3	1,3
TOTAL SERVICES	100,0	3,8	4,0	15,9	5,6	4,2	16,2	33,9	8,8	4,3	2,0	1,4
Administration publique	100,0	3,5	3,7	22,8	5,1	2,7	13,5	21,0	7,7	16,3	1,7	1,9
ENSEMBLE DES SECTEURS	100,0	3,7	3,7	14,1	6,6	4,0	18,2	32,3	9,5	4,3	2,1	1,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilations spéciales, Direction de la recherche, M.M.S.R.F.P.

Chapitre 4

Perspectives sectorielles régionales[1]

4.1 Vue d'ensemble

Tel que mentionné, le Québec a enregistré en 1989 sa plus faible performance sur le plan de la création d'emplois depuis la récession de 1982, inscrivant une modeste croissance de 1 % par rapport à 1988. De plus, plusieurs régions ont enregistré une diminution du nombre de postes : le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (-5,5 %), le Saguenay – Lac-Saint-Jean (– 0,8 %), la Mauricie – Bois-Francs (– 0,1 %), Montréal et Laval (– 0,8 %) et l'Outaouais (– 2,3 %). Parmi les régions du Québec ayant connu un meilleur sort, signalons les performances particulièrement remarquables des Laurentides et de Lanaudière (+ 5,2 %) et de la Montérégie (+ 3,9 %).

La plupart des régions qui ont connu une baisse de l'emploi ont également subi une hausse du taux de chômage. Seul le Saguenay – Lac-Saint-Jean a pu limiter les dégâts causés, sur le plan du chômage, par la diminution du taux d'activité par suite de la détérioration de la situation du marché du travail. En 1989, les régions regroupées du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine ont remporté le championnat peu enviable du plus haut taux de chômage (15,7 %) alors que les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches présentaient la meilleure statistique (7,1 %).

La stabilité du taux d'activité observée à l'échelle du Québec en 1989 a été le résultat d'une baisse dans six régions du Québec et d'une progression sur le reste du territoire. Les gains ont été particulièrement solides dans l'Estrie, la Montérégie, les Laurentides et Lanaudière et l'Abitibi-Témiscamingue. Les régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et du Saguenay – Lac-Saint-Jean ont présenté un taux d'activité largement inférieur à la moyenne nationale, soit 53 % et 56,8 % respectivement, tandis que la Montérégie (68,8 %) et l'Outaouais (68,6 %) ont affiché les taux les plus élevés.

En 1990, la croissance de l'emploi sera faible au Québec (0,7 %). Le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, l'Abitibi-Témiscamingue et Montréal et Laval verront leur niveau d'emploi respectif diminuer, alors que pour la plupart des régions, les gains d'emplois seront modestes (tableau 4.1, graphique 4.1). Signalons cependant que l'Outaouais et les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec feront bande à part avec des taux de croissance respectifs de 4,3 % et 3,6 %.

La faiblesse de la demande sur le marché du travail se traduira par une hausse du taux de chômage dans la majorité des régions du Québec (graphique 4.2). Quelques régions cependant vont bénéficier d'un repli du taux de chômage en 1990, soit la Montérégie, l'Outaouais, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec. La rareté des possibilités d'emploi, qui sera particulièrement évidente dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, dans Montréal et Laval et en Abitibi-Témiscamingue, se traduira par un repli du taux d'activité en 1990. Ailleurs sur le territoire québécois, le taux de participation sera en hausse; toutefois, il s'agira d'une progression qui sera de faible importance.

1. Le lecteur est prié d'interpréter les données de l'Enquête sur la population active (EPA) par secteur avec prudence étant donné la grande variabilité de celles-ci.

Tableau 4.1
Prévisions des indicateurs du marché du travail régional, année 1990

		Pop. 15 ans et plus	Pop. active	Emploi	Chômage	Taux d'activité	Taux de chômage	Rapport emploi/pop.
		(000)	(000)	(000)	(000)	(%)	(%)	(%)
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	1990	246,9	127,6	107,7	19,9	51,7	15,6	43,6
	Var. (000)	0,9	– 2,7	– 3,0	0,3			
	Var. (%)	0,4	– 2,1	– 2,7	1,5			
Saguenay – Lac-Saint-Jean	1990	226,7	129,2	113,9	15,3	57,0	11,8	50,2
	Var. (000)	1,7	1,5	0,8	0,7			
	Var. (%)	0,8	1,2	0,7	4,8			
Québec et Chaudière-Appalaches	1990	743,7	470,3	432,8	37,5	63,2	8,0	58,2
	Var. (000)	4,7	8,9	4,0	4,9			
	Var. (%)	0,6	1,9	0,9	15,0			
Mauricie – Bois-Francs	1990	368,0	224,2	200,1	24,1	60,9	10,7	54,4
	Var. (000)	3,0	2,7	1,4	1,3			
	Var. (%)	0,8	1,2	0,7	5,7			
Estrie	1990	207,0	135,5	123,4	12,1	65,5	8,9	59,6
	Var. (000)	2,0	2,6	2,4	0,2			
	Var. (%)	1,0	2,0	2,0	1,7			
Montérégie	1990	883,9	611,7	562,8	48,9	69,2	8,0	63,7
	Var. (000)	10,9	11,4	11,3	0,0			
	Var. (%)	1,2	1,9	2,0	0,0			
Montréal et Laval	1990	1 709,0	1 084,9	975,3	109,6	63,5	10,1	57,1
	Var. (000)	9,0	– 3,3	– 4,3	1,0			
	Var. (%)	0,5	– 0,3	– 0,4	0,9			
Laurentides et Lanaudière	1990	480,8	320,7	290,8	29,9	66,7	9,3	60,5
	Var. (000)	6,8	5,7	3,3	2,4			
	Var. (%)	1,4	1,8	1,1	8,7			
Outaouais	1990	208,3	146,0	135,0	11,0	70,1	7,5	64,8
	Var. (000)	3,3	5,1	5,6	– 0,4			
	Var. (%)	1,6	3,6	4,3	– 3,5			
Abitibi-Témiscamingue	1990	110,0	69,3	61,2	8,1	63,0	11,7	55,6
	Var. (000)	1,0	– 1,3	– 2,0	0,7			
	Var. (%)	0,9	– 1,8	– 3,2	9,5			
Côte-Nord et Nord-du-Québec	1990	80,3	54,8	49,4	5,4	68,2	9,9	61,5
	Var. (000)	– 0,7	1,1	1,7	– 0,6			
	Var. (%)	– 0,9	2,0	3,6	– 10,0			
Ensemble du Québec	1990	5 264,6	3 374,2	3 052,4	321,8	64,1	9,5	58,0
	Var. (000)	42,6	31,7	21,2	10,5			
	Var. (%)	0,8	0,9	0,7	3,4			

Source : Direction de la recherche, M.M.S.R.F.P.

Tableau 4.2
Prévisions des indicateurs du marché du travail régional, année 1991

		Pop. 15 ans et plus	Pop. active	Emploi	Chômage	Taux d'activité	Taux de chômage	Rapport emploi/pop.
		(000)	(000)	(000)	(000)	(%)	(%)	(%)
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	1991	247,1	129,0	109,0	20,0	52,2	15,5	44,1
	Var. (000)	0,2	1,4	1,3	0,1			
	Var. (%)	0,1	1,1	1,2	0,5			
Saguenay – Lac-Saint-Jean	1991	227,4	131,0	115,9	15,1	57,6	11,5	51,0
	Var. (000)	0,7	1,8	2,0	– 0,2			
	Var. (%)	0,3	1,4	1,8	– 1,3			
Québec et Chaudière-Appalaches	1991	747,9	477,5	440,4	37,1	63,8	7,8	58,9
	Var. (000)	4,2	7,2	7,6	– 0,4			
	Var. (%)	0,6	1,5	1,8	– 1,1			
Mauricie – Bois-Francs	1991	370,0	226,6	202,6	24,0	61,2	10,6	54,8
	Var. (000)	2,0	2,4	2,5	– 0,1			
	Var. (%)	0,5	1,1	1,2	– 0,4			
Estrie	1991	208,6	138,0	125,9	12,1	66,2	8,8	60,4
	Var. (000)	1,6	2,5	2,5	0,0			
	Var. (%)	0,8	1,8	2,0	0,0			
Montérégie	1991	893,7	624,0	573,2	50,8	69,8	8,1	64,1
	Var. (000)	9,8	12,3	10,4	1,9			
	Var. (%)	1,1	2,0	1,8	3,9			
Montréal et Laval	1991	1 716,0	1 093,3	985,0	108,3	63,7	9,9	57,4
	Var. (000)	7,0	8,4	9,7	– 1,3			
	Var. (%)	0,4	0,8	1,0	– 1,2			
Laurentides et Lanaudière	1991	487,6	327,5	297,0	30,5	67,2	9,3	60,9
	Var. (000)	6,8	6,8	6,2	0,6			
	Var. (%)	1,4	2,1	2,1	2,0			
Outaouais	1991	211,3	149,0	138,5	10,5	70,5	7,0	65,5
	Var. (000)	3,0	3,0	3,5	– 0,5			
	Var. (%)	1,4	2,1	2,6	– 4,5			
Abitibi-Témiscamingue	1991	110,3	69,5	61,8	7,7	63,0	11,1	56,0
	Var. (000)	0,3	0,2	0,6	– 0,4			
	Var. (%)	0,3	0,3	1,0	– 4,9			
Côte-Nord et Nord-du-Québec	1991	80,9	56,0	50,4	5,6	69,2	10,0	62,3
	Var. (000)	0,6	1,2	1,0	0,2			
	Var. (%)	0,7	2,2	2,0	3,7			
Ensemble du Québec	1991	5 300,8	3 421,4	3 099,7	321,7	64,5	9,4	58,5
	Var. (000)	36,2	47,2	47,3	– 0,1			
	Var. (%)	0,7	1,4	1,5	0,0			

Source : Direction de la recherche, M.M.S.R.F.P.

Tableau 4.3
Prévisions des indicateurs du marché du travail régional, année 1994 (Variation annuelle moyenne en pourcentage, 1994/1989)

		Pop. 15 ans et plus	Pop. active	Emploi	Chômage	Taux d'activité	Taux de chômage	Rapport emploi/pop.
		(000)	(000)	(000)	(000)	(%)	(%)	(%)
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	1994	245,0	134,6	113,9	20,7	54,9	15,4	46,5
	Var. ann. moy. (%)	– 0,1	0,7	0,6	0,9			
Saguenay – Lac-Saint-Jean	1994	229,7	136,0	120,7	15,3	59,2	11,3	52,5
	Var. ann. moy. (%)	0,4	1,3	1,3	1,1			
Québec et Chaudière-Appalaches	1994	760,4	498,7	460,3	38,4	65,6	7,7	60,5
	Var. ann. moy. (%)	0,6	1,6	1,4	3,1			
Mauricie – Bois-Francs	1994	379,3	236,3	212,2	24,1	62,3	10,2	55,9
	Var. ann. moy. (%)	0,8	1,3	1,3	1,2			
Estrie	1994	213,5	145,6	133,3	12,3	68,2	8,4	62,4
	Var. ann. moy. (%)	0,8	1,9	1,9	1,0			
Montérégie	1994	922,8	655,6	600,3	55,3	71,0	8,4	65,1
	Var. ann. moy. (%)	1,1	1,8	1,7	2,5			
Montréal et Laval	1994	1 740,5	1 124,8	1 022,9	101,9	64,6	9,1	58,8
	Var. ann. moy. (%)	0,5	0,7	0,9	– 1,6			
Laurentides et Lanaudière	1994	507,4	345,2	314,6	30,6	68,0	8,9	62,0
	Var. ann. moy. (%)	1,4	1,8	1,8	1,8			
Outaouais	1994	220,3	158,4	148,3	10,1	71,9	6,4	67,3
	Var. ann. moy. (%)	1,4	2,4	2,7	– 1,7			
Abitibi-Témiscamingue	1994	110,8	73,9	66,2	7,7	66,7	10,4	59,7
	Var. ann. moy. (%)	0,3	0,9	1,0	1,9			
Côte-Nord et Nord-du-Québec	1994	82,9	59,1	52,8	6,3	71,3	10,7	63,7
	Var. ann. moy. (%)	0,4	1,9	2,1	1,0			
Ensemble du Québec	1994	5 412,6	3 568,2	3 245,5	322,7	65,9	9,0	60,0
	Var. ann. moy. (%)	0,7	1,3	1,4	0,7			

Source : Direction de la recherche, M.M.S.R.F.P.

Tableau 4.4
Indicateurs à moyen terme du marché régional, 1984 - 1989 - 1994

		Pop. 15 ans et plus	Pop. active	Emploi	Chômage	Taux d'activité	Taux de chômage	Rapport emploi/pop.
		(000)	(000)	(000)	(000)	(%)	(%)	(%)
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	1984	247,0	131,6	106,4	25,2	53,3	19,1	43,1
	1989	246,0	130,3	110,7	19,6	53,0	15,1	45,0
	1994	245,0	134,6	113,9	20,7	54,9	15,4	46,5
	Var. ann. moy. 89/84 (%)	– 0,1	– 0,2	0,8	– 4,9			
	Var. ann. moy. 94/89 (%)	– 0,1	0,7	0,6	1,1			
Saguenay – Lac-Saint-Jean	1984	219,0	118,0	98,9	19,1	53,9	16,1	45,2
	1989	225,0	127,7	113,1	14,6	56,8	11,4	50,3
	1994	229,7	136,0	120,7	15,3	59,2	11,3	52,5
	Var. ann. moy. 89/84 (%)	0,5	1,6	2,7	– 5,2			
	Var. ann. moy. 94/89 (%)	0,4	1,3	1,3	0,9			
Québec et Chaudière-Appalaches	1984	719,0	441,2	393,9	47,3	61,3	10,7	54,8
	1989	739,0	461,4	428,8	32,6	62,4	7,1	58,0
	1994	760,4	498,7	460,3	38,4	65,6	7,7	60,5
	Var. ann. moy. 89/84 (%)	0,6	0,9	1,7	– 7,2			
	Var. ann. moy. 94/89 (%)	0,6	1,6	1,4	3,3			
Mauricie – Bois-Francs	1984	347,0	197,3	167,7	29,6	56,8	15,0	48,3
	1989	365,0	221,5	198,7	22,8	60,8	10,3	54,5
	1994	379,3	236,3	212,2	24,1	62,3	10,2	55,9
	Var. ann. moy. 89/84 (%)	1,0	2,3	3,5	– 5,1			
	Var. ann. moy. 94/89 (%)	0,8	1,3	1,3	1,1			
Estrie	1984	196,0	115,0	101,0	14,0	58,7	12,2	51,6
	1989	205,0	132,9	121,0	11,9	64,9	8,9	59,1
	1994	213,5	145,6	133,3	12,3	68,2	8,4	62,4
	Var. ann. moy. 89/84 (%)	0,9	2,9	3,7	– 3,2			
	Var. ann. moy. 94/89 (%)	0,8	1,8	2,0	0,7			
Montérégie	1984	816,0	533,0	472,6	60,4	65,3	11,3	57,9
	1989	873,0	600,3	551,5	48,9	68,8	8,1	63,2
	1994	922,8	655,6	600,3	55,3	71,0	8,4	65,1
	Var. ann. moy. 89/84 (%)	1,4	2,4	3,1	– 4,1			
	Var. ann. moy. 94/89 (%)	1,1	1,8	1,7	2,5			
Montréal et Laval	1984	1 656,0	1 040,9	911,1	129,8	62,9	12,5	55,0
	1989	1 700,0	1 088,2	979,6	108,6	64,0	10,0	57,6
	1994	1 740,5	1 124,8	1 022,9	101,9	64,6	9,1	58,8
	Var. ann. moy. 89/84 (%)	0,5	0,9	1,5	– 3,5			
	Var. ann. moy. 94/89 (%)	0,5	0,7	0,9	– 1,3			
Laurentides et Lanaudière	1984	440,0	274,3	241,2	33,2	62,3	12,1	54,8
	1989	474,0	315,0	287,5	27,5	66,5	8,7	60,7
	1994	507,4	345,2	314,6	30,6	68,0	8,9	62,0
	Var. ann. moy. 89/84 (%)	1,5	2,8	3,6	– 3,7			
	Var. ann. moy. 94/89 (%)	1,4	1,8	1,8	2,2			
Outaouais	1984	191,0	119,2	103,3	15,9	62,5	13,4	54,2
	1989	205,0	140,9	129,4	11,4	68,6	8,1	63,1
	1994	220,3	158,4	148,3	10,1	71,9	6,4	67,3
	Var. ann. moy. 89/84 (%)	1,4	3,4	4,6	– 6,4			
	Var. ann. moy. 94/89 (%)	1,5	2,4	2,8	– 2,4			
Abitibi-Témiscamingue	1984	107,0	60,9	49,3	11,5	56,7	18,9	45,9
	1989	109,0	70,6	63,2	7,4	64,5	10,5	57,7
	1994	110,8	73,9	66,2	7,7	66,7	10,4	59,7
	Var. ann. moy. 89/84 (%)	0,4	3,0	5,1	– 8,4			
	Var. ann. moy. 94/89 (%)	0,3	0,9	0,9	0,8			
Côte-Nord et Nord-du-Québec	1984	87,0	56,3	46,5	9,8	64,8	17,5	53,5
	1989	81,0	53,7	47,7	6,0	66,0	11,2	58,6
	1994	82,9	59,1	52,8	6,3	71,3	10,7	63,7
	Var. ann. moy. 89/84 (%)	– 1,4	– 0,9	0,5	– 9,3			
	Var. ann. moy. 94/89 (%)	0,5	1,9	2,1	1,0			
Ensemble du Québec	1984	5 024,0	3 087,6	2 691,9	395,7	61,5	12,8	53,6
	1989	5 222,0	3 342,5	3 031,2	311,3	64,0	9,3	58,0
	1994	5 412,6	3 568,2	3 245,5	322,7	65,9	9,0	60,0
	Var. ann. moy. 89/84 (%)	0,8	1,6	2,4	– 4,7			
	Var. ann. moy. 94/89 (%)	0,7	1,3	1,4	0,7			

Source : Direction de la recherche, M.M.S.R.F.P.

Graphique 4.1
Variation annuelle de l'emploi par région en 1990 et 1991 et variation annuelle moyenne de l'emploi, 1989-1994

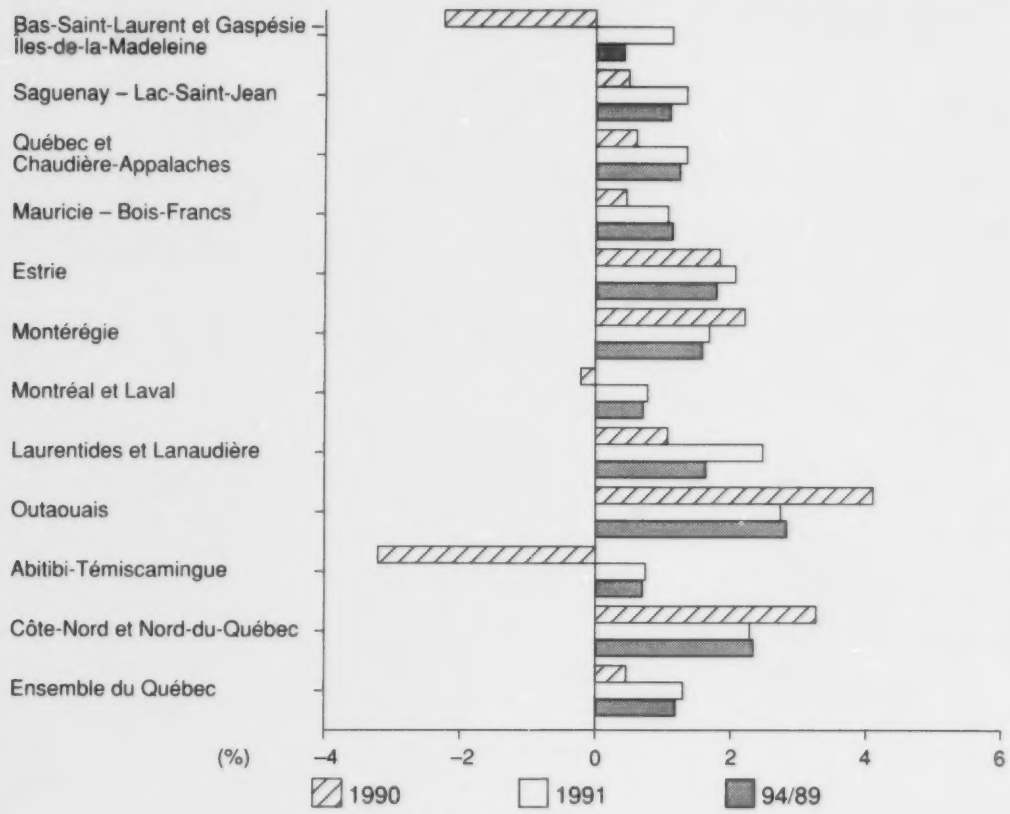

En 1991, l'activité économique au Québec sera de nouveau modérée. L'emploi progressera de 1,5 % et toutes les régions devraient participer à cette croissance (tableau 4.2). Sept d'entre elles connaîtront une croissance supérieure à la moyenne québécoise. L'Outaouais (2,6 %) et Laurentides et Lanaudière (2,1 %) obtiendront les meilleurs résultats, et l'Estrie (2 %) et les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (2 %) feront également bonne figure.

En 1991, le taux d'activité poursuivra son ascension partout, sauf en Abitibi-Témiscamingue où le taux devrait se stabiliser à 63 %. Les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (52,2 %) et du Saguenay – Lac-Saint-Jean (57,6 %) continueront d'accuser un retard assez considérable sur l'ensemble du Québec (64,5 %).

À l'exception de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, toutes les régions du Québec connaîtront, d'ici 1994, une croissance annuelle moyenne de l'emploi inférieure à la progression enregistrée au cours de la période 1984-1989 (tableaux 4.3 et 4.4). Signalons que durant cette période, la région de l'Outaouais a offert l'une des meilleures performances du Québec sur le plan de la création d'emplois et ses perspectives à moyen terme demeurent favorables. Pour sa part, l'Abitibi-Témiscamingue ne sera pas en mesure de rééditer ses performances des dernières années et l'emploi connaîtra une croissance modérée qui s'établira en moyenne à 1 % annuellement d'ici 1994.

Graphique 4.2
Prévision du taux de chômage par région, 1990-1991 et 1994

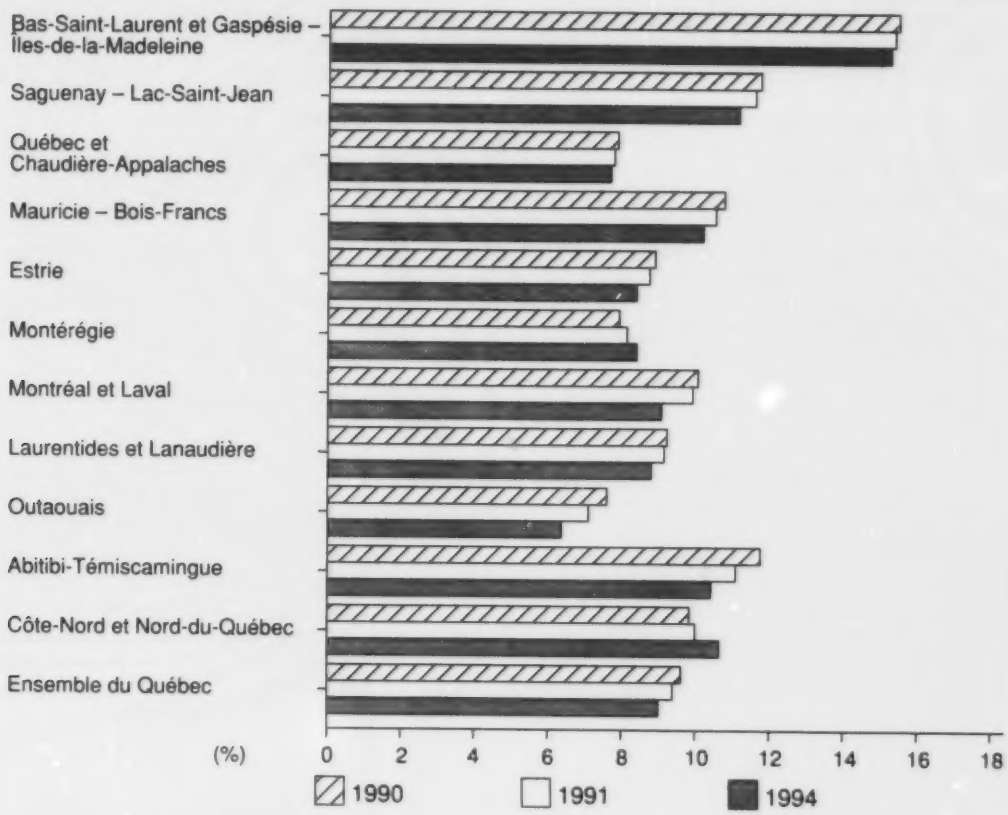

L'Outaouais (2,8 %), l'Estrie (2 %), les régions de la Côte-Nord et Nord-du-Québec (2,1 %), les Laurentides et Lanaudière (1,8 %) et la Montérégie (1,7 %) bénéficieront d'une croissance du nombre de personnes occupées supérieure à la moyenne nationale (1,4 %), tandis que le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (0,6 %) et Montréal et Laval (0,9 %) obtiendront les croissances des personnes occupées les plus faibles.

Quelle que soit la région, le taux de chômage a reculé entre 1984 et 1989 et si, à court terme, la situation ne sera guère reluisante dans la plupart des régions, les perspectives à moyen terme indiquent que le taux de chômage connaîtra une diminution presque partout au Québec. Seules les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, de Québec et de Chaudière-Appalaches, des Laurentides et de Lanaudière et de la Montérégie obtiendront, en 1994, un taux de chômage supérieur à celui estimé en 1989. L'Outaouais bénéficiera d'une baisse nettement supérieure à la moyenne alors que le taux de chômage de cette région s'établira à 6,4 % en 1994. Précisons qu'il s'agira du taux le plus faible de tout le Québec. À l'opposé, les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine fermeront la marche avec un taux de chômage de 15,4 %.

La participation au marché du travail augmentera d'ici 1994 et toutes les régions du Québec contribueront à cette hausse. Étant donné les perspectives d'emploi relativement favorables, le marché du travail de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec inscrira une forte augmentation du taux d'activité (5,3 points de pourcentage). L'Estrie, l'Outaouais et les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches connaîtront également des hausses supérieures à trois points de pourcentage (3,3, 3,3 et 3,2 respectivement).

En 1994, la région de l'Outaouais affichera le taux d'activité le plus élevé (71,9 %); elle sera suivie par la Côte-Nord (71,3 %), la Montérégie (71 %), l'Estrie (68,2 %), les Laurentides et Lanaudière (68 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (66,7 %) qui inscriront des taux d'activité supérieurs à celui du Québec (65,9 %).

Enfin, malgré une progression du taux d'activité légèrement plus rapide que la moyenne nationale, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et le Saguenay – Lac-Saint-Jean continueront de tirer de l'arrière par une marge passablement importante par rapport au reste du Québec.

4.2 Les régions

Bas-Saint-Laurent et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Les indicateurs globaux

Après avoir connu deux bonnes années de croissance de l'emploi en 1987 et 1988, le marché du travail des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine a subi une nette détérioration en 1989. En effet, le nombre de personnes occupées, estimé à 110 700, y a diminué de 5,5 % par rapport à 1988, ce qui représente une perte de 6 400 postes.

Le taux de chômage, qui est monté à 15,1 % en 1989, aurait été plus élevé, n'eût été de la baisse de 5 400 de la population active. Ce taux, qui demeure le plus élevé parmi ceux des régions du Québec, est près de six points supérieur à celui de la province. Par ailleurs, le rapport emploi/population de ces régions, qui accusait en 1988 un retard de 10,6 points par rapport à celui du Québec, a vu cet écart se creuser pour atteindre 13 points en 1989.

À très court terme, ces régions ne peuvent compter que sur deux projets majeurs actuellement en chantier pour atténuer quelque peu les difficultés que traversent les secteurs de la pêche, de la transformation du poisson, de la forêt, du bois et de la construction. Il s'agit de la construction d'une usine de pâte à Matane (300 millions) et des investissements d'Hydro-Québec (130 millions). Pour cette raison, le marché du travail régional se contractera à nouveau en 1990, en subissant une perte d'emplois de 2,7 % par rapport à 1989. Cependant, dès 1991, celui-ci sera en expansion, de telle sorte que la croissance annuelle moyenne de l'emploi pour l'ensemble de la période de prévision sera de 0,6 %, comparativement à 1,4 % pour le Québec.

Dans ces conditions, le taux d'activité baissera à 51,7 % en 1990 et entamera par la suite une lente remontée pour atteindre 54,9 % en 1994. Comme la création d'emplois sera faible au cours de la période de prévision, le taux de chômage se maintiendra près du niveau que connaîtront ces régions en 1990, soit 15,6 %. Ainsi, l'Est du Québec détiendra encore, en 1994, le taux de chômage le plus élevé et le taux d'activité et le rapport emploi/population (46,5 %) les plus bas.

Les secteurs d'activité

Le secteur primaire

Le secteur de l'agriculture est dominé par la production laitière puisque 75 % des 3 900 fermes que comptent ces régions s'y consacrent. De plus, environ 85 % des emplois agricoles se retrouvent dans le Bas-Saint-Laurent. Même si la culture en serres, l'acériculture et la production ovine sont en expansion et que d'autres cultures, comme la framboise et les plantes à usage thérapeutique, pourraient ouvrir de nouvelles avenues, il n'en demeure pas moins que l'emploi agricole sera en régression durant la période de prévision. Estimé par Statistique Canada à 5 600 en 1989, il baissera à 5 400 en 1994.

Ces deux régions réunies se placent au troisième rang au Québec quant à l'importance de l'activité forestière. Avec un volume de coupe de plus de 5 millions de mètres cubes en 1988, l'industrie forestière occupait environ 3 900 personnes, un sommet historique. La mauvaise conjoncture et la limitation du volume de coupe à la capacité de la forêt ont réduit l'emploi en 1989. Cette tendance devrait se poursuivre en 1990. Toutefois, l'ouverture prévue pour 1991 d'une usine de pâte à Matane permettra d'accroître la demande

pour le bois et de hausser ainsi l'emploi en forêt. Malgré cela et même si on prévoit une intensification des travaux de reboisement, le niveau d'emploi demeurera inférieur au sommet atteint en 1988, et ce, durant toute la période de prévision.

La Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine constitue, et de loin, la principale région de pêche au Québec. En effet, 80 % des débarquements y sont effectués et environ 4 400 pêcheurs sont actifs à un moment ou l'autre au cours de la saison de la pêche. Durant la dernière décennie, les prises et les prix ont nettement progressé jusqu'en 1987, année où les prises ont atteint 78 000 tonnes métriques pour une valeur de 93 millions de dollars. En 1988 et 1989, les prises et leur valeur ont diminué respectivement de 10 % et 20 % par année. La baisse de l'emploi qui en a résulté devrait se poursuivre au cours des prochaines années puisque Pêche et Océans Canada est contraint de réduire davantage les quotas de pêche pour sauvegarder les stocks de poissons. Cependant, des investissements importants sont prévus dans la pisciculture (saumon, truite, pétoncles et autres coquillages). De plus, deux projets sont à signaler en aquaculture : la société Baie-des-Chaleurs Aquaculture augmentera sa production de saumons à Saint-Omer (5,8 millions), alors que Saukeb, une compagnie spécialisée dans l'élevage génétique, a mis au point une nouvelle technique pour reconditionner le Saumon noir, ce à quoi elle consacrera des investissements de 2 millions de dollars.

Dans le secteur minier, les deux principales entreprises sont Mine Gaspé et Mines Saleine. Les déboires de la première, dont l'effectif est passé de 1 600 à la fin des années 70 à environ 400 en 1989, semblent maintenant terminés. Beaucoup de développements ont eu lieu du côté de la barytine tandis que les activités reliées à la tourbe ont quelque peu ralenti en 1987 avant d'amorcer une reprise par la suite. Dans cette dernière industrie, les entreprises de ces régions, Tourbière Premier étant la principale, sont les chefs de file au Canada. Les prochaines années seront marquées par l'exploitation de la silice et par de nombreux programmes d'exploration.

Le secteur secondaire

Le secteur manufacturier, qui regroupe environ 650 établissements, occupe 13 % des travailleurs de ces régions, contre plus de 20 % dans la province. Les secteurs de la transformation des ressources provenant des activités primaires embauchent les trois quarts des travailleurs de la fabrication, contre 35 % au Québec.

Ainsi, dans la transformation des produits agricoles, la rationalisation des activités est en cours puisque deux importantes coopératives, soit Purdel et Agropur, se sont associées récemment. Dans ce contexte, l'emploi restera inchangé au cours des prochaines années. En 1988 et 1989, la transformation des produits de la mer a été marquée par des baisses de production et des mises à pied, conséquences directes des difficultés du secteur de la pêche. Comme le renouvellement des stocks obéit à des cycles de longue durée, nos prévisions demeurent pessimistes quant à la création d'emplois. Signalons toutefois d'importantes initiatives : investissements chez Baccalao del Castillo (2,7 millions) et à la Charcuterie de la mer (2 millions), formation de Socomer, le premier consortium de commercialisation du poisson frais regroupant six des principales usines de transformation.

L'industrie du bois compte plus de 200 entreprises, dont 75 % se spécialisent dans le bois d'œuvre. Après une longue période de croissance, la limitation des droits de coupe, le haut niveau du dollar canadien et la baisse de l'activité dans la construction ont ralenti cette industrie en 1989. La situation demeurera problématique en 1990. Par la suite, l'approvisionnement de la nouvelle papeterie à Matane, la réorganisation des Bois de l'Est par Donohue et d'autres projets éventuels aideront à diversifier et à relancer ce secteur. Malgré cela, le niveau d'emploi prévu en 1994 correspondra au niveau d'emploi de 1989.

Bas-Saint-Laurent et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Emploi

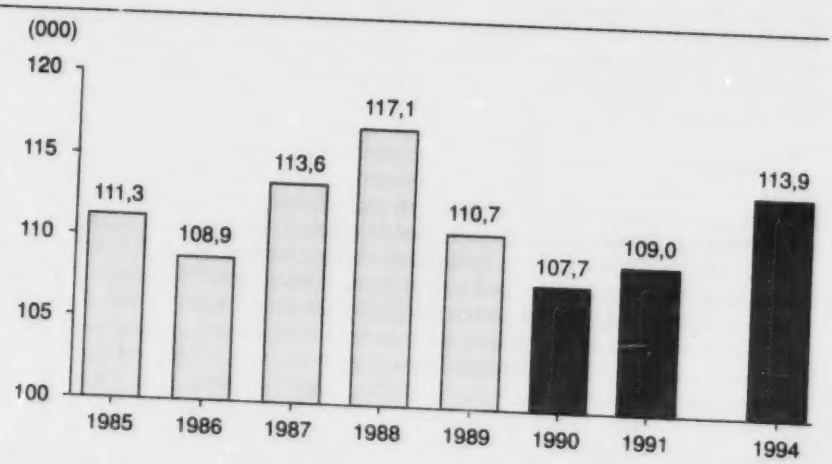

Taux de chômage

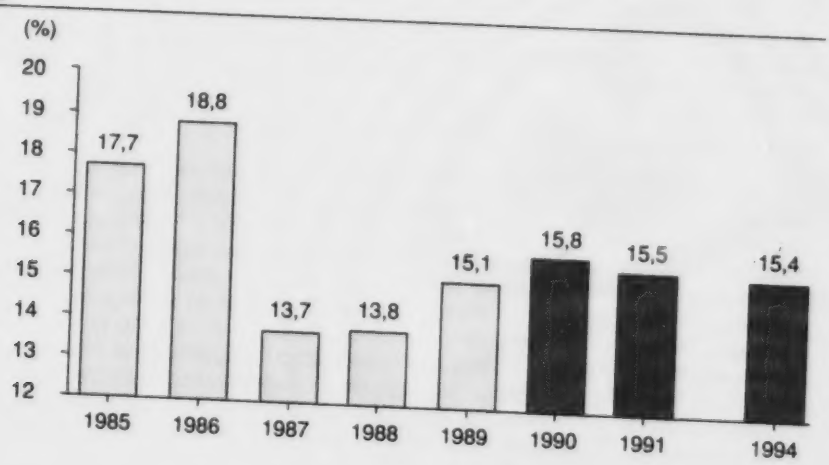

Taux d'activité

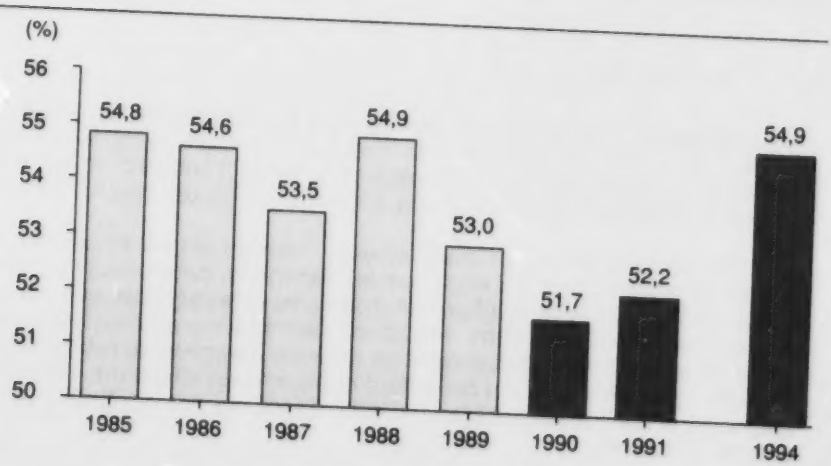

Avec ses huit établissements, l'industrie régionale des pâtes et papiers employait environ 1 900 travailleurs en 1989. Profitant d'une situation favorable sur le marché mondial depuis plusieurs années, cette industrie s'est modernisée. Le cycle baissier actuel, qui résulte de la force du dollar canadien et de la surcapacité de production, se prolongera jusqu'en 1992, sans toutefois engendrer d'importantes mises à pied. L'usine de pâte de Donohue, à Matane, entrera en production en 1991, ce qui stabilisera l'emploi. À moyen terme, d'autres projets prometteurs sont à l'étude, l'un dans la MRC Témiscouata, l'autre dans celle de la Mitis.

Dans les industries manufacturières non directement reliées à la transformation des matières premières, le secteur du matériel de transport se distingue par sa vigueur sur le plan des exportations. Il est dominé par les fabricants de bateaux de pêche et, surtout, par la multinationale québécoise Bombardier. L'entreprise Chantier naval de Matane a obtenu un contrat pour la construction de deux chalutiers (2,2 millions), ce qui doublera sa capacité de production. À La Pocatière, l'usine de Bombardier a obtenu deux importants contrats, l'un pour la construction de 50 wagons de trains pour la New Jersey Transit Corporation (49,5 millions), l'autre pour la fabrication des trains-navettes du futur tunnel sous la Manche entre la Grande-Bretagne et la France (200 millions). Ces deux commandes, qui viennent après la fin du contrat du métro de New York, permettront, tout au moins, de maintenir l'effectif de cette usine à son niveau actuel de plus de 800 employés. Les perspectives d'ici 1994 sont donc excellentes pour ce secteur.

Deux projets totalisant plus de 3 millions de dollars, l'un dans la fabrication de pièces moulées en zinc et en aluminium, l'autre dans la fabrication de produits en plastique, favoriseront la création d'emplois et diversifieront l'économie du Témiscouata. Dans le secteur des produits minéraux non métalliques, l'expansion de la cimenterie Miron au port de Gros-Cacouna et l'implantation par des compagnies espagnoles de deux établissements de transformation de la silice créeront une centaine d'emplois directs.

L'activité dans la construction a été très forte depuis 1986. L'emploi en a profité, de telle sorte qu'il a atteint 5 200 personnes-années en 1988. Selon la Commission de la construction du Québec, ce secteur a traversé en 1989 une phase d'ajustement aux nouvelles conditions dictées par le haut taux d'inoccupation des logements et par des taux d'intérêt élevés. Cette phase devrait se terminer en 1991. Au cours de la période de prévision, la persistance du déséquilibre entre l'offre et la demande de logement, jumelée au déclin démographique, provoquera une baisse de l'activité dans la construction domiciliaire. Par contre, les nombreux projets liés à la construction industrielle et aux travaux de génie favoriseront la création d'emplois. Il s'agit de l'intensification des travaux hydro-électriques à la Baie-James, de la construction d'une papeterie et de deux cimenteries, de la réfection des quais de Trois-Pistoles et de Rimouski-Est et, enfin, de la construction du tronçon de la route 20 entre Bic et Mont-Joli.

Le secteur tertiaire

Les secteurs du commerce, des services personnels, de l'hébergement et de la restauration, des loisirs et des services divers seront moins dynamiques durant la période 1990-1994 en raison des taux d'intérêt élevés, du haut niveau d'endettement des consommateurs et des appréhensions quant à la contraction du marché du travail.

Comme dans le secteur manufacturier, l'emploi est sous-représenté dans les services reliés à la production, qui englobent les transports, communications et services publics, les finances, assurances et affaires immobilières et les services aux entreprises. Ces secteurs ont tout de même connu une bonne performance au cours des dernières années. À l'avenir, les meilleures possibilités de création d'emplois se retrouveront dans les communications (développement de la fibre optique et du téléphone cellulaire chez Québec-Téléphone) et dans l'électricité (amélioration du réseau d'Hydro-Québec et recherches dans l'énergie éolienne).

Les secteurs de l'enseignement, des services médicaux et sociaux et de l'administration publique seront marqués par le maintien des politiques d'assainissement des finances publiques. Le secteur des services médicaux et sociaux connaîtra une faible croissance de l'emploi, tout en étant contraint de s'ajuster aux nouveaux besoins d'une population vieillissante. Dans l'enseignement, l'emploi se stabilisera à partir de 1991 après avoir traversé d'importantes difficultés liées à la baisse de la clientèle, malgré la popularité grandissante de l'éducation des adultes. La Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, récemment désignée région administrative, profitera dans un proche avenir de la décentralisation des différents services gouvernementaux. Notons à cet égard l'ouverture d'un nouveau réseau du ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration.

Le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine sont parmi les principales régions touristiques du Québec. L'addition d'infrastructures aux parcs de Forillon et de Bic et l'ouverture de centres d'interprétation et de musées originaux ont permis d'accroître le nombre de visiteurs et la durée de leur séjour. L'emploi en a profité grandement, mais il est peu probable que cette forte croissance se maintienne au cours des prochaines années. Soulignons toutefois que les autorités fédérales et provinciales considèrent comme prioritaire le secteur touristique dans le cadre de leurs programmes d'aide au développement de la région.

Saguenay – Lac-Saint-Jean

Les indicateurs globaux

Les conditions du marché du travail ont été plutôt difficiles au Saguenay – Lac-Saint-Jean en 1989. La région a été particulièrement touchée par le ralentissement de l'économie québécoise avec une perte d'environ 900 emplois. Cette décroissance de l'emploi (-0,8 %) n'est cependant pas exclusive au Saguenay – Lac-Saint-Jean, quatre autres régions du Québec ayant subi le même sort. La situation aurait été plus grave, n'eût été de la présence de l'important chantier de construction de l'aluminerie de Laterrière. Cet investissement a en effet contribué à maintenir un niveau d'activité élevé dans la conurbation du Haut-Saguenay.

Les mauvaises conditions du marché du travail ont incité plusieurs personnes à se retirer du marché. La population active a ainsi chuté de 1,8 %, ce qui s'est traduit par une baisse de 1,6 point de pourcentage du taux d'activité. À 56,8 %, celui-ci est parmi les plus bas au Québec. Ce repli de l'activité sur le marché du travail régional a contribué à diminuer le nombre de chômeurs, entraînant le taux de chômage sous les 12 %, soit à 11,4 %.

Même si les contrecoups de la mauvaise conjoncture économique se sont déjà fait passablement sentir en 1989, l'économie régionale devrait de nouveau tourner au ralenti en 1990 avec une croissance de l'emploi de 0,7 %, tout juste suffisante pour récupérer les emplois perdus en 1989. En 1991, malgré la fin des travaux à l'aluminerie de Laterrière, la croissance de l'emploi (1,8 %) dans la région se situera légèrement au-dessus de la moyenne québécoise de 1,5 %.

Ce raffermissement prévu du marché de l'emploi permettra à plusieurs personnes de réintégrer le marché du travail. La population active croîtra donc sensiblement en 1990 et 1991, soit de 1,2 % et 1,4 % respectivement, ce qui permettra un gain de près d'un point du taux d'activité, à 57,6 %. Comme la croissance de l'emploi sera à peu près équivalente à celle de la population active, le taux de chômage se stabilisera en 1990 et 1991 autour de 11,5 %, soit à un taux supérieur d'environ deux points à la moyenne québécoise.

Le marché du travail régional s'est révélé, sur le plan de la croissance de l'emploi, très dynamique entre 1984 et 1986, mais il a ralenti sérieusement depuis 1987. L'économie du Saguenay – Lac-Saint-Jean fait face à des problèmes structurels importants qui se traduisent par une contribution moins importante des grandes entreprises de ses secteurs traditionnels. À moyen terme, la création d'emplois sera plutôt modérée, en l'absence de projets industriels majeurs. Ainsi, la croissance annuelle moyenne prévue pour la période 1990-1994 est de 1,3 %, progression à peu près semblable à la moyenne québécoise. Malgré cette croissance lente de l'emploi, plusieurs personnes réintégreront le marché du travail d'ici 1994, ce qui fera passer le taux d'activité à 59,2 %, un gain de plus de deux points en cinq ans. Le taux de chômage oscillera au cours de cette période autour de 11,3 %.

Les secteurs d'activité

Le secteur primaire

L'emploi dans le secteur primaire a connu une bonne progression en 1989 au Saguenay – Lac-Saint-Jean. Dans le secteur agricole, la situation a été relativement stable et l'expansion s'est poursuivie dans le domaine de la culture en serres grâce à un investissement chez Serres Sagamie (Chicoutimi) et à la construction d'une champignonnière à Shipshaw (Mycosag). La stabilité marquera à nouveau ce secteur pour les cinq prochaines années. Des développements dans le domaine de la culture en serres et dans la congélation et le conditionnement des récoltes pourraient cependant contribuer à raffermir la croissance de l'emploi dans ce secteur.

Saguenay – Lac-Saint-Jean

Emploi

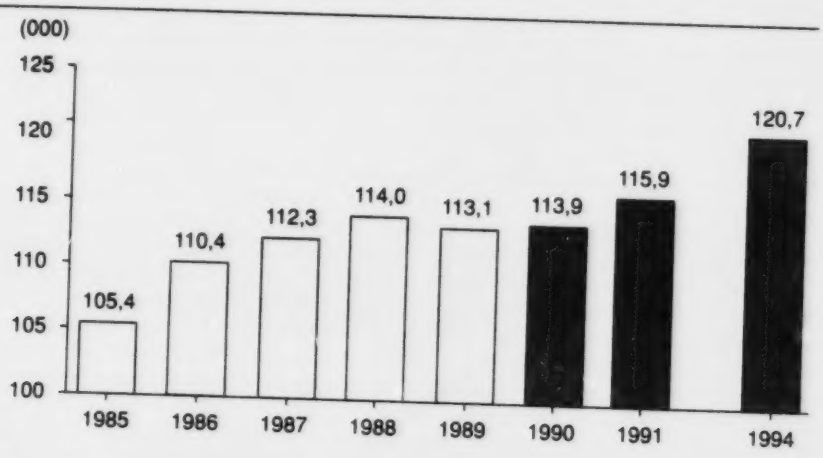

Taux de chômage

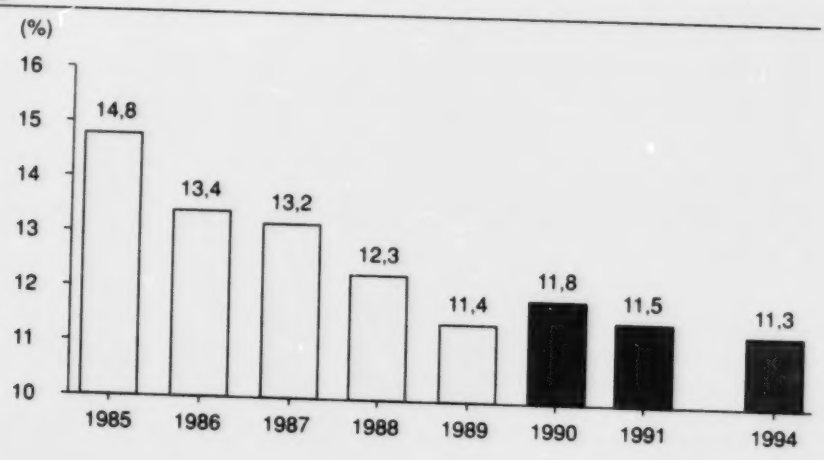

Taux d'activité

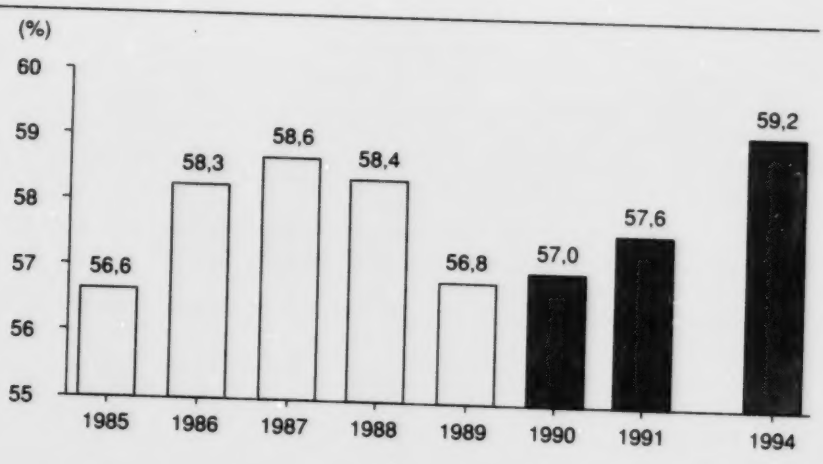

Dans la région, les industries primaires autres que l'agriculture concernent essentiellement les mines et les forêts et, à l'image de la province, elles ont bénéficié de la plus forte croissance de l'emploi en 1989 parmi les grandes branches d'activité. Le secteur des mines a bénéficié d'une conjoncture favorable pour la majeure partie de 1989. Des investissements pour l'expansion de mines et pour l'exploration ont été annoncés en début d'année. Mais à l'automne, la baisse dans les prix des métaux et la conjoncture défavorable ont provoqué des mises à pied importantes à Chibougamau et Chapais. Ce secteur a vraisemblablement atteint le creux de la vague et l'emploi devrait demeurer stable en 1990. Une légère augmentation est prévue pour 1991 tandis qu'à moyen terme, l'emploi devrait peu varier. La région pourrait cependant bénéficier d'investissements nombreux si les travaux d'exploration dans le secteur du lac Kénogami s'avèrent fructueux.

Les entreprises du secteur forestier, confrontées à l'éloignement des sources d'approvisionnement en matière ligneuse, ont reçu une bonne nouvelle à la fin de 1989 : les droits de coupe pour les cinq prochaines années ont été renouvelés sans modification. Ce secteur est lié à l'industrie des pâtes et papiers et s'est ressenti des difficultés qu'a connues cette dernière à la fin de l'année. Les activités demeureront au ralenti en 1990 et de légères pertes d'emplois sont à prévoir, bien qu'elles seront récupérées en 1991. À plus long terme, l'intensification des activités d'aménagement et de reboisement seront la source de la croissance de l'emploi.

Le secteur secondaire

L'année 1989 a été difficile dans le secteur secondaire au Saguenay – Lac-Saint-Jean. Deux des trois principales industries du secteur manufacturier ont fait face à des difficultés. Dans l'industrie des pâtes et papiers, il y a surcapacité de production au niveau mondial et la valeur élevée du dollar nuit à la compétitivité des entreprises canadiennes. Les mesures de rationalisation et de modernisation adoptées par les entreprises de la région visent à maintenir leur degré de compétitivité. Évidemment, l'emploi dans ce secteur s'en ressent. L'industrie du bois et l'industrie des pâtes et papiers en subissent aussi les contrecoups.

Dans le secteur de la première transformation des métaux, la conjoncture était très favorable au début de 1989. Par après, la situation s'est cependant détériorée en raison de la baisse du prix de l'aluminium. Ce secteur demeure malgré tout dynamique, car plusieurs investissements ont été annoncés en 1989 par des PME de la région (Spectube, Stas, Entreprises Charl-Pol, Industries Saguenay). Par ailleurs, l'emploi dans l'industrie de la construction, soutenu par l'important chantier de l'aluminerie de Laterrière, est demeuré aussi vigoureux en 1989 qu'en 1988.

Comme pour l'ensemble du Québec, l'emploi dans le secteur secondaire régional sera à la baisse en 1990, mais il se rétablira en 1991. L'activité demeurera élevée dans l'industrie de la construction, grâce au chantier de l'aluminerie de Laterrière. Les difficultés du secteur des pâtes et papiers, et par ricochet du secteur du bois, sont à l'origine de la décroissance de l'emploi prévue dans le secteur manufacturier. Les efforts de rationalisation et de modernisation des entreprises et une conjoncture internationale plutôt difficile causeront des pertes d'emplois dans ces secteurs.

En l'absence de projet industriel majeur dans la région, le secteur secondaire connaîtra une croissance plus lente que la moyenne des secteurs d'ici 1994 (0,7 % par rapport à 1,2 %). Cette croissance proviendra des PME manufacturières, car les grandes entreprises s'attarderont plutôt à moderniser leurs installations et à remplacer les usines vétustes.

Le secteur tertiaire

Après avoir connu une pause en 1988, l'emploi dans le secteur tertiaire a repris sa croissance en 1989. Le secteur des services, les sous-secteurs de l'hébergement et de la restauration et des divertissements et loisirs en tête, est à l'origine du gain d'emplois dans le tertiaire. Le développement de l'infrastructure touristique s'est poursuivi avec plusieurs investissements répartis sur tout le territoire. À l'opposé, le ralentissement général de l'activité dans la seconde moitié de l'année a contribué aux pertes d'emplois dans le secteur des transports, communications et autres services publics, dans celui des finances, assurances et affaires immobilières et dans le commerce. Ce dernier, après plusieurs années de croissance, a atteint un niveau de maturité. La concurrence y est féroce, et plusieurs entreprises ressentent rapidement les effets du ralentissement économique.

À court et moyen terme, l'emploi dans le secteur tertiaire continuera de croître à un rythme supérieur à celui des secteurs primaire et secondaire. Stable à court terme, l'emploi dans les secteurs des transports, communications et autres services publics, du commerce et des finances, assurances et affaires immobilières augmentera légèrement à moyen terme, entraîné par une hausse de l'activité. Le secteur des services personnels et commerciaux bénéficiera de la plus forte croissance en 1990 et 1991 et d'une croissance à peu près équivalente à celle des autres secteurs du tertiaire pour l'ensemble de la période de prévision. Les secteurs de l'hébergement et de la restauration, des divertissements et loisirs et des services aux entreprises seront encore les fers de lance de cette croissance. Soutenus en cela par de nombreux investissements, entre autres dans le cadre du Parc marin du Saguenay (projet qui prévoit des déboursés gouvernementaux de 20 millions de dollars sur 10 ans et la réalisation du centre de ski du Mont-Édouard), ils constitueront le moteur de la création d'emplois dans plusieurs municipalités de la région au cours des prochaines années. Enfin, parmi les autres secteurs des services, celui des services médicaux et sociaux verra son effectif augmenter grâce à une hausse dans la demande de soins à domicile et au vieillissement de la population.

Québec et Chaudière-Appalaches

Les indicateurs globaux

En 1989, dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, le nombre d'emplois a augmenté de 8 800 ou 2,1 %, soit un rythme de croissance environ deux fois plus rapide que celui de l'ensemble du Québec. Cette création d'emplois, quoique inférieure à celle de 1988, est sensiblement égale à la somme des emplois créés en 1986 et 1987. Elle s'est traduite par une hausse approximative de 11 000 postes à plein temps et une baisse de 2 000 postes à temps partiel. Pour les années 1990 et 1991, l'emploi devrait augmenter encore à un rythme légèrement supérieur à celui de l'ensemble du Québec, soit à des taux de 0,9 % en 1990 et de 1,8 % en 1991. Pour la période de prévision 1990-1994, la croissance annuelle moyenne de l'emploi sera de 1,4 %. Cette performance permettra encore à l'économie régionale d'obtenir l'un des plus bas taux de chômage au Québec.

La faible croissance de la population active a permis au taux de chômage régional de diminuer de 0,9 point en 1989, pour se fixer à 7,1 %. Contrairement aux dernières années, l'emploi croîtra à un rythme inférieur à celui de la population active en 1990, ce qui ramènera le taux de chômage à 8 %. Il demeurera près de ce niveau jusqu'en 1994, soit à environ un point et demi sous celui du Québec. Pour sa part, le taux d'activité restera inférieur à celui du Québec; il atteindra 63,8 % en 1991 et 65,6 % en 1994. L'écart favorable du taux de chômage régional permettra au rapport emploi/population de demeurer supérieur à celui du Québec durant la période de prévision, contrairement aux années passées.

Au niveau sous-régional, la hausse de 9 000 emplois en 1989 se décompose comme suit : une hausse de 11 000 emplois dans la partie métropolitaine des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches et une baisse de 2 000 emplois dans leur partie périphérique. Ainsi, le taux de chômage dans la partie périphérique est redevenu plus élevé que dans la partie métropolitaine, contrairement aux deux années précédentes. De plus, le taux d'activité a augmenté de 0,9 point dans Québec-Lévis pendant qu'il diminuait de 1,2 point dans la zone périphérique, de sorte que l'écart en faveur de la zone métropolitaine est passé de 2,4 points en 1988 à 4,5 points en 1989. Signalons qu'en période de croissance économique, la zone périphérique connaît une progression supérieure, alors qu'elle est touchée plus durement et plus rapidement en période de ralentissement comme celle que nous connaissons présentement. Cela s'explique par la structure économique de la zone périphérique qui s'apparente plus à celle d'une région-ressource.

Les secteurs d'activité

Le secteur primaire

Toutes les activités du secteur primaire ont connu une baisse de l'emploi dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches en 1989. Pour 1990 et 1991, on prévoit qu'elles subiront le même sort.

À court terme, l'emploi agricole régional devrait diminuer globalement en raison de la concentration des exploitations, particulièrement dans la production laitière, et de l'impact appréhendé du libre-échange. Le nombre de fermes laitières devrait surtout diminuer dans la Côte-du-Sud et dans la Beauce. Un relâchement possible des programmes canadiens de stabilisation des revenus pourrait par contre favoriser les super-producteurs de porcs de la région Chaudière-Appalaches, qui avaient connu en 1989 une période où le prix était relativement bas. Les fermes serricoles connaissent actuellement une expansion importante; mentionnons à cet égard le projet des Serres du Saint-Laurent à Portneuf (8,5 millions). Par contre, les exploitations acéricoles sont toujours en danger.

Québec et Chaudière-Appalaches

Emploi

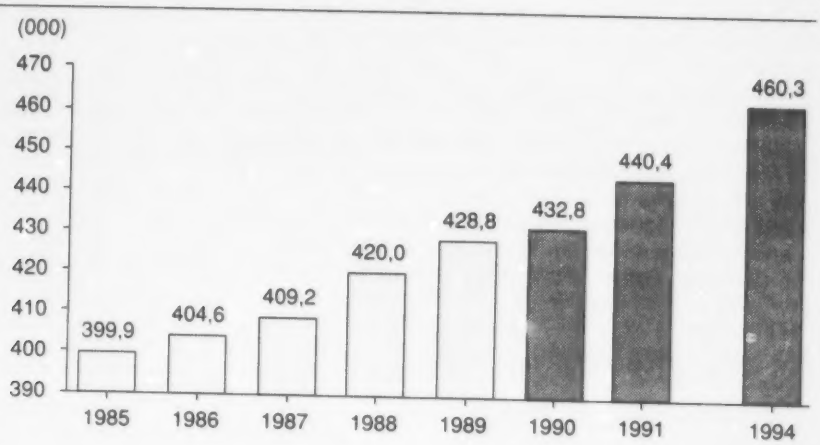

Taux de chômage

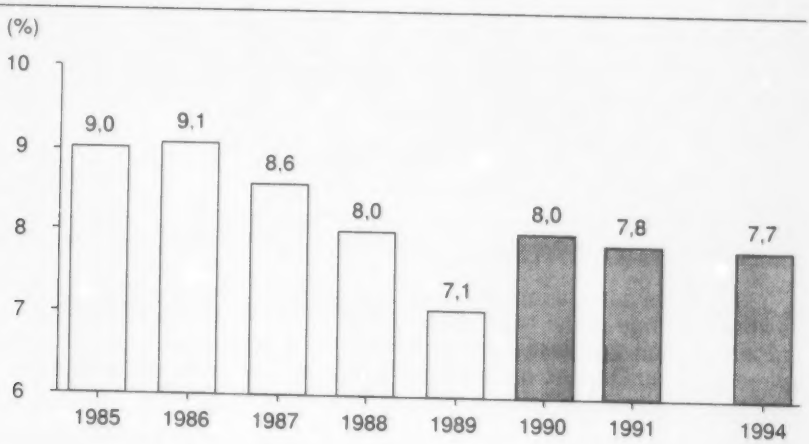

Taux d'activité

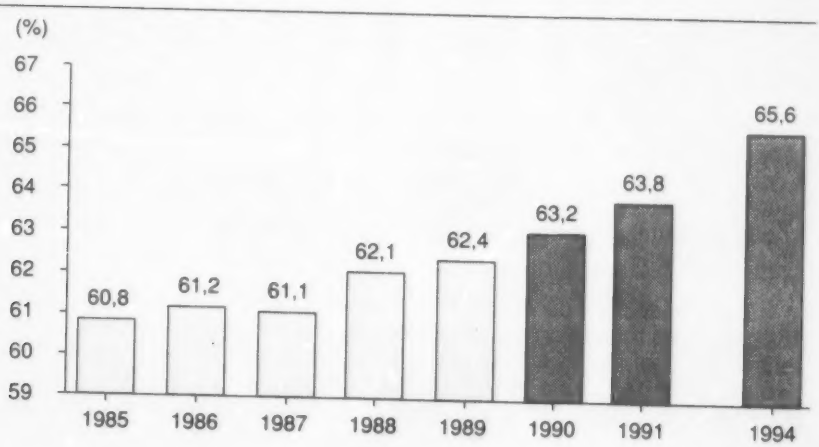

Dans la forêt, le programme de reboisement a atteint sa vitesse de croisière. Toutefois, l'emploi dans ce secteur devrait reculer en 1990 en raison de la diminution des activités de coupe prévue à court terme. Les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches sont parmi celles au Québec où les récoltes de matières ligneuses excèdent le plus la capacité de régénération de la forêt. De plus, le ralentissement dans la construction résidentielle viendra accentuer la baisse de l'emploi en forêt en 1990.

Les mines et carrières connaîtront aussi une baisse de l'emploi au cours des prochaines années. La production de fibres d'amiante a augmenté en 1989, à cause principalement de la hausse des exportations vers les pays en voie de développement, permettant la reprise de l'exploitation de la mine Bell en mars dernier. Mais déjà pour 1990, Lab Chrysotile prévoit une baisse de 20 % de la production. On ne s'attend plus à une croissance dans cette industrie, en raison de la décision de l'Agence américaine de protection de l'environnement de bannir graduellement l'amiante. Par contre, les carrières de granit continueront à profiter d'une forte demande venant de la construction commerciale.

Le secteur secondaire

Selon Statistique Canada, le secteur manufacturier a connu en 1989 une baisse de l'emploi dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. Toutefois, il faut tenir compte du fait que pour les petits nombres (moins de 10 000), ces estimations sont moins fiables. Cette remarque vaut en particulier pour les secteurs du caoutchouc et du plastique, de la première transformation des métaux et de l'imprimerie. Pour 1990 et 1991, le secteur manufacturier parviendra, au mieux, à maintenir son niveau actuel. Par la suite, il connaîtra une légère croissance de 1992 à 1994. Ce sont principalement les industries du plastique, de la première transformation des métaux, de la machinerie, des produits minéraux non métalliques et des produits électriques qui alimenteront cette croissance. Par contre, les secteurs des aliments et boissons, du tabac, du cuir, de l'habillement et de l'équipement de transport subiront une baisse de l'emploi. Le secteur de la construction parviendra encore à maintenir un niveau élevé d'emploi, et même à l'augmenter à partir de 1991, grâce essentiellement aux chantiers industriels et aux travaux de génie civil.

L'emploi dans la fabrication d'aliments et boissons sera influencé négativement par le libre-échange et par le système actuel de la répartition du lait entre les entreprises de transformation qui désavantage surtout les coopératives. La création d'un géant agro-alimentaire au Québec est imminente et ouvrira la porte à une nouvelle rationalisation de l'emploi, poursuivant la tendance de la dernière décennie.

L'expansion rapide de l'emploi observée au cours des dernières années dans l'industrie des plastiques, avec I.P.L. comme chef de file régional, devrait se poursuivre, mais avec une intensité moindre en raison de l'automatisation accrue. Cette industrie sera appuyée par le Centre de recherche et de formation sur les plastiques, qui comprendra un incubateur d'entreprises.

Pour sa part, le secteur du cuir résiste de moins en moins à la concurrence étrangère. On a assisté en 1989 à la fermeture de Bastien à Saint-Émile et à Loretteville, qui a conduit à une perte de 425 emplois. Ces fermetures et celle du Centre québécois de haute technologie de la chaussure créé tout récemment donnent un sérieux avertissement à cette industrie qui subira sans doute de nouvelles baisses de l'emploi au cours des prochaines années.

Dans le secteur du textile, on n'a pas hésité au cours des dernières années à se doter des dernières technologies, ce qui devrait permettre de maintenir le niveau d'emploi. Le secteur de l'habillement a du mal à affronter la concurrence, comme en fait foi la fermeture en 1989 de l'usine Wonderbra à Québec par les Industries Perroco (perte de 125 emplois). La concentration du secteur de l'habillement dans la région de Chaudière-

Appalaches se poursuit. On peut cependant noter l'expansion soutenue de Louis Garneau à Saint-Augustin-de-Desmaures. Ce secteur sera touché à court terme par le ralentissement économique et l'introduction de la taxe fédérale sur les produits et services, mais l'emploi se maintiendra dans la région de Chaudière-Appalaches grâce à une forme particulièrement flexible d'organisation de la production.

Dans l'industrie du bois de sciage, le ralentissement dans la construction résidentielle, la surtaxe de 8 % à l'exportation vers les États-Unis, la valeur élevée du dollar canadien, l'accumulation des stocks de copeaux par suite de la baisse de production de l'industrie du papier, et les difficultés d'approvisionnement ont freiné la croissance du sciage, et ce, malgré le développement de nouveaux marchés outre-mer. Comme nous le soulignions pour la forêt, les difficultés d'approvisionnement en bois s'accentueront au cours des prochaines années. Quant à elle, l'industrie des portes et fenêtres se porte un peu mieux, mais elle souffre quand même de la diminution des mises en chantier de logements. La performance actuelle des entreprises spécialisées dans le meuble et les systèmes de rangement en métal (Amisco, Montel, et Rousseau Métal) soutiendra à court terme l'industrie du meuble. Dans un contexte de diminution de la construction domiciliaire, on devra compter davantage sur l'exportation et la spécialisation. L'industrie des pâtes et papiers traverse actuellement une période creuse. La faillite de Papiers Saint-Raymond, qui a mis à pied 250 travailleurs, assombrit les espoirs suscités par les intentions de Daishowa de construire une nouvelle usine de pâte kraft et une usine de désencrage.

Alumax inaugurera au printemps de 1992 l'usine d'aluminium Lauralco à Deschambault, ce qui créera 425 emplois directs dans la première transformation des métaux. Par contre, Métallurgie Frontenac de Thetford Mines a connu une forte diminution de son niveau d'emploi en 1989. Soulignons aussi la venue de Galvacor à Québec et du Centre de placage Saint-Augustin à Saint-Augustin-de-Desmaures. Le libre-échange, la nécessité des changements technologiques et le niveau élevé de profits réalisés par l'industrie manufacturière au cours des dernières années permettront au secteur de la machinerie de connaître une bonne croissance dans les années à venir. Ce sera le cas notamment de Turbocristal, un manufacturier spécialisé dans la fabrication de canons à neige. L'emploi au chantier maritime de la M.I.L. Davie a atteint un sommet en 1989 et devrait se maintenir entre 1 500 et 2 000 jusqu'en 1992. Toutefois, la réduction du programme des frégates et les difficultés financières de l'entreprise laissent actuellement planer une grande incertitude, et le chantier pourrait même fermer à tout moment d'ici 1992, ce qui modifierait les perspectives d'emploi.

L'industrie des produits électriques de la région de Québec compte plusieurs entreprises qui connaissent du succès sur les marchés internationaux, quoique certaines d'entre elles, dont Bomem à Vanier et Tecrad à l'Ancienne-Lorette, aient fait face à des difficultés en 1989. L'emploi devrait tout de même croître au cours des prochaines années. L'industrie des produits minéraux non métalliques connaît, pour sa part, un développement intéressant au niveau régional, grâce surtout aux investissements chez Glaverbec à Saint-Augustin-de-Desmaures (300 emplois) et chez Granirex à Thetford Mines. Il faut tout de même mentionner les fermetures, en 1989, de Céramique de Beauce et Roto-SNA. Ce secteur sera en forte croissance au cours des prochaines années.

Dans l'industrie chimique, la compagnie Les industries Val-Cartier a mis à pied plus de 300 travailleurs entre 1987 et 1989 et elle devra réorienter sa production du domaine militaire vers le domaine civil. Pour sa part, Ultramar, dans l'industrie du pétrole, a réalisé en 1989 la modernisation de son établissement à Saint-Romuald (100 millions de dollars, 10 emplois). L'industrie des produits divers est aussi en croissance grâce à des entreprises dynamiques comme Hoplab à Québec et Procycle à Saint-Georges.

Les prévisions de la Commission de la construction du Québec pour les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches indiquent que l'activité dans la construction se stabilisera en 1990, malgré la faiblesse qui se poursuivra dans le domaine résidentiel. Les travaux de génie (usines d'épuration, ligne électrique sous-fluviale Portneuf-Lotbinière)

et de construction industrielle (Alumax, Glaverbec, Daishowa) connaîtront une recrudescence de leurs activités. De son côté, la construction commerciale et institutionnelle, alimentée par le projet de la Régie de l'assurance automobile, demeurera à son niveau actuel. Pour la période 1990 à 1994, l'emploi dans la construction devrait connaître une hausse annuelle moyenne de 1,6 % malgré un recul anticipé de 1,5 % en 1990.

Le secteur tertiaire

L'emploi dans le secteur tertiaire a augmenté de façon appréciable en 1989. Au cours des prochaines années, la croissance de l'emploi proviendra principalement des divertissements et loisirs, des services divers, des services aux entreprises et des services médicaux et sociaux.

Au début de 1990, Via Rail a mis fin à plusieurs de ses lignes de transport ferroviaires, entraînant environ 70 mises à pied au niveau régional. L'entrée en scène d'Air Alliance en 1988, qui compte maintenant plus de 200 employés, a donné une nouvelle impulsion au transport aérien dans la région de Québec. Au port de Québec, les activités de Lauralco et de Glaverbec, les exportations croissantes de granit et le réaménagement des installations portuaires pour recevoir de nouveau des conteneurs favoriseront la croissance de l'emploi. L'arrivée de la station de Télévision Quatre-Saisons a créé en 1989 près d'une centaine de nouveaux emplois dans les communications. Les nouvelles technologies entraînent cependant un plafonnement de l'emploi dans ce secteur. Les services publics connaîtront une certaine croissance grâce à la construction des usines d'épuration des eaux (quelques dizaines de nouveaux emplois), aux nouveaux besoins d'électricité engendrés par les investissements industriels et à la nécessité de rénover le réseau de distribution de l'électricité.

Les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches deviennent de plus en plus une plaque tournante pour la partie est du Québec dans le commerce de gros et, par conséquent, dans le transport. Le commerce de détail traverse une période de ralentissement, après la croissance effrénée des centres commerciaux au cours des dernières années. C'est le résultat du ralentissement général de l'économie et de la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs par suite notamment de l'augmentation des taux d'intérêt. L'année 1989 a vu la fermeture des magasins Norman, Keystone et Eaton (Lévis-Lauzon).

Tout le secteur des finances, assurances et affaires immobilières devrait connaître encore une croissance supérieure à celle de l'économie régionale. En effet, le Mouvement Desjardins et La Mutuelle des fonctionnaires ont connu une croissance importante en 1989, en élargissant leur gamme de produits et leur clientèle. Cette croissance devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

L'enseignement professionnel aux adultes, l'ouverture du Musée de la civilisation et de nouveaux pavillons à l'université Laval entraîneront une très légère croissance de l'emploi dans l'enseignement au cours des prochaines années. Par ailleurs, la croissance dans les services médicaux et sociaux, les services aux entreprises, les services personnels et les services divers se poursuivra. L'administration publique devrait aussi connaître une légère croissance.

Les années à venir devraient être des années de croissance pour l'industrie touristique, malgré l'effet négatif de la nouvelle taxe sur les produits et services. Les nombreux projets dans l'hôtellerie[1] et les investissements dans les stations touristiques reliées au ski alpin témoignent de la vigueur de cette industrie dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

1. Les Galeries de la Capitale, l'agrandissement du Château Bonne-Entente, la conversion de l'ex-usine Dominion Textiles, Journey's End au centre-ville, le Sieur LeNeuf à Portneuf, le Normandin, le projet de Raymond Malenfant.

Mauricie – Bois-Francs

Les indicateurs globaux

L'année 1989 n'aura pas été à la hauteur des attentes pour le marché du travail de la Mauricie – Bois-Francs. En effet, le dynamisme de l'économie régionale ne s'est pas reflété dans les indicateurs du marché du travail.

L'emploi, qui s'est chiffré à 198 700, a reculé de 0,1 % par rapport à l'année précédente. Cette moyenne annuelle cache une évolution fort inégale tout au long de l'année. En effet, un recul a été enregistré de janvier à mai, puis l'écart s'est amenuisé, de sorte que la région a connu un gain net de juillet à octobre. Un autre paradoxe réside dans le fait que la croissance de la population occupée s'est produite durant une période de l'année où les perspectives économiques apparaissaient plus pessimistes.

La région n'a pas connu une année intéressante au chapitre de la participation au marché du travail. Malgré l'arrivée de 1 900 nouvelles personnes actives, le taux d'activité a reculé de 0,3 point à cause d'une progression plus rapide de la population adulte. Étant donné l'absence de création nette de nouveaux postes de travail (2 000 emplois à plein temps gagnés, perte de 2 000 à temps partiel), le nombre de chômeurs a augmenté de 9,6 %, pour atteindre 22 800 en 1989. Le taux de chômage s'est établi à 10,3 % en 1989, en hausse de 0,8 point comparativement à 1988.

La région métropolitaine de Trois-Rivières a bénéficié d'une conjoncture relativement bonne en 1989. L'emploi s'est accru de 1,5 %, ce qui a fait grimper le nombre de personnes occupées à 54 300. Le retrait de 300 personnes de la population active a aussi contribué à abaisser de 1 000 le nombre de chômeurs, qui s'est fixé à 5 200 en 1989. Ainsi, le taux de chômage métropolitain a reculé de 1,6 point, atteignant 8,7 %.

À court terme, les chances pour la région de reprendre le chemin de la croissance sont bonnes. En effet, la population occupée devrait s'accroître de 0,7 % en 1990 et de 1,2 % en 1991, ce qui équivaudra à la création totale de 3 900 emplois. Signalons cependant que nous sommes très éloignés des niveaux de croissance enregistrés durant la seconde moitié des années 80. La population active augmentera plus rapidement durant ces deux années (5 100 personnes), de sorte que le bassin de main-d'œuvre régional disponible atteindra de nouveaux sommets à court terme (224 200 personnes en 1990 et 226 600 en 1991). Parallèlement, le taux d'activité aura à peine regagné en 1991 son niveau de 1988. Sur un autre plan, le nombre de chômeurs se maintiendra à court terme autour de 24 000. Le taux de chômage sera de 10,7 % en 1990 et de 10,6 % l'année suivante. Signalons aussi la progression limitée du rapport emploi/population (0,3 point de plus en 1991 par rapport à 1989).

Le scénario prévisionnel régional d'ici 1994 fait état d'une croissance lente mais constante de la population active et de l'emploi, comme ce sera le cas pour l'ensemble du Québec. Ainsi, on doit s'attendre à l'arrivée de 3 000 personnes par année en moyenne au sein du marché du travail de la région entre 1989 et 1994, dont 2 700 pourront trouver du travail. On anticipe donc une progression annuelle du nombre de chômeurs de 300 (1,1 %), qui grimpera à 24 100 en 1994. Conséquemment, le taux de chômage restera supérieur à 10 %, ce qui est loin de son niveau «plancher» de 1988 (9,5 %) et en deçà des pourcentages enregistrés au cours de la dernière décennie.

Cette performance attendue du marché du travail régional à moyen terme n'est ni plus ni moins que l'écho de l'évolution récente des indicateurs de ce marché. En effet, en 1994, le taux de chômage sera supérieur de 1,2 point à la moyenne québécoise, soit l'écart moyen constaté au cours de la dernière décennie. Le taux d'activité et le rapport emploi/population seront inférieurs respectivement de 3,6 points et de 4,1 points par rapport à leur équivalent provincial, alors que l'écart a varié entre 2,5 points et 5 points au

cours des années précédentes. La région aura encore environ 6,5 % de l'emploi et de la population active québécoise, mais 7,5 % des chômeurs de la province en 1994, comme c'était le cas au cours des années 80.

Les secteurs d'activité

Le secteur primaire

Selon les données de Statistique Canada, l'agriculture régionale aurait perdu 27,1 % de son effectif en 1989, soit 3 200 emplois, ce qui est pour le moins assez étonnant. Chose certaine, les perspectives à court terme font état d'un recul de 4,7 % de l'emploi agricole dans la région d'ici 1991, soit 400 personnes occupées en moins. L'agriculture retrouvera en 1994 son niveau d'emploi de 1989 (8 600), mais on sera encore loin du niveau de 1987 (15 000) et de 1988 (12 000).

L'emploi n'augmentera que légèrement dans le secteur de la forêt malgré une reprise escomptée du marché papetier et la poursuite des travaux de reboisement et d'aménagement forestier. Dans l'industrie minière, la réouverture de la mine Muscocho à Notre-Dame-du-Montauban fermée récemment est envisageable. Somme toute, le secteur primaire ne sera pas un créateur net d'emplois d'ici 1994 en Mauricie – Bois-Francs.

Le secteur secondaire

Malgré une année 1989 marquée par des signes évidents de ralentissement économique à l'échelon québécois, le secteur manufacturier régional s'est enrichi de 900 postes, en hausse de 1,7 % par rapport à 1988. L'effectif industriel a atteint 52 500 personnes grâce à la performance de certaines branches, à savoir la transformation des métaux (ouverture de l'usine Norsk-Hydro à Bécancour : 350 emplois), les produits en métal, le caoutchouc et le plastique (implantation de la firme ZCL à Drummondville) et le secteur manufacturier divers (embauche de personnel chez Disques Américain à Drummondville). L'industrie textile a concentré ses efforts sur la modernisation des équipements alors que le bois a bien tiré son épingle du jeu.

La conjoncture n'a pas favorisé les secteurs des aliments et boissons et de l'habillement et encore moins ceux du matériel de transport et du papier. Dans ce dernier cas, les moments difficiles sont dus à la surcapacité de production, à la valeur du dollar canadien et à l'état léthargique de la demande de papier journal. Dans l'équipement de transport, l'industrie nautique a subi la faillite du Groupe Espadon (200 emplois perdus) pour diverses raisons, dont principalement le trop grand nombre de fabricants et la concurrence américaine.

À court terme, les perspectives seront intéressantes pour quelques industries seulement. Dans le secteur des biens durables, l'expansion d'Aluminerie de Bécancour (250 emplois) et la construction d'une usine de ferrochrome (125 emplois) stimuleront l'emploi dans la transformation métallique. L'implantation d'une usine de tiges de métal par la firme Reynolds (40 emplois) à Bécancour compensera la fermeture de l'entreprise Industries Victoria de Victoriaville (perte de 68 emplois).

L'industrie du matériel de transport subira à court terme les contrecoups de l'industrie nautique (fermetures de PME, mises à pied chez les gros fabricants), à moins que la firme Reynolds International concrétise l'implantation de son usine de jantes de roues à Louiseville (300 emplois) et que l'entreprise Camions à incendie Thibeault de Pierreville redémarre sur des assises plus solides. Pour sa part, le secteur des produits minéraux non métalliques se relèvera partiellement de la fermeture prévue en juillet 1990 de l'usine de la compagnie Norton (Cap-de-la-Madeleine : 120 emplois perdus), fermeture reliée à

Mauricie – Bois-Francs

Emploi

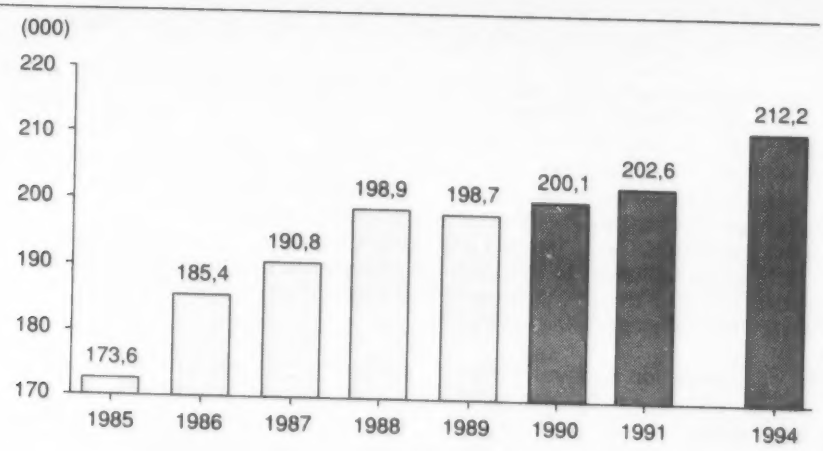

Taux de chômage

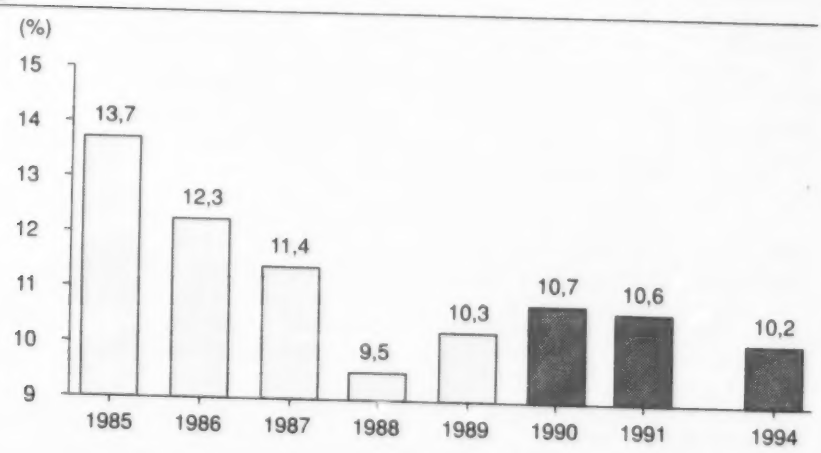

Taux d'activité

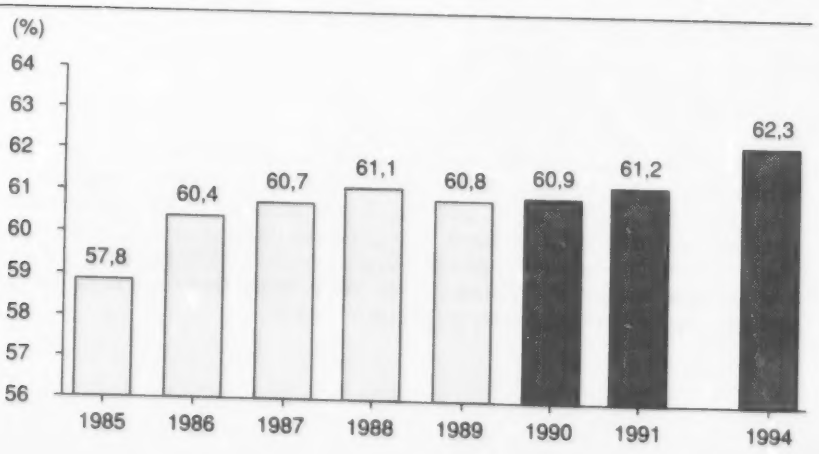

des contraintes environnementales, avec la mise en opération de l'établissement d'Arriscraft à Saint-Étienne-des-Grès. Le secteur des produits électriques perdra quelques dizaines d'emplois à la suite des licenciements faits par Alcan à sa câblerie-tréfilerie de Shawinigan. Par contre, le manufacturier divers s'enrichira de nouveaux emplois avec l'expansion de Disques Américde Drummondville. Le bois et le meuble se tireront d'affaire tant bien que mal à court terme (trop grand nombre de producteurs, marché saturé, etc.).

Du côté des biens non durables, les difficultés persisteront dans plusieurs industries. À Grand-Mère, la firme Stone Consolidated ne reconstruira pas sa cartonnerie et, de plus, l'emploi papetier régressera en raison de la politique de rationalisation de l'effectif même si l'usine de CDM Laminés de Drummondville créera 150 emplois et que la région est susceptible d'accueillir quelques projets d'usines de désencrage. Dans l'habillement, on signale déjà l'arrêt des opérations de la firme Siebruck à Louiseville (80 emplois perdus). Malgré certains petits projets, l'industrie chimique sera durement éprouvée si B.F. Goodrich donne suite à son intention de licencier 100 personnes à Shawinigan. Le textile peut espérer des jours meilleurs avec l'établissement anticipé d'un complexe industriel à Shawinigan (3 usines, 100 millions, 330 emplois).

L'évolution à moyen terme du secteur manufacturier régional repose en grande partie sur quelques industries de biens durables. La transformation accrue sur place du métal (aluminium, magnésium) stimulera l'emploi et pourrait avoir un effet multiplicateur plus fort sur des industries périphériques (produits en métal, machinerie, équipement de transport, produits électriques) si ce créneau de développement est bien exploité et que la sous-traitance est développée au maximum. À cet égard, la région métropolitaine de Trois-Rivières (avec la présence du parc industriel de Bécancour) serait davantage favorisée que le reste de la région. Sur un autre plan, les industries traditionnellement en difficulté (habillement, bois, meuble, cuir) connaîtront une période plus difficile à moyen terme compte tenu, entre autres, des effets de la TPS et de la libéralisation des échanges. Le papier ne sera pas une activité créatrice nette d'emplois, car les éventuelles usines de désencrage ne compenseront pas les emplois perdus par la modernisation des équipements.

Par ailleurs, l'emploi n'a que peu varié dans la construction en 1989 (recul de 200 postes ou 1,4 %) étant donné la chute moins prononcée des mises en chantier en région comparativement à dans l'ensemble du Québec et le dynamisme du volet industriel. À court terme, l'emploi restera à un niveau élevé en autant que la demande de nouveaux logements sera devancée en 1990 pour pallier les effets de la TPS. Néanmoins, la baisse d'activité du volet industriel sera compensée par une hausse des travaux de génie.

À moyen terme, les perspectives d'emploi se révèlent bonnes pour la construction. La vocation industrielle du parc de Bécancour sera un atout positif pour la région, de même que la poursuite des travaux de génie (assainissement des eaux, réseau hydro-électrique). Cela compensera le ralentissement escompté dans le secteur résidentiel en raison de la formation d'un moins grand nombre de ménages.

Le secteur tertiaire

À peine 1 700 emplois ont été créés dans le secteur tertiaire en 1989, soit une croissance de 1,4 %. Les gains de personnel se sont concentrés dans les transports, communications et autres services publics (1 200 postes ou 10,7 %) et dans la branche des finances, assurances et affaires immobilières (500 postes ou 6,8 %). Malgré l'ouverture d'un important centre commercial à Drummondville (600 postes), le commerce n'a eu que 300 nouvelles personnes occupées en 1989. Signalons le repli de l'emploi de 4,5 % (500 postes) dans l'administration publique en 1989.

À court terme, quelques secteurs seront à surveiller. En dépit de la fermeture de certains concessionnaires automobiles, le commerce connaîtra une certaine croissance au cours des prochaines années avec la construction d'un centre commercial à Arthabaska (1 000 emplois) et l'expansion du Carrefour de Trois-Rivières Ouest (150 emplois). L'hébergement et la restauration bénéficieront des projets hôteliers actuellement en cours dans la région.

À moyen terme, le secteur tertiaire continuera d'offrir la majorité des nouveaux postes de travail. Toutefois, les gains d'emplois seront hypothéqués dans quelques branches. L'endettement élevé des ménages n'aidera pas la cause de l'emploi dans le commerce tandis que les contraintes budgétaires gouvernementales nuiront à la croissance de l'effectif de l'administration publique et des services médicaux et sociaux, pour les soins à domicile par exemple. L'application de la TPS sera un obstacle pour les services personnels, l'hébergement et la restauration et les services divers. Néanmoins, le secteur tertiaire progressera à un rythme plus rapide que les activités du primaire et du secondaire.

Estrie

Les indicateurs globaux

L'année 1989 aura été une année satisfaisante pour la région de l'Estrie malgré un net ralentissement du rythme de croissance de l'emploi. Alors qu'en 1988, le nombre de personnes occupées s'était accru de 6,7 %, la croissance n'était plus que de 2,9 % en 1989. Avec une croissance de 1 % de l'emploi en 1989, le Québec a connu un ralentissement tout aussi prononcé. Pour 1990 et 1991, on prévoit que le rythme de progression ralentira à nouveau à 2 %, mais qu'il continuera toutefois à être supérieur au taux prévu pour le Québec.

La croissance de la population active a été supérieure à celle de l'emploi. Ainsi, le volume de chômeurs s'est accru substantiellement en 1989. Alors qu'au Québec le nombre de chômeurs demeurait stable, la région en enregistrait 1 700 de plus et voyait son taux de chômage passer de 8 % à 8,9 %. L'augmentation de la population active demeurera élevée au cours des deux prochaines années. Il y a donc peu d'espoir de voir le taux de chômage régional s'améliorer. Le taux d'activité devrait gagner environ 0,7 point de pourcentage par année et le taux de chômage continuera d'osciller autour de 8,8 % en 1990 et 1991, pour descendre à 8,4 % en 1994.

Les secteurs d'activité

Entre 1988 et 1989, le nombre de personnes occupées a enregistré une croissance dans toutes les branches d'activité économique, sauf dans celles du commerce et des services socioculturels, commerciaux et personnels. Les gains d'emplois se sont tous réalisés à l'extérieur de l'agglomération de Sherbrooke. Celle-ci perdait 800 emplois à la suite des mises à pied permanentes ou temporaires (Lowney, Marimac, Unitcast, etc.) effectuées durant l'année 1989.

Le secteur primaire

En 1989, le secteur primaire affiche, pour une deuxième année consécutive, une hausse de l'emploi grâce aux gains de 1 400 postes du secteur agricole. Cette nouvelle hausse peut paraître surprenante si on considère la tendance à une plus grande concentration des fermes. Il semble, d'une part, que le fait de considérer maintenant les femmes d'agriculteurs comme des personnes en emploi dans la ferme ait fait augmenter le niveau d'emploi puisque rien n'indique que le nombre de fermes en Estrie a augmenté d'une façon marquée. D'autre part, le développement de nouvelles cultures, telles les cultures en serres et les cultures biologiques, ont contribué à la hausse de l'emploi. Nous prévoyons en 1990 un recul du niveau d'emploi d'environ 4 % et de légers gains par la suite. Le taux de croissance annuel moyen d'ici 1994 devrait atteindre 1 %.

Dans le secteur minier, 300 mises à pied ont été effectuées à la J.M. Asbestos après la fin des travaux d'enlèvement de «mort-terrain». Actuellement, le marché de l'amiante est stable. Par contre, plusieurs nuages planent à l'horizon par suite du bannissement de l'amiante par l'Agence américaine de protection de l'environnement. Même si J.M. Asbestos exporte peu aux États-Unis, elle pourrait subir les effets d'entraînement d'une telle décision sur les autres pays consommateurs. Pour l'ensemble de la période de prévision, l'emploi devrait évoluer légèrement à la hausse.

Estrie

Emploi

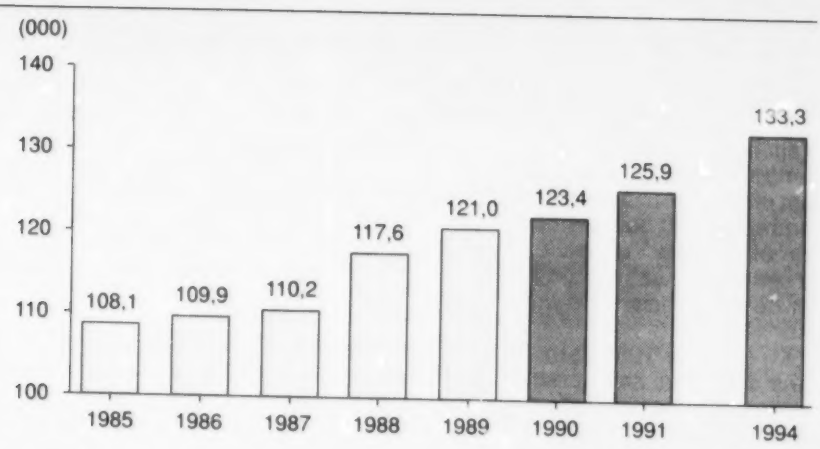

Taux de chômage

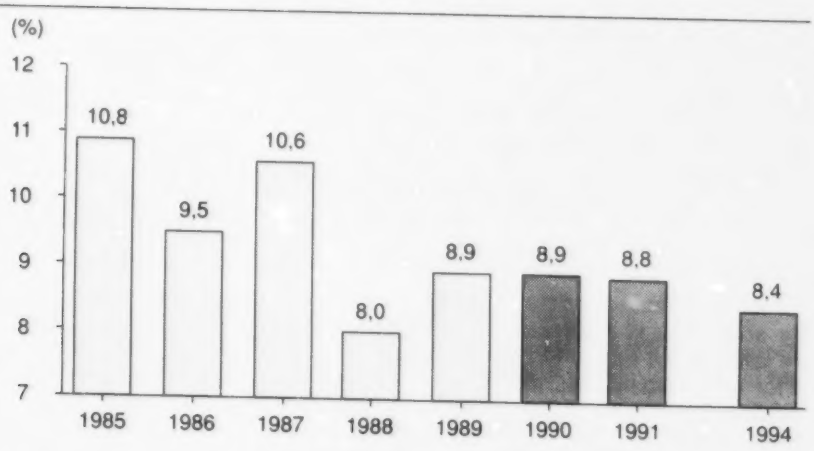

Taux d'activité

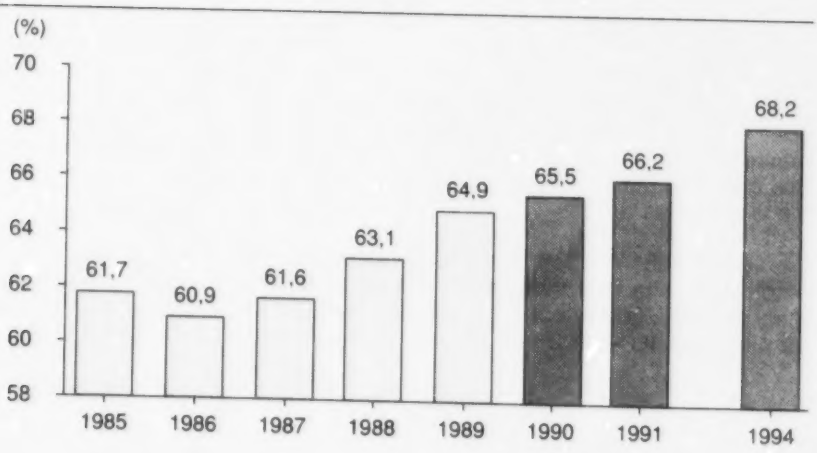

Le secteur secondaire

Contre toute attente, le secteur secondaire estrien a enregistré un important gain de 5 900 postes en 1989 après le recul subi en 1988. C'est une augmentation de plus de 20 %. Alors qu'en 1988, les secteurs manufacturier et de la construction enregistraient des pertes d'emplois, ils ont affiché des hausses respectives de 17,6 % et de 32,1 % en 1989.

Le secteur manufacturier sera perturbé au cours des prochaines années. La libéralisation des échanges et la globalisation des marchés forceront les entrepreneurs à s'ajuster en vue d'accroître leur productivité et leur compétitivité sur les marchés étrangers. Il est encore trop tôt pour évaluer les premiers effets du libre-échange, mais déjà, la grande entreprise fait des gestes évidents. Ainsi, la récente fusion de Dominion Textile et de C.S. Brook de New York est une réponse concrète à ce nouvel environnement. Elle permettra à ces entreprises de contrôler le marché nord-américain des accessoires de salles de bains et de rationaliser la production.

L'année 1989 aura été particulièrement éprouvante pour certains employés du secteur des biens non durables. Des mises à pied importantes et des fermetures sont survenues dans les secteurs des aliments et boissons (Lowney), du cuir (Chaussures C.D.R. et Chaussures Abénaquis), du caoutchouc (Camoplast) et du textile (Marimac, Condelle, Dominion Textile). Toutefois, plusieurs investissements sont venus atténuer ces effets négatifs, particulièrement dans le caoutchouc et plastique (Ani-Mat, La société Thoma, Techno-Caoutchouc et Waterville T.G.). Pour ce dernier secteur, nous prévoyons des hausses de l'emploi de 7,4 % et de 3,4 % en 1990 et 1991. Dans le cuir, le redémarrage de Chaussures C.D.R. a permis de récupérer une trentaine d'emplois et l'achat de Sunbeam par H.H. Brown à Richmond pourrait en créer une soixantaine. Les conditions actuelles nous amènent toutefois à prévoir une légère baisse pour les prochaines années. Enfin, le secteur de l'habillement connaît habituellement des arrêts périodiques de production. Cependant, la réouverture d'usines et l'expansion de la compagnie Canadelle à Lac-Mégantic et de Spencer Supports de Rock Island maintiendront le niveau actuel de l'emploi. Globalement, le secteur des biens non durables a maintenu son niveau d'emploi en 1989 et devrait connaître une hausse en 1990 et en 1991.

Représentant un peu plus de 30 % de l'emploi manufacturier, le secteur des biens durables sera le moteur de l'expansion du manufacturier. Pour ce secteur, l'année 1989 se termine sur une note positive malgré quelques difficultés de parcours chez Unicast ou chez Communications Tie. En effet, plusieurs projets d'investissement devraient consolider les emplois dans les différents secteurs qui le composent. Ainsi, on a recensé plusieurs projets dans le secteur du bois et de nouvelles implantations d'entreprises dans le secteur des produits métalliques (Cepco à Coaticook, expansion de Fercobec, des Industries Godbout, de Mésotec dans la région de Sherbrooke et implantation d'une usine de filtres à air à Wotton). Dans les produits électriques, la récente expansion de C-Mac, qui a obtenu un contrat de 25 millions de dollars auprès d'IBM et racheté les installations de Communications Tie, viendra atténuer les effets négatifs de la fin des opérations de cette dernière. Enfin, l'industrie du granit a poursuivi sa croissance grâce à l'expansion des marchés de la construction résidentielle qui, à son tour, a entraîné de nouveaux investissements tant dans la région de Lac-Mégantic que dans les villes frontalières. Nous prévoyons des gains de 400 et de 500 emplois pour les années 1990 et 1991 dans le secteur des biens durables.

Entre 1981 et 1986, le secteur manufacturier estrien a enregistré une perte de 600 emplois et cette tendance négative s'est poursuivie en 1987 et 1988. Après le redressement en 1989, ce secteur continuera à connaître une évolution positive de l'emploi durant les cinq prochaines années, qui devrait se traduire par un gain annuel moyen de 1,7 %.

Malgré une baisse générale de l'activité de la construction en Estrie, le niveau d'emploi a augmenté en 1989. En effet, la croissance de la part relative de la construction domiciliaire a provoqué une hausse de 1 700 postes et a ramené le nombre de personnes occupées au même niveau qu'en 1987. Il n'en demeure pas moins que le nombre d'heures travaillées a fortement diminué en 1989 (– 17,2 %) par suite de la forte baisse de la valeur estimative de la construction commerciale et résidentielle. Le haut taux d'inoccupation de logements dans la région devrait aussi freiner le rythme de croissance du nombre de mises en chantier. Toutefois, à l'image du Québec, le niveau d'emploi de ce secteur devrait maintenir une tendance positive dans les prochaines années, mais à un rythme modéré.

Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire, qui a été le véritable pôle de croissance de l'économie régionale au cours des dernières années, était en perte de vitesse en 1989. Entraîné par une diminution de 1 100 emplois dans le commerce et de 3 600 dans le grand secteur des services socioculturels, commerciaux et personnels, le secteur tertiaire a accusé une perte nette de 1 800 postes.

Le secteur du commerce a subi les contrecoups du ralentissement des ventes au détail. Celles-ci ont affiché une hausse de seulement 2,6 % au Québec en 1989, soit une baisse en termes réels. De plus, il semble que l'ouverture récente des Galeries Drummond ait pu faire perdre une partie de la clientèle provenant de l'extérieur de la région de l'Estrie. L'ouverture de nouveaux petits centres commerciaux devrait toutefois favoriser la création d'emplois au cours des prochaines années.

Le secteur de l'hébergement et de la restauration a été très dynamique en 1989. Après un lent départ en début d'année, le rythme de croissance s'est accéléré dans les six derniers mois de l'année 1989, ce qui a permis de ramener l'emploi au niveau de 1988. Les récentes ouvertures d'hôtels (Delta à Sherbrooke, Sheraton à Magog) ainsi que la bonne saison touristique estivale sont les causes principales de ce regain d'énergie. Le dynamisme de l'industrie touristique estrienne devrait persister et permettra une augmentation de l'emploi dans ce secteur à un taux annuel moyen d'environ 2,4 % d'ici 1994.

Enfin, le vieillissement de la population accentuera la demande de nouveaux services (soins à domicile, centres d'accueil, etc.) et contribuera à la hausse du niveau d'emploi dans le secteur des services médicaux et sociaux. Nous prévoyons une hausse annuelle moyenne de 2,3 % au cours des cinq prochaines années.

Montérégie

Les indicateurs globaux

Rappelons d'abord qu'en 1988, la création d'emplois en Montérégie a été l'une des plus faibles au Québec. Or, cette région a obtenu en 1989 l'un des plus forts taux de croissance (3,9 %), ce qui s'est traduit par plus de 20 000 nouveaux emplois. Toutefois, la participation au marché du travail a été fortement stimulée par les nombreux projets d'investissement, 21 400 personnes s'ajoutant au bassin de main-d'œuvre régional. Par conséquent, le taux de chômage a baissé légèrement, passant de 8,3 % en 1988 à 8,1 % en 1989. Ce taux était malgré tout l'un des plus faibles au Québec. Par ailleurs, la croissance de la population active a aussi permis d'accroître sensiblement le taux d'activité dans la Montérégie, de 67,3 % en 1988 à 68,8 % en 1989.

D'ici la fin de 1991, l'économie régionale subira un ralentissement qui devrait cependant être moins prononcé que celui de l'ensemble du Québec. Ainsi, le nombre de personnes occupées devrait augmenter de près de 22 000, une croissance de 3,9 %, alors qu'au Québec, une hausse de 2,3 % est anticipée (68 000 postes). En raison d'un accroissement comparable du nombre de personnes actives, les surplus de main-d'œuvre ne devraient pas diminuer, si bien que le taux de chômage régional variera peu pour se situer à 8,1 % en 1991.

À moyen terme, la croissance de l'emploi entre 1989 et 1994 sera modérée, particulièrement si on la compare à la période quinquennale précédente (1984-1989). En effet, l'emploi régional devrait croître à un rythme annuel moyen de 1,7 % d'ici la fin de 1994 (1,4 % au Québec) par rapport à un taux moyen de 3,1 % observé entre 1984 et 1989. C'est donc 49 000 emplois qui s'ajouteront d'ici cinq ans par rapport aux 79 000 des cinq années précédentes. Comme la population active augmentera à un rythme légèrement supérieur à celui de l'emploi, soit de l'ordre de 1,8 %, le taux de chômage sera en légère progression pour se situer à 8,4 % en 1994. Toutefois, même si au cours de la période de prévision le taux de chômage de la région de la Montérégie continuera d'être inférieur à celui de la province, l'écart ira en s'amenuisant. Cet écart se situait à 1,2 point de pourcentage en 1989; il ne sera plus que de 0,6 point en 1994. Enfin, le taux d'activité franchira la barre des 70 % au cours de l'horizon de prévision pour se hisser à 71 % en 1994, une hausse de plus de deux points par rapport à 1989.

Les secteurs d'activité

C'est au secteur secondaire qu'il faut attribuer la bonne performance du marché du travail régional durant la période 1985-1989, soit une croissance moyenne de l'emploi de l'ordre de 4,6 % par année. Toutefois, c'est le tertiaire, comme cela a été le cas en 1989, qui sera le fer de lance de l'économie montérégienne d'ici 1994. Au cours de cette période, ce secteur enregistrera un accroissement annuel moyen de l'emploi de 1,8 % par rapport à 1,5 % dans le secondaire et 0,9 % dans le primaire, pour une moyenne régionale, tous secteurs confondus, de 1,7 %.

Le secteur primaire

Entre 1985 et 1989, le secteur primaire, composé en grande partie de l'agriculture, a perdu continuellement des emplois, soit une baisse moyenne de 4,6 % par année. Tout comme dans l'ensemble du Québec, l'année 1989 n'a pas dérogé à la règle, si bien que l'emploi agricole a chuté de plus de 1 500 postes par rapport à 1988. D'ici les cinq prochaines années, la croissance de l'emploi dans le secteur agricole sera très modeste et devrait se situer autour de 1,1 % par année, ce qui représente un gain total de 700 emplois au cours de l'horizon de prévision.

Montérégie

Emploi

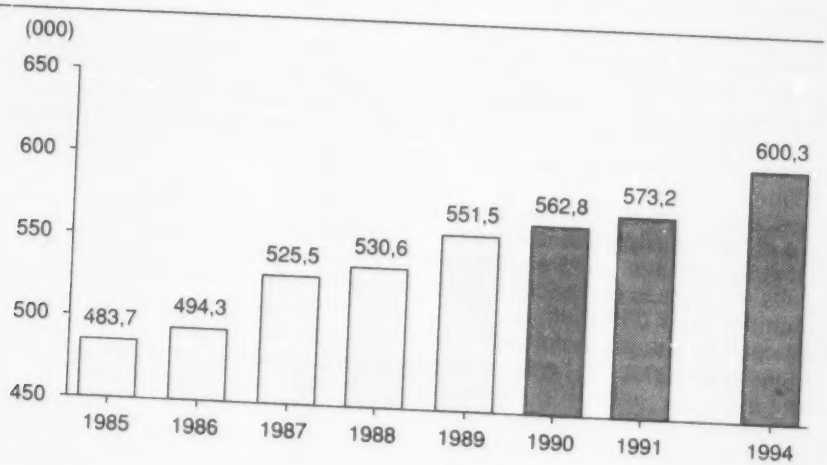

Taux de chômage

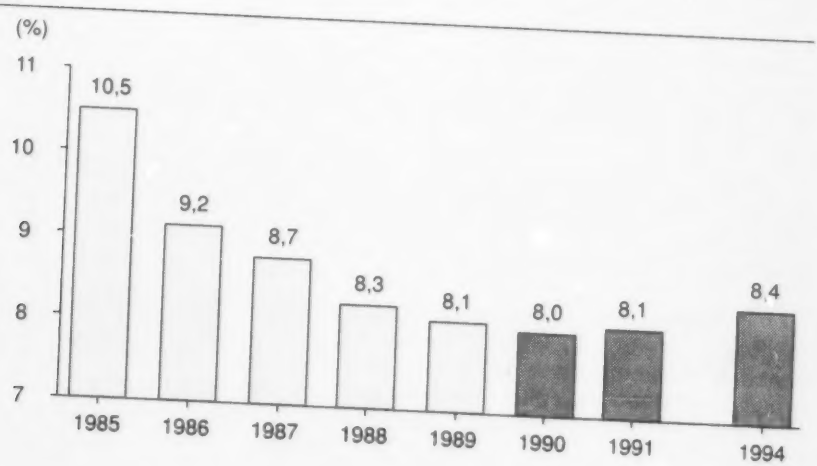

Taux d'activité

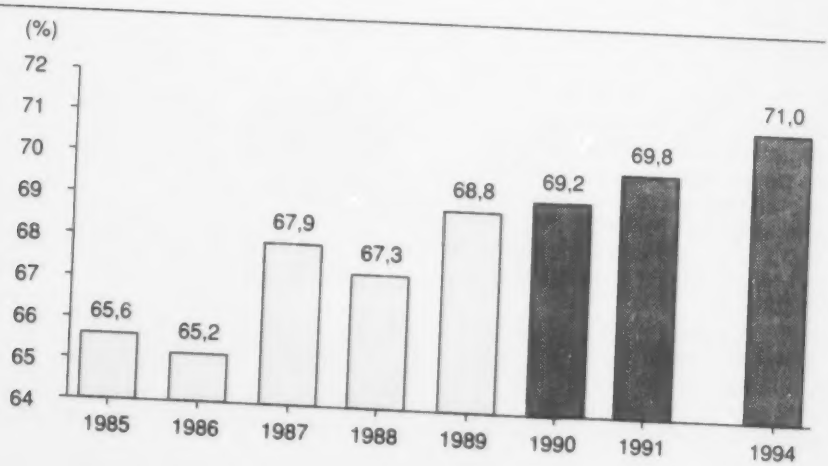

Le secteur secondaire

Si le secteur manufacturier n'a pas été celui qui a généré le plus d'emplois en 1989, il en a été tout autrement au cours de la période 1985-1989. En effet, alors qu'en 1989 seulement 1 800 postes se sont ajoutés dans l'industrie manufacturière pour une croissance d'à peine 1,4 %, c'est 23 000 personnes occupées de plus qu'enregistrait ce secteur entre 1985 et 1989, une hausse annuelle moyenne de 4,8 %. D'ici 1991 et de façon moins prononcée pour la période 1990-1994, cette croissance ralentira, si bien que l'emploi manufacturier s'accroîtra de 11 000 postes au cours de l'horizon de prévision, une hausse annuelle moyenne de 1,6 %.

À quelques exceptions près, soit pour les branches des aliments et boissons, du textile et de l'habillement, les secteurs d'activité reconnus comme étant les chefs de file de l'industrie manufacturière régionale, soit la fabrication d'équipements de transport, les produits électriques et l'industrie chimique, demeureront les pôles de croissance du secteur manufacturier d'ici la fin de 1994. À ces secteurs s'ajouteront ceux de la machinerie et du caoutchouc et plastique qui, tout comme dans l'ensemble du Québec, sont appelés à une croissance de l'emploi nettement supérieure à la moyenne.

Après avoir été en progression au cours des dernières années, le secteur des aliments et boissons ne pourra compter sur des perspectives intéressantes à moyen terme. Depuis quelques années, la conjoncture économique favorable et la hausse du revenu personnel disponible ont contribué à la bonne tenue de ce secteur. Les mêmes facteurs à la baisse entraîneront, dans la Montérégie tout comme dans l'ensemble du Québec, un plafonnement de l'emploi de 1990 à 1994. Signalons cependant que des investissements comme ceux de Weston à Longueuil (47 millions), de Pillsbury à Sainte-Martine (4 millions) et de Trebor à Granby (5 millions) amenuiseront les contrecoups du ralentissement de la conjoncture.

Si le secteur du caoutchouc et plastique maintiendra au cours des cinq prochaines années un taux de croissance de l'emploi supérieur à la moyenne régionale, on ne pourra en espérer autant pour les secteurs du cuir et de l'habillement, qui seront en régression au cours de l'horizon de prévision.

La fabrication d'équipements de transport, qui n'est plus limitée à l'aéronautique depuis l'arrivée, en 1988, à Bromont du constructeur sud-coréen Hyundai, enregistrera une croissance annuelle moyenne de l'emploi de 3,4 % d'ici la fin de 1994, ce qui représente une progression beaucoup plus rapide qu'au cours des cinq dernières années (2,8 %). Ainsi, ce secteur se développera grâce aux investissements comme ceux de Montupet (112 millions, 700 emplois), de GE (40 millions), de Hyundai (120 millions, 120 emplois), et de Pratt et Whitney (300 millions), aux diversifications comme celles que pourrait prendre éventuellement la firme Oerlikon de Saint-Jean-sur-Richelieu, et à l'implantation possible de sous-traitants de l'industrie de l'automobile dans la région de Bromont (150 millions, plus de 200 emplois). Signalons cependant qu'en raison du marché déprimé de l'automobile en Amérique du Nord, le constructeur Hyundai a retardé d'un an, soit à 1991, son objectif de production maximale de 100 000 voitures par année. Ce retard pourrait avoir des impacts négatifs sur la venue de sous-traitants et sur la création d'emplois. La progression du nombre de personnes occupées dans le secteur des produits électriques et électroniques observée au cours des dernières années se maintiendra d'ici 1994. Ainsi, les investissements annoncés par IBM (135 millions en cinq ans) et par Mitel (50 millions d'ici 1995) contribueront à une croissance moyenne de l'emploi de 4 % au cours de chacune des cinq prochaines années, soit plus du double du taux de l'ensemble du secteur manufacturier.

En raison d'une croissance de l'emploi supérieure à la moyenne du secteur manufacturier, soit de 2,6 % par année d'ici 1994, le secteur des produits chimiques continuera à augmenter sa part relative dans l'emploi manufacturier de la région grâce, notamment, à l'essor de l'industrie pétrochimique. Ce secteur se développera à la faveur d'investissements importants qui seront réalisés par Union Carbide (65 millions), par Himont Canada

(35 millions) et par Pétromont (55 millions). À ces projets déjà entrepris, d'autres s'ajouteront à la suite de l'approbation gouvernementale du projet Soligaz. Rappelons que les investissements reliés à Soligaz, lesquels profiteront à toute l'industrie pétrochimique québécoise, permettront la construction d'un pipeline reliant Sarnia à Montréal, ce qui assurera à toute l'industrie un approvisionnement en gaz naturel liquide.

Enfin, d'autres branches d'activité se signaleront par d'importants projets d'investissement qui n'entraîneront pas toutefois une forte croissance de l'emploi. Ainsi, dans le secteur du papier, les Papiers Perkins investiront 45 millions de dollars (création d'une centaine d'emplois), alors que dans le secteur de l'imprimerie, on assistera à la construction d'une nouvelle imprimerie à Hemmingford (7 millions, embauche d'une soixantaine de travailleurs). Dans le secteur des métaux, les Aciers Stelco et Sidbec-Dosco procéderont à des investissements de 40 millions et 50 millions de dollars respectivement, alors que dans les produits minéraux non métalliques, l'entreprise Unifix consacrera près de 4 millions à la construction de sa nouvelle usine de panneaux de béton léger.

Avant de clore le secteur secondaire, mentionnons que contrairement à ces dernières années où l'emploi dans le secteur de la construction avait atteint des sommets records, la première moitié de la décennie 1990 sera marquée par une diminution du rythme de croissance de l'emploi. Le ralentissement anticipé dans la construction résidentielle expliquera la croissance annuelle moyenne de 1,1 % d'ici 1994.

Le secteur tertiaire

Comme nous l'avons mentionné précédemment, c'est le secteur tertiaire qui écopera le moins du ralentissement de la création d'emplois dans la Montérégie d'ici 1994.

Le secteur des transports, communications et autres services publics, qui a enregistré une diminution de son niveau d'emploi depuis cinq ans, croîtra sensiblement au même rythme que l'ensemble de l'économie régionale, soit à un taux annuel moyen de 1,8 % d'ici 1994. Par contre, le secteur des finances, assurances et affaires immobilières débutera la décennie sur la même lancée que celle constatée à la fin des années 80, enregistrant une croissance de l'emploi supérieure à la moyenne. En raison particulièrement de la poussée démographique régionale, ce secteur obtiendra une augmentation moyenne de son niveau d'emploi de 2,1 % par année.

Le secteur du commerce ne pourra maintenir d'ici la fin de 1994 le niveau de croissance observé au cours des dernières années, et encore moins celui de 1989 où près de 16 000 emplois avaient été créés. À cause du ralentissement économique général et de la baisse du revenu personnel disponible, l'emploi dans le secteur commercial régional n'augmentera en moyenne que de 1,5 % d'ici cinq ans, par rapport à un taux moyen de 7,1 % observé depuis 1985. Ce secteur bénéficiera de nombreux investissements au cours des prochaines années. Signalons, entre autres, l'agrandissement des Promenades Saint-Bruno (38 millions, 650 emplois), la construction de plusieurs centres commerciaux un peu partout dans la Montérégie ainsi que les projets éventuels de nouveaux centres commerciaux à Candiac (120 millions) et à Châteauguay (25 millions).

La contribution modérée du secteur des services observée au cours des récentes années se maintiendra au cours de l'horizon de prévision. Cependant, selon nos prévisions, les divertissements et loisirs et l'hébergement et la restauration seront parmi les secteurs du tertiaire qui obtiendront les taux de croissance les plus élevés. La prolifération ou l'agrandissement de terrains de golf (Longueuil, Bromont, Saint-Jean-sur-Richelieu et Waterloo, notamment), l'augmentation du parc hôtelier régional et l'ouverture prochaine du Centre de santé Apogée à Bromont (18 millions, 130 emplois) expliquent la bonne performance prévue dans ces deux secteurs. À la suite de la construction de nouvelles cliniques médicales et de l'addition de nouveaux lits dans le réseau hospitalier, le secteur des

services médicaux et sociaux profitera d'une croissance relativement bonne (2 % annuellement d'ici 1994), alors que celui de l'enseignement bénéficiera d'une croissance moyenne d'à peine 0,8 %. Par ailleurs, les secteurs des services aux entreprises et des services personnels profiteront d'une croissance à moyen terme supérieure à celle de l'ensemble du secteur tertiaire à la suite, notamment, du développement de la sous-traitance et de la performance, somme toute plus favorable que celle prévue pour l'ensemble du Québec, de l'économie régionale.

La croissance démographique supérieure à la moyenne provinciale enregistrée dans la Montérégie depuis une dizaine d'années profitera au secteur de l'administration publique. En effet, le niveau d'emploi dans ce secteur, surtout au palier municipal, s'accroîtra sensiblement au même rythme que la moyenne régionale, soit de 1,5 % par année d'ici la fin de 1994. Enfin, l'emploi au palier fédéral ne devrait pas être en reste, particulièrement à la fin de notre horizon de prévision, grâce à l'implantation à Saint-Hubert de l'Agence spatiale canadienne. Signalons, en terminant, que l'implantation de ce centre de recherche, qui entraînera la création de plus de 300 emplois de chercheurs scientifiques, renforcera la position de la Montérégie dans le secteur de l'aéronautique.

Montréal et Laval

Les indicateurs globaux

Les régions de Montréal et Laval réunies auront été marquées par une baisse de l'emploi en 1989. En effet, on y comptait 8 200 personnes occupées de moins par rapport à 1988, soit une baisse de 0,8 %. Durant toute l'année, des annonces de licenciements collectifs ont ponctué l'actualité économique même si la plupart de ces décisions sont étrangères au ralentissement de la conjoncture. Elles sont imputables à des décisions gouvernementales (Via Rail), à la restructuration d'industries qui désirent établir leur position concurrentielle sur les marchés internationaux (fusion de Molson et de O'Keefe qui entraînera l'abandon d'une usine) et à des changements sociaux profonds (fermeture de l'usine de Rothman's), etc. Ce n'est qu'au prix d'une contraction de 0,5 % de la population active que la hausse du taux de chômage a pu être contenue. Ce dernier s'est tout de même hissé de 9,7 % à 10 %. Le taux d'activité a été ramené de 64,7 % à 64 % et le rapport emploi/population a reculé de 58,4 % à 57,6 %.

Cette réduction du nombre des emplois résulte d'une diminution des postes à plein temps qu'une augmentation des emplois à temps partiel n'est venue compenser qu'en partie. Elle survient après trois années d'une croissance de l'ordre de 2 % à 2,5 % qui s'était justement appuyée sur le développement des postes à plein temps.

Quelques licenciements annoncés en 1989 ne seront réalisés qu'en 1990 alors que certains secteurs, comme les boissons, poursuivront leur rationalisation et d'autres, comme les produits électriques, poursuivront leur modernisation. De plus, bien que la région ait créé des emplois à une cadence assez soutenue entre 1984 et 1988, sa performance en ce domaine s'est révélée inférieure à celle du Québec pendant cette période. En 1990, la faible croissance de l'économie québécoise se conjuguera aux facteurs évoqués ci-dessus, de sorte que la chute du nombre de personnes occupant un emploi dans Montréal et Laval se poursuivra en 1990 pour atteindre 0,4 %. Un nouveau recul de la population active maintiendra le taux de chômage aux alentours de 10 %. Le rapport emploi/population poursuivra sa chute, cette fois d'un demi-point.

La situation devrait se redresser à partir de 1991, au moment où la reprise se fera sentir. Il se créera alors près de 10 000 emplois malgré l'introduction de la TPS. De plus, l'année 1992, qui marquera le 350e anniversaire de Montréal, devrait favoriser certaines activités de services et contribuera au taux de croissance annuel moyen de 0,9 % que nous prévoyons d'ici 1994. À la fin de cette période, le taux de chômage sera ramené à 9,1 % et le rapport emploi/population, à 58,8 %, dépassera enfin le niveau de 1988.

Les secteurs d'activité

La chute de l'emploi prévue en 1990 devrait toucher autant le secteur secondaire que le secteur tertiaire. La reprise prévue en 1991 leur sera profitable même si la TPS freinera la croissance de plusieurs branches du secteur tertiaire. Ainsi, le taux de croissance de la région s'établira à 1 % en 1991. Pour les cinq prochaines années, le secteur secondaire croîtra au rythme moyen de 0,8 % et le secteur tertiaire le dépassera légèrement avec 0,9 %. Quant à la progression moyenne pour la région, de 1990 à 1994, elle s'établira à 0,9 %.

Le secteur primaire

Les emplois du secteur primaire dans la région sont peu nombreux et sont surtout de nature agricole. La stabilité qu'il a connu depuis plusieurs années se poursuivra dans l'avenir.

Le secteur secondaire

Le secteur de la construction a été l'un des moteurs de la création d'emplois dans la région depuis la fin de la récession. Les taux d'intérêt élevés ont fortement nui à la construction résidentielle en 1989, ce qui s'est traduit par un recul marqué de l'emploi. Toutefois, la construction industrielle et commerciale a permis de limiter les dégâts avec de grands projets à Laval et au centre-ville de Montréal. Le secteur de la construction renouera avec la croissance en 1991, à un rythme nettement plus lent que dans les années passées. En moyenne, celui-ci devrait s'établir à 0,6 % de 1990 à 1994, ce qui en fera, avec l'administration publique, une des grandes branches les moins performantes de l'économie régionale.

Malgré les bouleversements qu'il connaît, le secteur manufacturier régional a terminé l'année 1989 avec une croissance de l'emploi de 3,3 %, malgré un environnement sombre et une longue liste de licenciements. Un recul de 0,6 % en 1990 est à prévoir, mais la situation se redressera dès 1991. De 1990 à 1994, sa progression annuelle moyenne sera de 0,8 %, un rythme proche de la moyenne régionale.

Le secteur des aliments et boissons est en pleine restructuration. La fusion de Molson et O'Keefe visant à renforcer la position de la nouvelle entreprise sur les marchés étrangers sera accompagnée d'importants investissements. Toutefois, comme une usine sera abandonnée, plus de 500 postes disparaîtront d'ici trois ans. Ceci pourrait donner au secteur une tendance à la baisse autant à court qu'à moyen terme. D'autres fermetures (La Belle Fermière, Hostess, Frito-Lay) ont été annoncées en 1989 et s'ajouteront en ce sens. En moyenne, le secteur perdra 1,3 % de ses emplois chaque année d'ici 1994. Par ailleurs, la baisse de la consommation du tabac laisse cette industrie avec une grande surcapacité de production. Ainsi, l'usine de Rothman's à Mont-Royal fermera ses portes en 1990. Le secteur perdra donc 25 % de son effectif en 1990 et aucun redressement n'est attendu par la suite.

Les secteurs du cuir, du textile et de l'habillement poursuivront leur érosion graduelle. Celle-ci sera plus marquée dans le cuir où deux usines importantes cessent ou cesseront leurs activités. Les fermetures de Chaussures Rosita en 1989 et de Chaussures Taurus en 1990 contribueront aux reculs successifs de 7,7 % et 8,3 % en 1990 et 1991. Dans l'industrie des textiles, quelques projets créateurs d'emplois ont été entrepris en 1989 (Rubyco [1987]), mais l'abaissement des barrières tarifaires l'emportera et fera sentir son effet sur l'emploi. Ainsi, 1991 sera marquée par une baisse de 0,7 %. Dans l'habillement, les perspectives demeurent sombres. Ici encore, des licenciements importants (John Forsyth, 50 emplois, et Warnaco du Canada, 140 emplois) coexistent avec de nombreux projets de modernisation. Citons la nouvelle usine de Robin international et l'augmentation prévue de l'effectif de Lingerie Adorable et Adorable Kids. Toutefois, la concurrence étrangère continuera de miner l'emploi dans l'habillement. En 1990, la perte sera de 3,4 %; en 1991, elle sera ramenée à 0,5 %. Jusqu'en 1994, sa décroissance devrait s'effectuer au rythme moyen de 0,8 % par année.

Les industries du bois, du meuble et du papier tourneront au ralenti en 1990 et le secteur du papier verra l'emploi reculer à nouveau en 1991 en raison de la persistance d'une surcapacité de production. Déjà en 1989, 500 personnes ont été mises à pied chez Domtar en raison du ralentissement des activités dans le secteur des matériaux de construction. Malgré une mauvaise année en 1990 et la stagnation en 1991, le secteur du meuble devrait se renforcer au rythme moyen de 0,6 % au cours des cinq années à venir, ce qui laisse présager un redressement important à partir de 1992.

Sorti d'une année 1989 marquée par des licenciements (fermeture du Montréal Daily News, changements technologiques à la Montréal Standard Division), naviguant avec une industrie de l'édition en bonne santé mais craignant la TPS et une industrie du logiciel aux prises avec le phénomène du piratage, le secteur de l'imprimerie stagnera en 1990. Dès 1991, sa performance se redressera et sa croissance moyenne de 1,1 % au cours des cinq prochaines années dépassera la moyenne du secteur manufacturier.

Montréal et Laval

Emploi

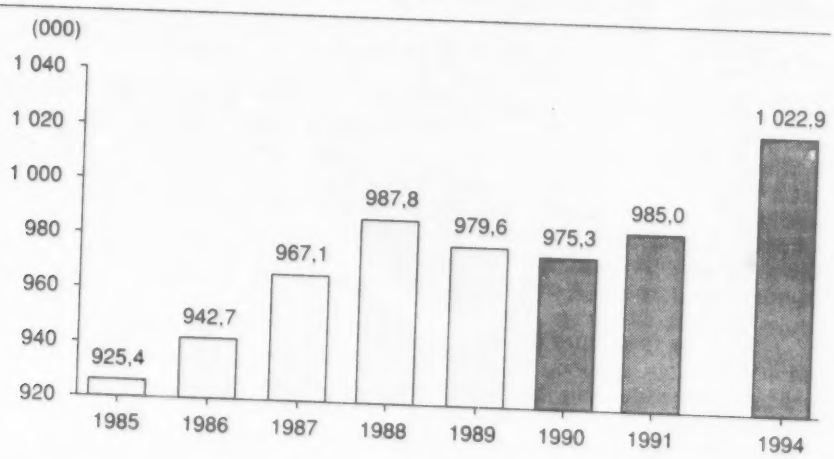

Taux de chômage

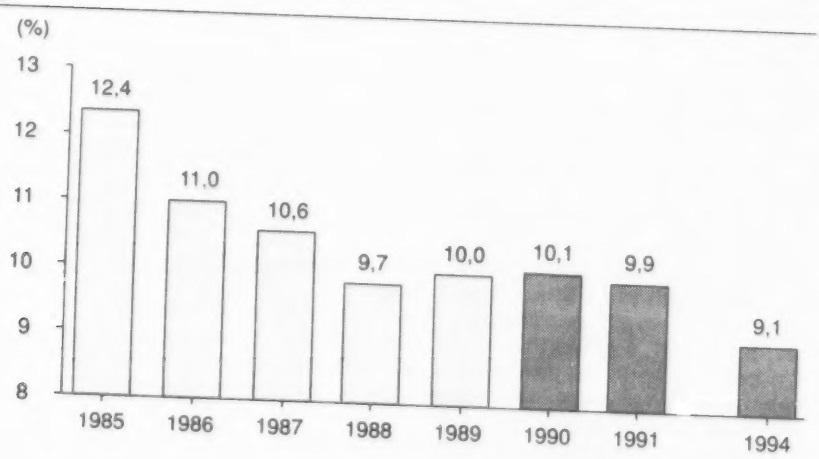

Taux d'activité

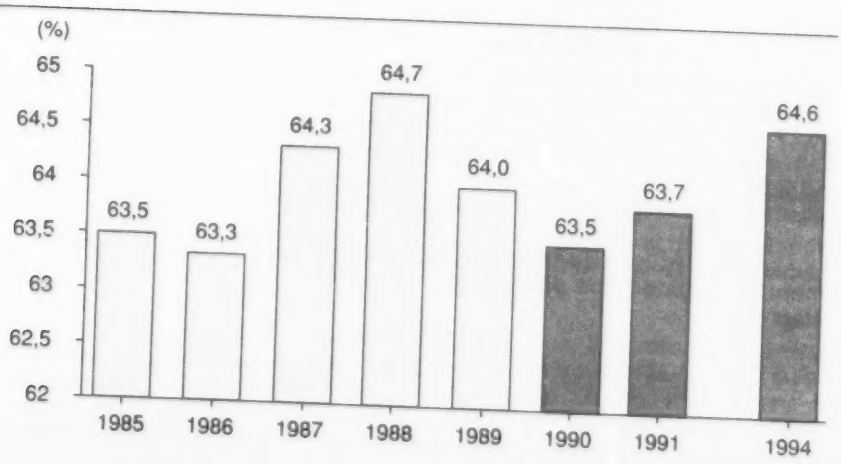

Le secteur des produits métalliques connaîtra une forte activité. Un grand nombre de projets d'investissement sont signalés dans la région. Malgré le montant relativement peu élevé des sommes engagées, l'influence sera néanmoins bénéfique et permettra une croissance annuelle moyenne de 1,5 % d'ici 1994. Toutefois, cette performance sera réalisée malgré la fermeture en 1990 de Fonderie CSF qui coûtera 200 postes.

La tendance fondamentale du secteur de la machinerie est similaire à celle du secteur des produits métalliques. La vigueur du secteur manufacturier des dernières années a eu un effet d'entraînement. Ce secteur bénéficiera d'une croissance annuelle moyenne de 2,5 % au cours des cinq années à venir, ce qui en fera l'un des meilleurs créateurs d'emplois dans la région. Dès 1990 et 1991, la main-d'œuvre de ce secteur qui recourt de plus en plus à des technologies de fabrication de pointe augmentera grâce à des projets comme ceux de Équipements Idéal de Montréal et de Hymac de Laval. Pour ces deux années, la croissance prévue est de 2,4 % et 2,3 % respectivement.

Seule la fermeture de M.I.L. Vickers dans l'Est de Montréal, avec la perte de près de 400 emplois, a obscurci le ciel du secteur du matériel de transport en 1989. En effet, grâce à l'aéronautique, cette industrie connaîtra une performance remarquable dans les années à venir. Avec son nouveau jet régional (RJ), Canadair pourrait créer jusqu'à 3 000 emplois d'ici 1995. L'entreprise continue de vendre des CL-215 et ses contrats avec Airbus stimuleront davantage la croissance de l'emploi. Le programme Radarsat pour la fabrication de satellites, dans lequel SPAR est étroitement associé, devrait également créer près d'un millier d'emplois à Sainte-Anne-de-Bellevue, sans compter les retombées indirectes sur la région. En somme, le secteur devrait croître de 5,9 % et 6,7 % en 1990 et 1991. De 1990 à 1994, sa progression annuelle moyenne de 3,6 % sera la plus forte de tous les secteurs de la région.

La restructuration du secteur des produits électriques et électroniques bat son plein. Plus de 1 000 postes seront abolis à la suite des licenciements annoncés en 1989. La fermeture des Manufactures Leviton et les compressions chez Camco en 1989 seront suivies, en 1990, par les mises à pied chez Général Électrique, Unisys et Marconi. Du même souffle, plus d'une vingtaine de projets ont été annoncés, dont ceux de Central Dynamics, de Circo Craft et de S.R. Telecom dont les retombées prévues se mesurent en centaines d'emplois. Des entreprises bien établies comme CAE Électronique continuent d'accumuler des contrats et Northern Telecom se lance dans de nouveaux projets de recherche. En bout de ligne, le niveau de qualifications exigé de la main-d'œuvre du secteur est rehaussé. S'appuyant sur la fabrication de produits de haute technologie, ce secteur affichera une solide performance de 2,6 % en moyenne pour les cinq prochaines années. En raison de l'effet des licenciements, la croissance n'atteindra que 1,4 % en 1990, mais elle bondira à 2,7 % dès 1991.

Le secteur des produits chimiques est également prometteur pour l'avenir. Le projet Soligaz sera réalisé, mais sa mise en opération prendra plusieurs années. Les milliers d'emplois qu'il entraînera en aval sont susceptibles de transformer le visage manufacturier de la région. De plus, les investissements entrepris ou récemment annoncés dans l'industrie pharmaceutique continuent de lui être profitables. Avec un taux de croissance de 2,5 % en 1990 et de 4,3 % en 1991, ce secteur connaîtra une des progressions les plus fortes et cette tendance se maintiendra à moyen terme.

Ainsi, l'activité du secteur manufacturier dans les années à venir s'appuiera nettement sur la production de biens durables, alors que l'emploi dans les biens non durables stagnera.

Le secteur tertiaire

L'emploi dans le secteur des services stagnera (0,2 %) en 1990, suivant en cela la tendance générale de la région. Plusieurs de ses branches seront touchées par l'introduction de la TPS en 1991. Malgré tout, il progressera de 1,1 % en 1991, pour enregistrer une croissance annuelle moyenne de 1,1 % de 1990 à 1994.

La branche des transports, communications et autres services publics, qui avait connu des performances en dents de scie depuis quelques années, devra composer avec des événements défavorables. Les coupures chez Via influenceront les résultats de l'année 1990. Les réductions de personnel chez Canadien International, les compressions à Radio-Canada et l'héritage de deux années difficiles au port de Montréal s'y ajouteront. Les investissements de Téléglobe, la construction possible d'une usine de traitement des déchets dans l'Est de Montréal et les réparations qu'Hydro-Québec ne manquera pas d'apporter à son réseau ne suffiront pas pour relever l'emploi dans ce secteur. Ainsi, il reculera de 1,2 % pour croître à nouveau en 1991. À moyen terme, son taux de 0,8 % se situera tout juste sous la moyenne de la région.

Dans l'ensemble, le resserrement économique de 1990 aura un impact négatif sur le secteur du commerce. Les revenus de ses consommateurs et la croissance plus soutenue de sa population favoriseront Laval en ce domaine. D'ici 1994, le comportement de ce secteur se situera légèrement sous la moyenne des réalisations de la région.

À l'exception de 1987, un recul de l'emploi dans le secteur des finances, assurances et affaires immobilières est enregistré depuis 1984. L'année 1990 ne fera pas exception puisque cette partie importante de l'économie régionale perdra 0,3 % de ses emplois. À moyen terme, l'effet du décloisonnement sera peu à peu remplacé par l'offre de nouveaux services de la part des institutions. L'emploi croîtra donc en moyenne de 0,7 % par année dans ce domaine d'ici 1994, en deçà de la moyenne régionale.

Le secteur de l'enseignement stagnera à moyen terme, mais la composition des emplois du secteur sera modifiée. Les activités d'enseignement seront limitées par la décroissance des jeunes dans la population alors que le développement d'activités de recherche (agrandissement de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, construction ou agrandissement de plusieurs musées, dont le Musée des Beaux-arts, le Musée d'art contemporain et le Musée McCord) prendra la relève.

Le vieillissement de la population, des projets d'agrandissement de certains hôpitaux, dont le plus important est celui de la Cité de la Santé de Laval, et la politique sur les services de garde auront un effet bénéfique sur le secteur de la santé et des services sociaux. La croissance de l'emploi sera de 0,4 % en 1990 et de 2,5 % en 1991. À moyen terme, elle dépassera la moyenne de l'économie.

Des travaux effectués à certaines salles de spectacles, comme à la Place des Arts, et la construction d'une nouvelle salle à Laval d'ici 1992 marqueront le secteur des divertissements et loisirs. De plus, des travaux d'agrandissement des installations de Panavision à la Cité du Havre et le projet de Cité de l'Image près de la maison de Radio-Canada sont autant d'éléments à porter au crédit de ce secteur. De même, le lancement par Vidéotron d'une chaîne de clubs vidéo relève le niveau d'emploi. La croissance de 1,6 % de 1990 sera ralentie en 1991 par l'introduction de la TPS, mais en moyenne, sur la période de 1990 à 1994, ce secteur bénéficiera d'une bonne progression, avec un taux annuel de 1,8 %.

Le secteur des services aux entreprises reste très vigoureux. Les principales entreprises d'informatique et d'ingénierie sont très actives sur les marchés étrangers. Toutefois, des fusions et des acquisitions visant à mieux affronter les marchés internationaux permettront une consolidation des cabinets-conseils tout en limitant la croissance de l'emploi. En 1990 et 1991, elle sera de 0,6 % et la tendance annuelle à moyen terme s'établira à

1,9 %, ce qui est supérieur à la moyenne de l'économie régionale. La mauvaise conjoncture maintiendra le nombre de postes en 1990 dans le secteur des services personnels à son niveau de 1989. La reprise de 1991 le favorisera, mais la TPS réduira la croissance à 0,4 % seulement. À moyen terme, le secteur fera légèrement mieux que l'ensemble de l'économie.

Malgré un taux d'occupation plutôt faible, plusieurs projets de rénovation et de nouvelles constructions ont été lancés en 1989 dans le domaine de l'hébergement. En 1990, d'autres nouvelles constructions sont prévues (Journey's End, Compri, Inter-Continental, Novotel). Quant à l'industrie de la restauration, elle redoute l'introduction de la TPS. En 1990, le secteur de l'hébergement et de la restauration progressera au rythme de 0,4 %, alors que l'ouverture de nouveaux hôtels qui voudront profiter des retombées du 350e anniversaire de Montréal en 1992 provoquera une hausse de l'emploi de 1 % en 1991. À moyen terme, ce secteur devrait faire légèrement mieux que la moyenne régionale.

Enfin, l'administration publique connaîtra une croissance très faible au cours des prochaines années. Toutefois, les différents parcs industriels lancés dans la deuxième moitié de l'année 1989 pourraient jouer un grand rôle dans la remise en selle de l'économie de la région dans la mesure où des entreprises s'y installeront. À cause de leur vocation technologique, les deux campus du Technoparc du Montréal métropolitain et le parc scientifique et de haute technologie de Laval, où se concentrent déjà certaines activités florissantes de l'industrie pharmaceutique, seront à surveiller.

Laurentides et Lanaudière

Les indicateurs globaux

En 1989, les régions des Laurentides et de Lanaudière réunies ont enregistré leur meilleure performance des cinq dernières années, inscrivant une hausse de l'emploi de 5,2 %. Cette augmentation du nombre de personnes occupées, la plus forte de toutes les régions du Québec, a permis de réduire substantiellement le taux de chômage. Cet indicateur a reculé d'environ un point de pourcentage par rapport à 1988, pour s'établir à 8,7 %. Les nombreuses possibilités d'emploi qui ont caractérisé l'économie régionale en 1989 ont favorisé l'entrée de nouveaux arrivants sur le marché du travail et le taux d'activité a littéralement bondi, atteignant 66,5 % comparativement à 64,9 % en 1988.

En 1990, l'économie régionale fera moins bonne figure. L'emploi connaîtra une progression très faible et le taux de chômage atteindra 9,3 %. Cette conjoncture limitera l'accroissement de la population active et le taux d'activité n'enregistrera qu'un maigre gain. Les difficultés de l'industrie du matériel de transport et la stabilité prévue dans la construction, deux secteurs économiques relativement plus importants dans ces régions qu'au Québec, expliqueront en partie la faible croissance anticipée pour les Laurentides et Lanaudière. En 1991, une reprise modérée devrait s'amorcer. La progression prévue de l'emploi de 2,1 %, combinée à une hausse équivalente de la population active, maintiendra le taux de chômage à son niveau de 1990 (9,3 %).

Les prévisions à moyen terme pour ces régions, bien que modérées, sont davantage porteuses d'espoir. En effet, l'emploi atteindra 314 600 en 1994, ce qui correspond à une progression annuelle moyenne de 1,8 %. Comme par les années passées, la performance régionale sur le plan de la création d'emplois sera meilleure que celle prévue pour l'ensemble du Québec. Le taux de chômage s'établira à 8,9 % en 1994, comparativement à 9 % pour l'ensemble du Québec. Le taux d'activité poursuivra son ascension et s'établira à 68 % en 1994. Parmi les facteurs qui exerceront une influence favorable sur le marché du travail de l'ensemble de la région, mentionnons la croissance soutenue des secteurs industriel, commercial et résidentiel dans les municipalités régionales de comté du sud.

Les secteurs d'activité

Le secteur primaire

En 1989, le secteur primaire s'est démarqué de la performance régionale en perdant une partie de son effectif du domaine de l'agriculture. Pour les années de prévision, il ne faut pas s'attendre à des additions d'emplois substantielles. À court terme, l'emploi dans l'agriculture sera stable et le nombre de postes prévus pour 1994 sera légèrement inférieur au niveau d'emploi de 1989.

L'effectif du secteur de la forêt, stable en 1990 et 1991, va s'accroître légèrement par la suite. À la fin de notre période de prévision, l'emploi atteindra 1 700 et les activités d'aménagement forestier et de reboisement seront en partie responsables de ces gains. Enfin, le secteur minier volera la vedette des activités primaires en raison principalement de la mise en opération de mines de graphite dans la municipalité régionale de comté Antoine-Labelle en 1990 et 1991.

Le secteur secondaire

En 1989, le secteur manufacturier a vu son niveau d'emploi progresser, et ce, malgré les mises à pied effectuées par quelques entreprises. Pour 1990, nos prévisions vont dans le sens d'une diminution de l'emploi qui sera suivie, en 1991, d'un redressement, lequel dépendra en bonne partie toutefois d'une reprise chez General Motors. À moyen terme, l'ensemble des secteurs reliés à la fabrication de biens connaîtra une progression annuelle moyenne de 1,5 %, laquelle sera inférieure à la performance globale de l'économie régionale.

En 1990, plusieurs secteurs inscriront une contre-performance. Avec l'industrie du matériel de transport en tête, les secteurs des aliments et boissons, du bois, du papier, des produits métalliques et des produits minéraux non métalliques présenteront des pertes d'emplois de beaucoup supérieures aux gains que seule l'industrie du caoutchouc et des produits en plastique sera en mesure de produire.

Malgré la croissance de l'aéronautique, les perspectives ne sont pas très bonnes pour l'industrie du matériel de transport, du moins à court terme. Comme il en a été abondamment fait mention dans les médias, la compagnie General Motors sera contrainte, en juillet 1990, de mettre à pied, pour une période indéterminée, 1 700 travailleurs. Si les taux d'intérêt reviennent à des niveaux plus accessibles, la demande pour les automobiles pourrait se raffermir et l'emploi regagnerait du terrain en 1991. Cependant, la situation se présente sous un jour plus encourageant à moyen terme. Selon les prévisions, l'emploi atteindra 9 800 en 1994, pour une croissance annuelle moyenne de 2,6 %, ce qui dépassera largement la performance globale de l'économie. L'obtention par General Motors du contrat de fabrication des modèles Camaro et Pontiac Firebird, en plus d'assurer la survie de l'usine de Boisbriand pour plusieurs années, entraînera l'implantation d'entreprises de sous-traitance dans la région des Laurentides . Enfin, l'aéronautique, avec Bell Hélicoptère et Canadair-Bombardier en tête, favorisera la création d'emplois au cours des prochaines années. Là aussi, la sous-traitance agira sur la création d'emplois.

Le secteur des produits en caoutchouc et en matière plastique sera celui qui, toutes proportions gardées, connaîtra la meilleure performance autant à court terme qu'à moyen terme. Mentionnons que les investissements prévus chez Vifan à Lanoraie (30 millions, 85 emplois), Pélo Plastique à Berthierville (5 millions, 40 emplois) et Polypro Plastique à Terrebonne (2,3 millions, 10 emplois) contribueront à la croissance de l'industrie dans un avenir relativement rapproché. Plus précisément dans le caoutchouc, la compagnie Firestone de Joliette réalise actuellement un investissement de 85 millions de dollars pour agrandir et moderniser ses installations. La création d'emplois sera cependant minime. Signalons toutefois que le ralentissement qui touche l'industrie de l'automobile pourrait se traduire par une diminution de la production à cette dernière usine.

L'emploi dans le secteur des aliments et boissons perdra du terrain en 1990 et 1991, mais il demeurera stable pour l'ensemble de la période 1990-1994. Dans Lanaudière, les mises à pied effectuées chez La Ferlandière à Berthierville et chez Bexel à Saint-Félix-de-Valois annuleront les gains prévus dans d'autres entreprises (Tyscn Canada à Saint-Félix-de-Valois, 3 millions, 40 emplois).

Les secteurs dont l'activité dépend en partie de celle de la construction verront leur niveau d'emploi décliner ou, au mieux, stagner en 1990. L'industrie du bois, qui regroupe notamment plusieurs petites entreprises de portes et fenêtres, subira les contrecoups d'une demande moins vigoureuse dans la construction. L'industrie des produits minéraux non métalliques sera également touchée, alors que le secteur du meuble demeurera à son niveau de 1989. En 1991, de même qu'à moyen terme, ces secteurs présenteront un bilan positif.

Laurentides et Lanaudière

Emploi

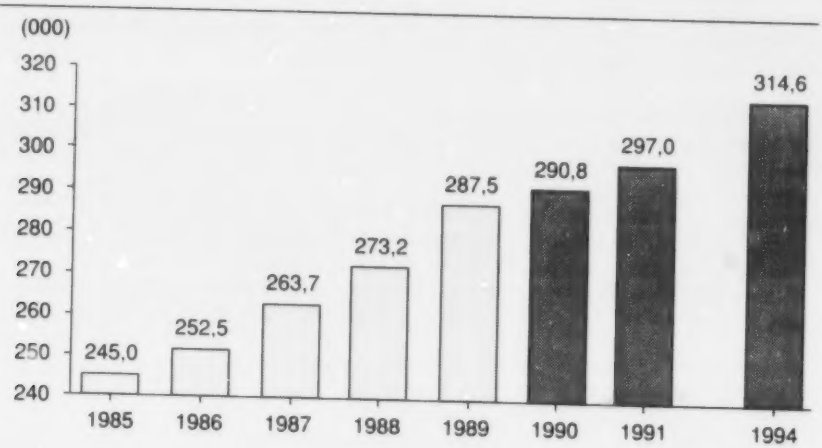

Taux de chômage

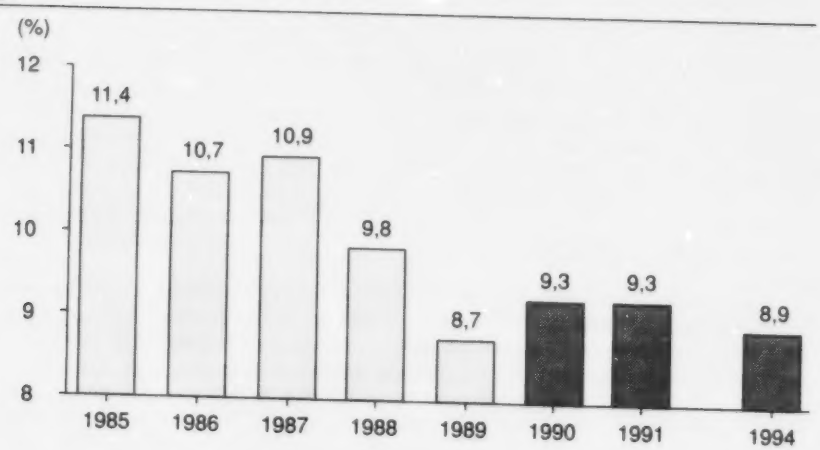

Taux d'activité

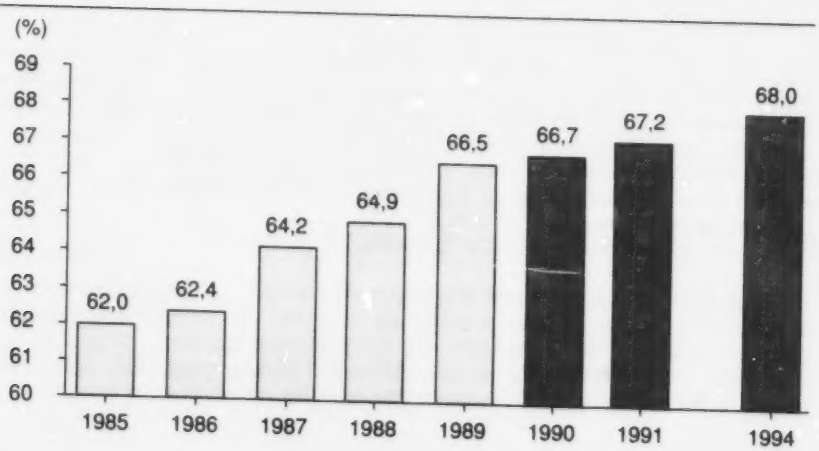

L'industrie du papier a été perturbée par des mises à pied temporaires en 1989. En raison d'un essoufflement de la demande, la compagnie Rolland de Saint-Jérôme a procédé à des arrêts de production de courtes durées. La conjoncture économique sera peu favorable à la croissance de l'emploi dans ce secteur en 1990. D'ici 1994, la situation s'améliorera légèrement, en grande partie grâce aux investissements actuellement en voie de réalisation chez Papier Scott à Crabtree. Mentionnons que cette entreprise injecte, dans deux projets distincts, des sommes de 40 millions et 110 millions de dollars.

Pour l'industrie de la construction, 1989 a mis fin à plusieurs années de forte croissance et il ne faut pas s'attendre à une reprise avant 1991. En 1990, l'emploi demeurera au niveau de l'année précédente. Toutefois, si les taux hypothécaires continuent de se maintenir à un niveau élevé, le nombre de personnes occupées dans ce secteur pourrait diminuer une deuxième année de suite. Les perspectives à moyen terme s'inscrivent sous le signe de la croissance. Cependant, les hausses anticipées seront passablement inférieures à ce que nous avons observé au cours de la période 1985-1989. Comme par les années passées, la progression de l'emploi sera supérieure à celle du Québec, et ce, principalement en raison de la croissance démographique régionale.

Le secteur tertiaire

Cet important groupe d'activités économiques continuera sa progression tant à court terme qu'à moyen terme. La cadence sera néanmoins plus modérée que celle observée au cours des dernières années.

En 1990 et 1991, l'emploi dans le commerce progressera au rythme de 1,3 % et 1,5 % respectivement et atteindra 56 900 en 1994. Plusieurs projets de centres commerciaux sont en chantier ou le seront au cours des prochaines années. À Sainte-Agathe, la construction du centre commercial Montrose, au coût de 30 millions de dollars, générera plusieurs emplois en 1990 et 1991 tandis qu'à Joliette, Rosemère, Saint-Antoine et Repentigny, d'autres projets sont prévus. Enfin, à Mascouche, la société Ivanhoé envisage de construire, au coût de 100 millions, un centre commercial de grande surface qui créerait des centaines d'emplois.

Le secteur des transports, communications et autres services publics et celui des finances, assurances et affaires immobilières ont contribué à l'augmentation de l'emploi en 1989. On s'attend à ce qu'il en soit de même en 1990 et 1991, bien que le rythme d'augmentation sera plus lent. Au cours des dernières années, ces secteurs ont généré beaucoup d'emplois dans la région. Le domaine des finances, assurances et affaires immobilières a été particulièrement vigoureux entre 1985 et 1989 et, à moyen terme, ce secteur continuera de progresser à un rythme supérieur à celui de l'ensemble de l'économie. Dans les transports, l'évolution de l'aéroport de Mirabel conditionnera en bonne partie les perspectives à moyen terme.

Les secteurs de l'enseignement, des services médicaux et sociaux et de l'hébergement et de la restauration apporteront un appui important à la création d'emplois. Dans l'enseignement, plusieurs écoles de niveaux primaire et secondaire sont en construction dans les municipalités du sud de la région, ce qui devrait se traduire par l'addition de plusieurs emplois en 1990 et 1991. Précisons qu'au cours de la période 1985-1989, l'emploi a décliné au Québec, alors qu'il a progressé dans la région. Selon les prévisions, le nombre de postes s'établira à 16 900 en 1994 dans les Laurentides et Lanaudière, ce qui correspondra à une augmentation annuelle moyenne de 1,7 %.

Le secteur des services médicaux et sociaux connaîtra également une croissance intéressante au cours des prochaines années. En 1990, l'aboutissement des travaux d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme générera plusieurs emplois, alors que d'ici 1994, l'investissement de 42 millions qui sera engagé pour agrandir le Centre hospitalier de Saint-Eustache favorisera l'apparition de nombreux postes.

Au cours des dernières années, sauf en 1989, le secteur de l'hébergement et de la restauration a connu une croissance relativement importante dans les régions des Laurentides et de Lanaudière. En 1990, l'ouverture de quelques établissements hôteliers à Joliette (Château Joliette, 8 millions, 75 emplois), à Le Gardeur (Hôtel Lanaudière, 15 millions, 135 emplois) et à Blainville (12 millions, 100 emplois) s'unira à d'autres projets, notamment dans le domaine de la restauration, pour favoriser la création d'emplois. Toutefois, l'addition des postes se fera à un rythme plus modéré entre 1989 et 1994 (2,1 % par année en moyenne) que ce que l'on a observé au cours des dernières années.

Enfin, le secteur des divertissements et loisirs continuera à court terme sa progression au chapitre de l'emploi. Après des années de succès, l'industrie du ski alpin marquera une pause en 1990 et l'augmentation de l'emploi proviendra en partie de l'implantation des clubs de golf. À moyen terme, l'essor du golf continuera d'être une source de nouveaux emplois, qui pourrait être renforcée par la concrétisation éventuelle du projet d'un hippodrome à Mirabel.

Outaouais

Les indicateurs globaux

Malgré un climat économique moins favorable au Québec, la région de l'Outaouais bénéficiera d'une bonne conjoncture économique à court terme. En effet, après la perte de près de 3 100 emplois en 1989, on assistera à des gains substantiels en 1990 et 1991. L'emploi devrait s'accroître de 5 600 pour atteindre le niveau des 135 000 en 1990. Il s'agit là d'un rythme d'augmentation six fois supérieur à celui qui est prévu pour l'ensemble du Québec, soit 4,3 % contre 0,7 %. En 1991, le nombre de personnes occupées dans l'Outaouais grimpera à 138 500, en hausse de 3 500 ou 2,6 %.

Le taux de chômage baissera d'un demi-point de pourcentage au cours de ces deux années, passant à 7,5 % en 1990 et à 7 % en 1991. Ces chutes importantes seront rendues possibles grâce à des hausses de l'emploi supérieures à celles de la population active. Le taux d'activité et le rapport emploi/population reprendront une pente ascendante après avoir chuté fortement en 1989.

À moyen terme, l'Outaouais offrira une meilleure performance que l'ensemble de la province. Entre 1989 et 1994, l'emploi devrait augmenter en moyenne de 4 000 postes par année alors qu'entre 1984 et 1989, la croissance annuelle moyenne de l'emploi était de 5 300 postes. Ainsi, de 1990 à 1994, la croissance annuelle moyenne de l'emploi sera de 2,8 % dans l'Outaouais, comparativement à 1,4 % dans l'ensemble du Québec.

La forte croissance démographique qu'a connu la Communauté régionale de l'Outaouais au cours des récentes années se poursuivra et stimulera l'activité économique. D'ici 1994, le taux d'activité et le rapport emploi/population atteindront des niveaux records respectifs de 71,9 % et 67,3 %. Le taux de chômage, quant à lui, continuera de baisser pour se fixer à 6,4 % à la dernière année de l'horizon de prévision, soit 2,6 points plus bas que celui du Québec.

Les secteurs d'activité

Le secteur primaire

Le secteur primaire devrait connaître une stabilité de l'emploi durant la période de prévision. À moyen terme, quelques emplois viendront s'ajouter dans l'agriculture. On pourrait en effet assister à la consolidation de la production laitière grâce à l'expansion de la fromagerie de la coopérative Agrodor à Plaisance.

La société d'État Rexfor a été mandatée pour gérer les travaux d'aménagement forestier dans l'Outaouais. Elle installera des bureaux à Maniwaki et veillera à la plantation de 4 millions d'arbres en 1990 et de 3 millions en 1991. La demande pour le bois risque cependant de diminuer quand l'usine de désencrage des Produits forestiers du Canadien Pacifique entrera en opération vers la fin de 1991. En effet, cette usine produira du papier journal qui contiendra au moins 40 % de fibres recyclées.

Dans le secteur minier, la compagnie Stramin a commencé l'extraction du graphite à Sainte-Aimé-du-Lac-des-Îles, au sud-ouest de la région des Laurentides. Les citoyens de la partie nord de la MRC Papineau en profiteront sans doute, étant donné la proximité de ce site minier qui emploiera environ 200 personnes.

Outaouais

Emploi

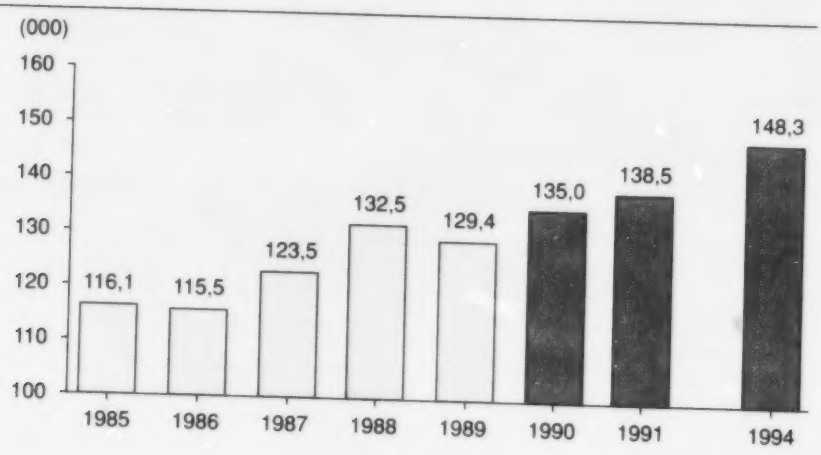

Taux de chômage

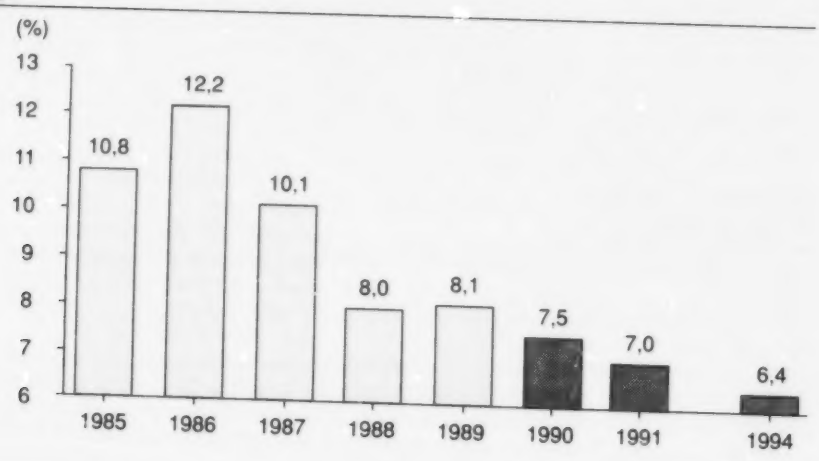

Taux d'activité

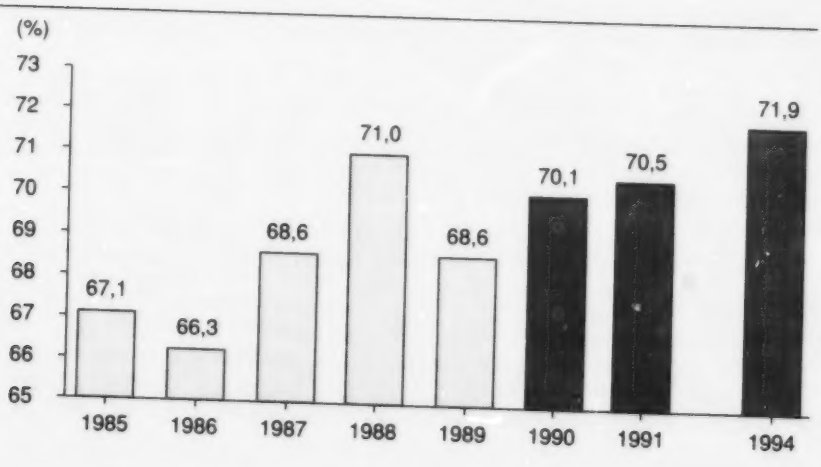

Le secteur secondaire

Le secteur manufacturier régional connaîtra une croissance modérée de l'emploi. Ce dernier passera de 12 300 postes en 1989 à 13 800 en 1994, ce qui représente un gain annuel moyen de 300. Le secteur des aliments et boissons affichera une forte croissance de son effectif en raison de la grande poussée démographique à laquelle on assistera dans la zone urbaine de l'Outaouais. Le secteur du caoutchouc et plastique est aussi appelé à prendre de l'expansion à moyen terme. Les compagnies ABC de Campbell's Bay (moulures en plastique) et C-Set de Gatineau (fabricant de condoms) viseront davantage à desservir le marché nord-américain.

Les secteurs de la transformation du bois seront aux prises avec des difficultés cette année. L'obstacle majeur du secteur du bois de sciage réside dans la forte appréciation du dollar canadien vis-à-vis de la devise américaine et dans la taxe de 8 % sur le bois d'œuvre exporté vers les États-Unis. Ces deux facteurs, conjugués aux difficultés d'approvisionnement qui surgiront de plus en plus, vont fortement augmenter les coûts de production. Ceci entraînera des mises à pied périodiques au cours des mois à venir et, par conséquent, exercera des pressions à la baisse sur les salaires. Cependant, la bonne performance que nous prévoyons dans le secteur de la construction résidentielle fera contrepoids à ces facteurs négatifs. La poussée des activités de rénovation et la construction résidentielle profiteront grandement aux industries du meuble, des portes et des armoires en bois, lesquelles ont traversé une période difficile en 1988 et 1989.

Le secteur des pâtes et papiers, le plus important parmi les industries manufacturières de la région tant en termes d'emplois qu'en valeur des ventes, a vu sa marge bénéficiaire diminuer de façon significative en raison du taux de change élevé du dollar canadien. L'heure est à la consolidation des opérations dans ce secteur vital pour la région. D'importants projets d'investissement sont en cours à l'usine de MacLaren à Thurso, alors qu'à Gatineau la compagnie Les Produits forestiers du Canadien Pacifique (CP) construira, au coût de 100 millions de dollars, une usine de désencrage pour satisfaire aux normes environnementales en vigueur dans de nombreux États américains. Ceux-ci exigent en effet que le papier journal qui leur est destiné contienne au moins 40 % de fibres recyclées. Les installations du CP à Gatineau seront aussi dotées d'une nouvelle bouilloire en remplacement des quatre anciennes (40 millions). Même si ces investissements ne créeront des emplois que dans les phases de construction, ils permettront néanmoins de maintenir les emplois existants dans les opérations de production.

Dans la région d'Ottawa, le secteur des produits électroniques semble entrer dans une période de crise, en raison notamment de la faillite de Leigh Instruments, qui employait 700 travailleurs, la plupart résidant dans l'Outaouais. Néanmoins, cette industrie pourrait connaître un regain dans la région grâce à l'implantation de Digital (250 emplois) et à la forte croissance des activités chez Computational Methods, deux établissements de Hull. Signalons que cette dernière compagnie est dans la course pour fournir à des zones urbaines des consoles pour le système téléphonique d'urgence du type 911.

Un autre secteur qui se comportera bien dans la région sera celui des produits chimiques. L'usine Albright & Wilson, de Buckingham, amorce sa troisième phase d'expansion cette année. Au terme de cette opération, la production annuelle de chlorate de sodium sera accrue de 7 000 tonnes par année, ce qui ajoutera une dizaine d'emplois à l'effectif existant et fera de cette usine la plus importante du genre au Canada.

Les nombreux projets annoncés augurent très bien pour le secteur de la construction dans l'Outaouais. Celui-ci sera sans doute l'un des plus importants créateurs d'emplois directs durant notre horizon de prévision. Pour 1990, l'effectif de la construction devrait s'accroître d'environ 25 %, pour atteindre 9 000 postes au total. L'activité sera particulièrement intense dans la construction résidentielle dans la mesure où les ménages voudront éviter de payer la nouvelle taxe fédérale sur les produits et services. En 1991, lors de l'entrée en vigueur de cette taxe, la construction de nouveaux logements devrait subir un recul et le nombre de travailleurs dans la construction baissera d'environ 4 %.

À moyen terme, c'est-à-dire pour la période 1990-1994, la croissance annuelle moyenne de l'emploi dans la construction sera de 2,4 %, soit un taux comparable à celui de l'ensemble de l'économie outaouaise (2,8 %). La construction commerciale prendra le relais, car la construction de nouveaux logements progressera à un rythme beaucoup moins rapide qu'en 1990, tandis que les plus importants projets industriels seront achevés vers la fin de 1991.

Le secteur tertiaire

Le secteur des transports, communications et autres services publics subira une baisse de son effectif à court terme. En effet, la société Radio-Canada réduira son personnel administratif de 500. Cette coupure touchera plus sévèrement le siège social situé à Ottawa, dont le budget sera réduit de 20 millions de dollars sur une période de trois ans. Par ailleurs, la baisse de l'effectif sera encore plus prononcée si Postes Canada ferme les centres de triage du courrier d'Aylmer, de Gatineau et de Hull pour centraliser ses activités à Ottawa. Cependant, à partir de 1991, ce secteur devrait renouer avec la croissance et on s'attend à ce que son effectif augmente en moyenne d'environ 3 % par année jusqu'en 1994. La demande pour les services de ce secteur ira en augmentant à mesure que les chantiers des nouveaux développements résidentiels et commerciaux seront amorcés et que la population du territoire urbain croîtra.

Dans le secteur du commerce, on retrouvait 15 100 travailleurs en 1989, soit 12 % du total régional. La croissance d'effectif sera modérée en 1990. Il est en effet fort probable que beaucoup de consommateurs retardent jusqu'en 1991 l'achat de certains produits manufacturés. D'ailleurs, les niveaux élevés des taux d'intérêt demandés par les institutions financières ne sont pas de nature à stimuler la demande de consommation. Par la suite, l'effectif augmentera de 4,5 % en 1991. En effet, de nouveaux centres commerciaux sont envisagés, particulièrement à Gatineau.

En 1990, le secteur des finances, assurances et affaires immobilières subira une baisse de son niveau d'emploi en raison des effets du décloisonnement qui va conduire à une certaine rationalisation des opérations. Par la suite, le dynamisme dans la construction et la croissance soutenue de la population entraîneront une hausse significative de l'emploi dans ce secteur.

La contribution à la création d'emplois des secteurs de l'enseignement et de la santé et des services sociaux sera notable pour les raisons invoquées précédemment. On peut ajouter à cela que, dans le cas du secteur de la santé et des services sociaux, la deuxième phase du plan de rapatriement des clientèles qui se font soigner en Ontario aura un impact très positif sur l'emploi dans ce secteur si le budget de 89 millions de dollars est accordé par le gouvernement du Québec. Indépendamment de cela, un projet digne de mention est déjà prévu; il s'agit de la construction d'une clinique pour le traitement du cancer au Centre hospitalier de Gatineau (7,9 millions). L'emploi dans ces deux secteurs regroupés devrait donc augmenter d'un peu plus de 3 000 postes durant la période de prévision, soit à un rythme annuel moyen de 2,8 %.

Les secteurs liés à l'activité touristique prendront aussi beaucoup d'essor. Dans celui des divertissements et loisirs, l'effectif passera de 1 100 en 1989 à 1 400 en 1994. Les activités d'hébergement et de restauration nécessiteront aussi environ 1 000 nouveaux postes à mesure que les nombreux hôtels seront ouverts et que les nouveaux développements commerciaux seront terminés principalement à Aylmer, à Gatineau et à Hull.

Les services aux entreprises seront de plus en plus sollicités, tout comme le seront les services personnels. Dans le premier cas, l'emploi pourrait croître de près de 1 500 postes d'ici 1994. Beaucoup d'entreprises de ce secteur prendront de l'expansion et d'autres naîtront pour satisfaire de nouveaux besoins. Déjà, pour répondre aux pressions environnementales, plusieurs villes ont annoncé leur ferme intention d'instaurer des programmes

de «collecte» sélective des déchets domestiques. La Communauté régionale de l'Outaouais construira, pour sa part, une usine de mise en ballots des déchets domestiques. Plusieurs de ces activités seront confiées à l'entreprise privée. De plus, le maintien de la vigueur dans l'ensemble de l'économie régionale profitera grandement aux entreprises œuvrant en informatique, en génie conseil, en comptabilité et dans les services juridiques.

Le secteur des services personnels inscrira une croissance d'environ 400 emplois pour atteindre 2 800 en 1994. Dans l'ensemble, la branche des services socioculturels, commerciaux et personnels verra son effectif total augmenter de 42 600 en 1989 à 49 800 en 1994, soit une croissance annuelle moyenne de 3,2 %.

Enfin, dans l'administration publique, le nombre de travailleurs atteindra 38 500 en 1994, ce qui donnera une croissance annuelle moyenne de 2,5 %. L'embauche du personnel pour gérer la TPS au gouvernement fédéral en sera le principal facteur. De plus, les municipalités urbaines continueront de connaître une forte croissance démographique, d'où la nécessité d'augmenter leur effectif pour répondre à la forte demande de services municipaux.

Abitibi-Témiscamingue

Les indicateurs globaux

Entre 1984 et 1989, l'Abitibi-Témiscamingue a connu une croissance de l'emploi supérieure à celle du Québec. Le nombre de personnes occupant un emploi est passé de 49 300 en 1984 à 63 200 en 1989, soit une croissance moyenne de 5,1 % par année par rapport à 2,4 % pour l'ensemble du Québec. Ceci a incité la population adulte, demeurée stable au cours de cette période, à augmenter sa participation sur le marché du travail. À noter que cette hausse du taux d'activité provient en partie de la participation accrue des femmes et des jeunes au marché du travail. Le taux de chômage régional, très élevé en 1984, a pu redescendre à un niveau beaucoup plus près de celui de l'ensemble du Québec en 1989.

L'année 1989 s'est quelque peu démarquée des années précédentes. La région a enregistré un faible accroissement du nombre d'emplois, qui a été entièrement attribuable à la croissance des postes à temps partiel. Par contre, le taux d'activité a progressé de près de deux points de pourcentage, dépassant ainsi celui de l'ensemble du Québec, ce qui représente un phénomène nouveau pour la région. La combinaison d'une faible croissance de l'emploi et d'une croissance supérieure du taux d'activité a fait augmenter le taux de chômage de 9,2 % en 1988 à 10,5 % en 1989. L'affaiblissement du marché du travail régional observé en 1989 devrait s'accentuer en 1990, causant une diminution de 2 000 emplois. La décroissance sera cependant de courte durée puisqu'elle prendra fin l'année suivante et qu'une légère reprise s'amorcera alors.

La chute du niveau d'emploi de 1990 sera accompagnée d'une diminution de la participation au marché du travail, ce qui abaissera le taux d'activité à 63 %. Ce retrait de la main-d'œuvre ralentira la progression du taux de chômage, qui atteindra 11,7 %. Pour 1991, la faible reprise économique ne devrait pas suffire à relancer le taux d'activité; le taux de chômage se situera alors à un niveau inférieur à celui de 1990.

À moyen terme, le niveau d'emploi devrait s'accroître légèrement en Abitibi-Témiscamingue. Le nombre d'emplois passera de 63 200 à 66 200 entre 1989 et 1994, soit une augmentation annuelle moyenne de près de 1 %, ce qui est sensiblement inférieur à celle de l'ensemble du Québec (1,4 %). Pendant cette période, on s'attend à un accroissement très lent de la population de 15 ans et plus et à une forte progression du taux d'activité, ce qui maintiendra le taux de chômage à un niveau presque identique à celui de 1989.

Les secteurs d'activité

Le secteur primaire

Le secteur minier sera le seul secteur du primaire à connaître une hausse d'emplois en 1990 grâce à l'ouverture, à la fin de 1989, de la mine Lucien-C.-Béliveau près de Val-d'Or et à l'entrée en production, dès 1990, des mines Casa Berardi Ouest au nord de La Sarre, de Bousquet-2 à Cadillac et de Silidor à Rouyn-Noranda. De nouveaux emplois s'ajouteront dans l'exploration stimulée par la découverte d'un important dépôt de cuivre et de zinc à Louvicourt et par la confirmation du potentiel du gisement de 10 millions de tonnes de zinc et de cuivre à Mobrun, près de Rouyn-Noranda. Comme on ne s'attend pas à une hausse importante des prix des métaux, la croissance de l'emploi minier ralentira considérablement en 1991. À plus long terme, l'industrie minière devrait connaître un développement soutenu, avec une hausse moyenne de l'emploi de 2,9 % par année de 1989 à 1994.

L'emploi agricole diminuera de 4,8 % en 1990 et de 5 % en 1991, à cause notamment d'une diminution du nombre de fermes laitières. À moyen terme, de nouvelles productions se développeront et favoriseront l'augmentation de l'emploi dans l'agriculture.

La limitation des permis de coupe de bois pour tenir compte de la capacité de régénération de la forêt entraînera une importante baisse de l'effectif forestier dans la région. Comme la demande de bois d'œuvre se comprimera à cause des taux d'intérêt élevés, le déclin de l'emploi se fera sentir durement à court terme. Cette chute sera suivie d'une légère remontée en 1991. À court et moyen terme, la demande de personnel provenant des activités d'aménagement forestier et de reboisement compensera une partie des emplois perdus.

Le secteur secondaire

Les difficultés qui frapperont le secteur primaire se refléteront aussi sur le secteur secondaire témiscabitibien. L'ensemble du manufacturier accusera une baisse de l'emploi de 10,8 % en 1990.

La diminution des prix du papier entraînera un ralentissement des activités dans l'industrie régionale des pâtes et papiers en 1990. Temfor, à Témiscaming, a en effet annoncé une mise à pied temporaire de 60 travailleurs afin de moderniser ses installations. Les travailleurs retrouveront éventuellement leur emploi et une croissance du secteur est prévue à moyen terme, notamment en raison de la diversification du secteur, dont l'ouverture de la cartonnerie Temboard à Témiscaming constitue un exemple concret.

L'emploi dans le secteur de la première transformation des métaux diminuera en 1990 en raison des mises à pied au four à réverbère de la fonderie de cuivre de Minéraux Noranda à Rouyn-Noranda. Par contre, l'effectif du secteur s'accroîtra l'année suivante. À moyen terme, l'automatisation pourrait réduire le nombre de postes dans ce secteur. Les petites entreprises d'usinage et de fabrication de machinerie, orientées vers le marché des grandes entreprises de la région, devraient se développer davantage à moyen terme. De plus, des entreprises de fabrication d'équipements de scieries ou de machinerie forestière, comme Harricana Métal à Amos ou les Équipements forestiers Cardinal à Angliers, prennent de l'expansion et étendent leur marché.

La fin des chantiers de construction importants, soit ceux d'acide sulfurique à Rouyn-Noranda, de carton à Témiscaming et des mines Casa Berardi et Bousquet-2, entraînera un ralentissement dans la construction industrielle et commerciale de la région. La réduction de l'emploi régional et les taux d'intérêt élevés devraient aussi provoquer une baisse de la construction résidentielle. Par conséquent, l'emploi dans la construction baissera de 4,5 % en 1990 et restera stable en 1991. À moyen terme, ce secteur n'enregistrera qu'une faible amélioration étant donné que le vieillissement et la stagnation de la population créent un environnement peu favorable à la croissance de la demande de logements.

Le secteur tertiaire

Le secteur des transports, communications et autres services publics est fortement relié à l'activité forestière, manufacturière et de la construction. La faiblesse de ces secteurs entraînera une baisse d'emplois en 1990 et en 1991. Toutefois, ce secteur devrait connaître une croissance modérée de l'emploi à moyen terme (1,3 % entre 1989 et 1994), ce qui a pour effet de compenser les emplois perdus en 1990 et 1991.

Abitibi-Témiscamingue

Emploi

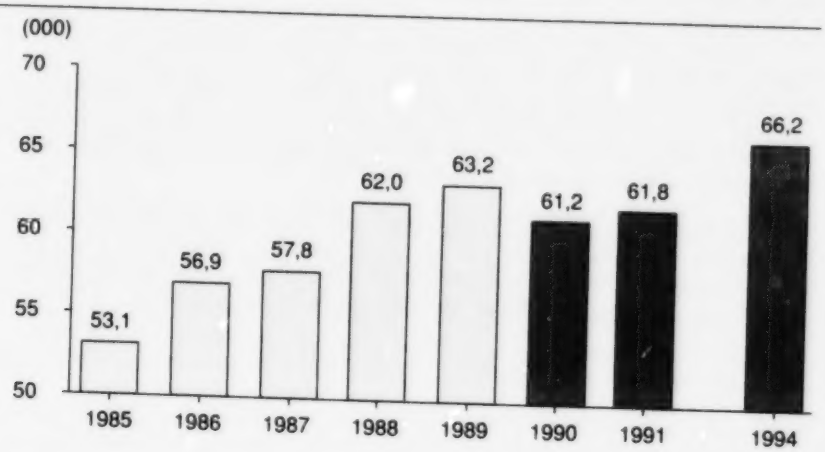

Taux de chômage

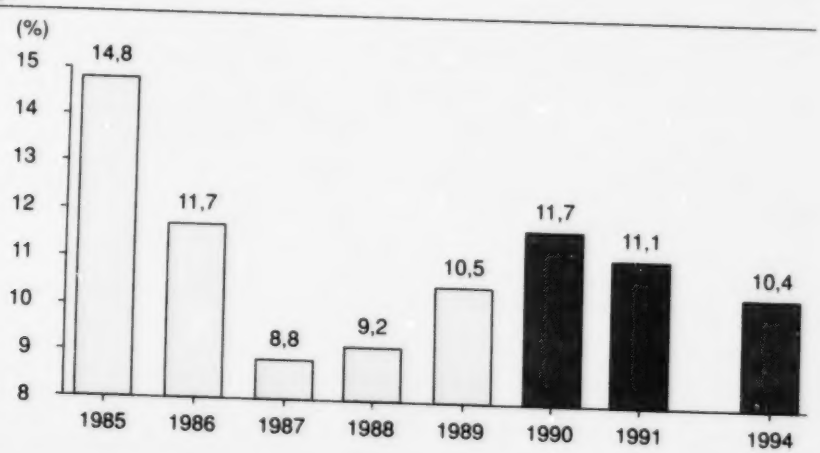

Taux d'activité

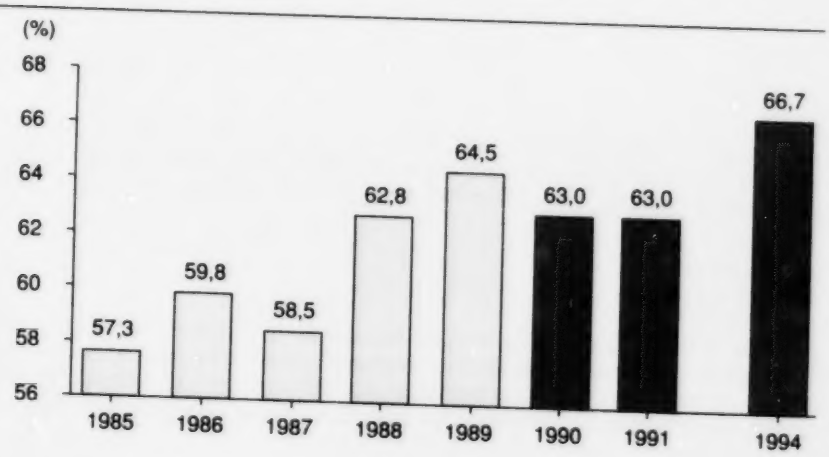

La baisse des revenus de la population qui découlera des pertes d'emplois touchera les secteurs du commerce et des services personnels en 1990. Le retour à la croissance de l'emploi dans ces secteurs s'effectuera l'année suivante dans la foulée de la reprise de croissance globale de l'emploi régional.

Le contrôle budgétaire serré du gouvernement amènera une réduction d'emplois dans l'administration publique en 1990 et dans l'enseignement en 1991. L'emploi dans les services médicaux et sociaux augmentera de 1,8 % en 1991. À moyen terme, la croissance de l'emploi reprendra dans l'administration publique mais elle sera plus faible que la moyenne dans les services médicaux et sociaux. En 1994, le secteur de l'enseignement aura retrouvé son niveau d'emploi de 1989.

Le développement de l'industrie touristique par la diversification favorisera l'essor du secteur de l'hébergement et de la restauration. Les efforts promotionnels et des projets de tourisme d'aventure amènent en effet une nouvelle clientèle dans la région, auparavant fréquentée surtout par les chasseurs et les pêcheurs.

Côte-Nord et Nord-du-Québec

Les indicateurs globaux

La dernière décennie a été particulièrement difficile pour l'économie de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. Ce sont en effet les régions qui ont subi le plus durement la récession économique, avec une perte de près de 25 % des emplois entre 1980 et 1982. Ce n'est qu'en 1988 que des gains appréciables ont pu être enregistrés. Les importants travaux de suréquipement au barrage hydro-électrique de Manic 5 ont, en effet, permis une croissance de 5,4 % de l'emploi en 1988.

Cette progression s'est poursuivie en 1989, mais à un rythme plus modeste. Le nombre de personnes occupées s'est accru de 1,5 % par rapport à 1988 dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, ce qui est supérieur à la hausse de 1 % enregistrée dans l'ensemble du Québec. Parallèlement à cette croissance régionale, la population active est demeurée presque stable, de telle sorte que la hausse de l'emploi s'est répercutée directement sur le nombre de chômeurs, qui a diminué de 7,7 % pour s'établir à 6 000. Le taux de chômage reculait ainsi de 0,9 point de pourcentage pour se fixer à 11,2 %.

Ce sont les grands travaux annoncés dans le secteur de la première transformation de l'aluminium qui ont été à l'origine de l'essor économique que connaît et connaîtra la Côte-Nord au cours des cinq prochaines années. En fait, l'emploi devrait croître de 3,6 % en 1990 et de 2 % en 1991 sur la Côte-Nord et au Nord-du-Québec. D'ici 1994, l'augmentation de l'emploi pourrait atteindre 10,7 % par rapport à 1989 et s'établir à 52 800. Ces augmentations seront nettement plus importantes que celles prévues pour l'ensemble du Québec où des hausses de 0,7 % et de 1,5 % sont prévues en 1990 et 1991, alors qu'entre 1989 et 1994, l'emploi devrait augmenter de 7,1 % au Québec.

L'augmentation de l'emploi devrait mettre fin à l'exode de la population régionale, qui n'a cessé de diminuer durant les années 80. En effet, la population de 15 ans et plus augmentera de 2,3 % de 1989 à 1994, pour atteindre 82 900 personnes. Cette hausse de la population, conjuguée à l'effet d'entraînement de la croissance de l'emploi, amènera une augmentation substantielle de la population active. En 1990 et 1991, la hausse de cette dernière sera respectivement de 2 % et 2,2 % tandis qu'elle totalisera 10,1 % en 1994 par rapport à 1989.

Cette croissance de la population active provoquera au cours des cinq prochaines années une légère augmentation du nombre de chômeurs; celui-ci atteindra 6 300 en 1994, comparativement à 6 000 qu'il était en 1989. Par contre, le nombre de chômeurs devrait connaître un recul important en 1990 et le taux de chômage devrait atteindre 9,9 % pour augmenter à 10 % en 1991.

Les secteurs d'activité

L'emploi dans les secteurs producteurs de biens a augmenté dans ces régions en 1989, alors qu'il est demeuré à peu près stable dans les services. Pour les cinq prochaines années, la progression devrait être plus partagée entre ces deux groupes d'activités.

Le secteur primaire

L'emploi dans l'industrie primaire a faiblement augmenté en 1989. C'est le secteur minier qui a accaparé cette hausse, puisque les secteurs de la pêche et des forêts connaissaient un ralentissement. En 1990 et 1991, la croissance sera aussi faible en raison principalement des difficultés que connaît l'industrie de la pêche qui, après avoir connu

une croissance soutenue dans les années 80, a éprouvé certaines difficultés en 1989. Pour les neuf premiers mois de 1989, la valeur des prises a chuté de 31 %. Rien ne laisse présager une reprise dans ce secteur au cours des deux prochaines années.

L'année 1989 a été une année plutôt tranquille pour le secteur forestier régional. Les difficultés de l'industrie du papier et le ralentissement dans la construction résidentielle au Canada et aux États-Unis ont été des sources de stagnation pour ce secteur. L'implantation de deux nouvelles scieries et l'octroi de nouveaux contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestiers (CAAF) devraient être créateurs d'emplois en 1990 et 1991.

L'industrie minière de la Côte-Nord connaît un regain d'activité. Malgré un ralentissement des expéditions, il semble que l'emploi se soit légèrement redressé en raison de l'augmentation de la quantité de minerai de fer traité en 1989. En 1990, le ralentissement de l'économie ne devrait pas permettre des gains supplémentaires d'emplois pour ce secteur. À plus long terme, par contre, l'ouverture d'une mine de graphite à Fermont et la croissance de la demande du minerai de fer seront favorables à la création d'emplois.

Le secteur secondaire

Selon Statistique Canada, quelque 600 postes auraient été créés dans l'industrie manufacturière de ces régions en 1989. Compte tenu des difficultés qu'ont connues l'industrie de la transformation du poisson et celle du papier, entre autres, cette augmentation est peu réaliste. Au cours des cinq prochaines années, ce secteur sera toutefois le moteur de la croissance économique régionale avec des investissements majeurs dans le domaine de la première transformation de l'aluminium.

L'industrie de la transformation du poisson a connu des difficultés importantes en 1989 sur la Côte-Nord. Tout laisse présager la poursuite de cette période difficile au cours des prochaines années, de telle sorte qu'au mieux, l'emploi demeurera stable dans ce secteur en 1990 et 1991.

L'industrie du papier connaît aussi certaines difficultés. La modernisation de l'usine de la Compagnie de papier Québec & Ontario de Baie-Comeau entraînera la perte d'au moins 100 emplois au début de 1990. De plus, à Port-Cartier, l'usine de la compagnie Cascade éprouve certaines difficultés à écouler sa production, ce qui occasionne des mises à pied temporaires.

Tel que mentionné précédemment, l'industrie de la première transformation de l'aluminium sera le moteur de la croissance de l'emploi sur la Côte-Nord lors des cinq prochaines années. En effet, la Société canadienne des métaux Reynolds agrandit présentement ses installations de Baie-Comeau au coût de 550 millions de dollars et créera environ 200 emplois. De plus, le consortium Alouette investit actuellement plus d'un milliard de dollars dans la construction d'une aluminerie qui, dans sa première phase, devrait créer 600 emplois d'ici 1993. Notons, enfin, que le secteur des produits minéraux non métalliques profitera de l'ouverture prochaine d'une usine de fabrication de tuiles de granit à Bergeronnes, dans l'ouest de la région, ce qui créera une quarantaine d'emplois dans une zone particulièrement touchée par le chômage.

Les investissements majeurs dans la fabrication de l'aluminium seront favorables aussi à une croissance importante de l'emploi à court terme dans l'industrie de la construction. La hausse de l'emploi devrait atteindre 9,1 % dans ce secteur en 1990 et 4,2 % en 1991. À plus long terme, le nombre de postes devrait se stabiliser, malgré la fin des travaux aux alumineries, en raison d'importants aménagements dans le domaine de l'hydro-électricité, notamment la construction d'un barrage sur la rivière Sainte-Marguerite près de Sept-Îles.

Côte-Nord et Nord-du-Québec

Emploi

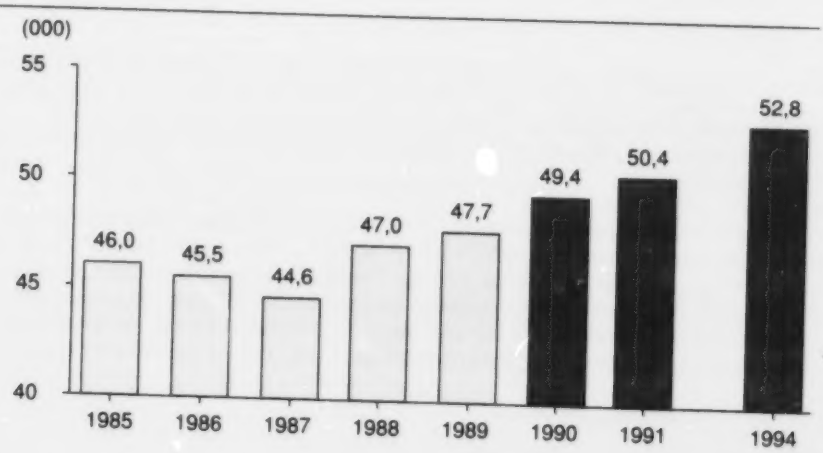

Taux de chômage

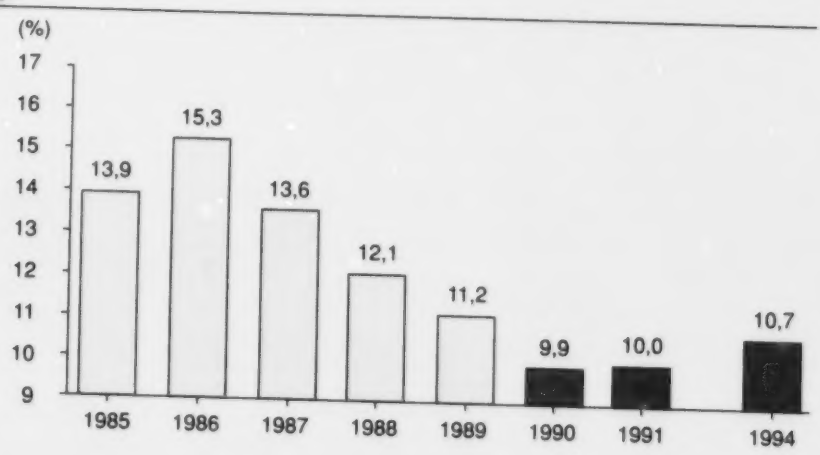

Taux d'activité

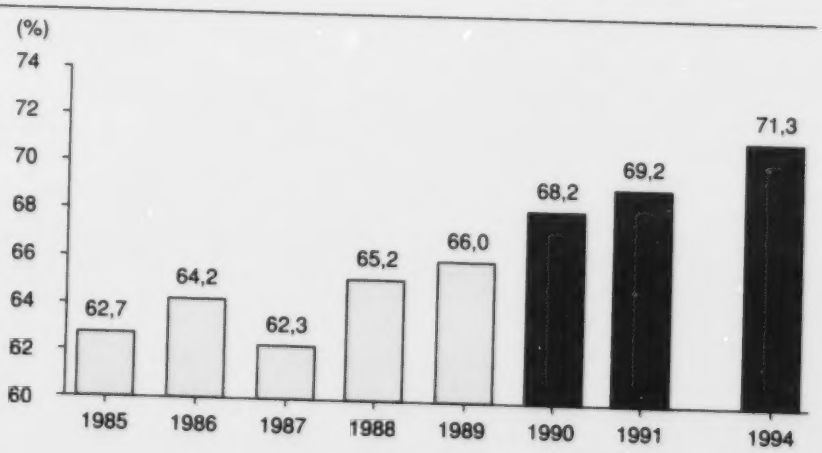

Le secteur tertiaire

L'ensemble des secteurs producteurs de services profiteront aussi de la vigueur des industries manufacturières et de la construction. En fait, aucun secteur ne devrait être en baisse durant notre horizon de prévision.

L'industrie touristique, qui a connu un essor remarquable dans les années 80 sur la Côte-Nord, devrait poursuivre sur sa lancée d'ici 1994. L'aménagement éventuel d'un parc marin à l'embouchure de la rivière Saguenay et le prolongement de la route 138 jusqu'à Natashquan sont des facteurs nettement favorables à la croissance de l'industrie touristique régionale.

En conclusion, les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ont connu une période particulièrement difficile à la suite du déclin de l'industrie du fer et de la fin de la première phase de la Baie-James. Cette situation s'est toutefois redressée en 1988 et 1989. Les investissements majeurs en cours seront aussi une source de croissance pour les prochaines années. C'est pourquoi la progression de l'emploi sera nettement supérieure à la moyenne du Québec tout au long de la période de prévision.

Tableaux des prévisions

Tableau 1

Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (en milliers)

Secteur	1989	1990		1991		1994	
	nb	nb	var. %	nb	var. %	nb	var. ann. moy. 94/89 %
Agriculture	5,6	5,5	– 1,8	5,5	0,0	5,4	– 0,7
Forêts	3,5	3,2	– 8,6	3,3	3,1	3,5	0,0
Chasse et pêche	1,5	1,4	– 6,7	1,4	0,0	1,4	– 1,4
Mines, métalliques, non métalliques	1,1	1,1	0,0	1,2	9,1	1,2	1,8
TOTAL AUTRES PRIMAIRES	6,1	5,7	– 6,6	5,9	3,5	6,1	0,0
Aliments et boissons	4,1	3,8	– 7,3	3,8	0,0	4,0	– 0,5
Tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Caoutchouc et plastique	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Cuir	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Textile	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0
Habillement	0,5	0,5	0,0	0,5	0,0	0,5	0,0
Bois	4,0	3,8	– 5,0	3,8	0,0	4,0	0,0
Meuble	0,4	0,4	0,0	0,4	0,0	0,4	0,0
Papier	1,9	2,0	5,3	2,0	0,0	2,1	2,0
Imprimerie et édition	0,6	0,6	0,0	0,6	0,0	0,6	0,0
Première transformation des métaux	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Produits métalliques	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0
Machinerie	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0
Équipement de transport	1,1	1,1	0,0	1,2	9,1	1,3	3,4
Produits électriques	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Produits minéraux non métalliques	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0
Pétrole et charbon	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Industrie chimique	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Manufacturier divers	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
TOTAL MANUFACTURIER	14,3	13,9	– 2,8	14,0	0,7	14,6	0,4
Construction	4,8	4,6	– 4,2	4,6	0,0	4,9	0,4
Transports, communications et services publics	7,8	7,7	– 1,3	7,8	1,3	8,1	0,8
Commerce	20,7	20,1	– 2,9	20,3	1,0	21,3	0,6
Finances, assurances et affaires immobilières	6,2	6,1	– 1,6	6,2	1,6	6,5	0,9
Enseignement et services annexes	9,7	9,4	– 3,1	9,4	0,0	9,5	– 0,4
Services médicaux et sociaux	14,6	14,3	– 2,1	14,6	2,1	15,2	0,8
Associations	1,0	1,0	0,0	1,0	0,0	1,1	1,9
Divertissements et loisirs	0,7	0,7	0,0	0,7	0,0	0,8	2,7
Services fournis aux entreprises	1,9	1,9	0,0	1,9	0,0	2,1	2,0
Services personnels	3,0	2,9	– 3,3	3,0	3,4	3,3	1,9
Hébergement et restauration	6,0	5,9	– 1,7	6,0	1,7	6,4	1,3
Services divers	1,1	1,0	– 9,1	1,1	10,0	1,2	1,8
TOTAL SERVICES	38,0	37,1	– 2,4	37,7	1,6	39,6	0,8
Administration publique	7,2	7,0	– 2,8	7,0	0,0	7,4	0,5
ENSEMBLE DES SECTEURS	110,7	107,7	– 2,7	109,0	1,2	113,9	0,6

Note. — Les données de 1989 de moins de 4 000 ont été estimées par les économistes régionaux de la Direction de la recherche. La somme des secteurs peut donc différer de celle fournie par Statistique Canada.

Tableau 2
Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994, Saguenay – Lac-Saint-Jean (en milliers)

Secteur	1989	1990		1991		1994	
	nb	nb	var. %	nb	var. %	nb	var. ann. moy. 94/89 %
Agriculture	3,2	3,2	0,0	3,2	0,0	3,3	0,6
Forêts	4,5	4,4	– 2,2	4,5	2,3	4,7	0,9
Chasse et pêche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mines, métalliques, non métalliques	2,0	2,0	0,0	2,1	5,0	2,1	1,0
TOTAL AUTRES PRIMAIRES	6,5	6,4	– 1,5	6,6	3,1	6,8	0,9
Aliments et boissons	1,4	1,3	– 7,1	1,3	0,0	1,3	– 1,5
Tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Caoutchouc et plastique	0,1	0,1	0,0	0,2	100,0	0,2	14,9
Cuir	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Textile	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Habillement	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	0,3	8,4
Bois	3,4	3,3	– 2,9	3,3	0,0	3,5	0,6
Meuble	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0
Papier	4,5	4,4	– 2,2	4,3	– 2,3	4,4	– 0,4
Imprimerie et édition	0,9	0,9	0,0	0,9	0,0	0,9	0,0
Première transformation des métaux	7,6	7,6	0,0	7,6	0,0	7,8	0,5
Produits métalliques	1,1	1,1	0,0	1,2	9,1	1,3	3,4
Machinerie	0,6	0,6	0,0	0,7	16,7	0,8	5,9
Équipement de transport	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Produits électriques	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Produits minéraux non métalliques	0,5	0,5	0,0	0,6	20,0	0,5	0,0
Pétrole et charbon	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Industrie chimique	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Manufacturier divers	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0
TOTAL MANUFACTURIER	21,1	20,8	– 1,4	21,1	1,4	21,8	0,7
Construction	7,7	7,7	0,0	7,7	0,0	8,0	0,8
Transports, communications et services publics	5,0	5,0	0,0	5,1	2,0	5,4	1,6
Commerce	19,4	19,3	– 0,5	19,6	1,6	20,5	1,1
Finances, assurances et affaires immobilières	3,5	3,5	0,0	3,6	2,9	3,8	1,7
Enseignement et services annexes	9,1	9,1	0,0	9,1	0,0	9,3	0,4
Services médicaux et sociaux	10,5	10,6	1,0	10,9	2,8	11,3	1,5
Associations	1,6	1,7	6,3	1,7	0,0	1,7	1,2
Divertissements et loisirs	1,5	1,6	6,7	1,7	6,3	1,9	4,8
Services fournis aux entreprises	3,8	3,8	0,0	3,9	2,6	4,2	2,0
Services personnels	3,8	3,8	0,0	3,9	2,6	4,1	1,5
Hébergement et restauration	7,5	7,6	1,3	7,8	2,6	8,2	1,8
Services divers	2,0	2,1	5,0	2,2	4,8	2,3	2,8
TOTAL SERVICES	39,8	40,3	1,3	41,2	2,2	43,0	1,6
Administration publique	7,7	7,7	0,0	7,8	1,3	8,1	1,0
ENSEMBLE DES SECTEURS	113,9	113,9	0,0	115,9	1,8	120,7	1,2

Note. — Les données de 1989 de moins de 4 000 ont été estimées par les économistes régionaux de la Direction de la recherche. La somme des secteurs peut donc différer de celle fournie par Statistique Canada.

Tableau 3
Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994, Québec et Chaudière-Appalaches (en milliers)

Secteur	1989	1990		1991		1994	
	nb	nb	var. %	nb	var. %	nb	var. ann. moy. 94/89 %
Agriculture	9,5	9,1	-4,2	9,2	1,1	9,5	0,0
Forêts	2,7	2,5	-7,4	2,6	4,0	2,8	0,7
Chasse et pêche	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Mines, métalliques, non métalliques	1,9	1,7	-10,5	1,7	0,0	1,7	-2,2
TOTAL AUTRES PRIMAIRES	4,7	4,3	-8,5	4,4	2,3	4,6	-0,4
Aliments et boissons	8,6	8,3	-3,5	8,1	-2,4	8,1	-1,2
Tabac	0,5	0,4	-20,0	0,4	0,0	0,3	-9,7
Caoutchouc et plastique	2,1	2,3	9,5	2,4	4,3	2,6	4,4
Cuir	1,7	1,4	-17,6	1,3	-7,1	1,3	-5,2
Textile	1,1	1,1	0,0	1,1	0,0	1,1	0,0
Habillement	4,8	4,7	-2,1	4,8	2,1	4,6	-0,8
Bois	6,5	6,1	-6,2	6,2	1,6	6,5	0,0
Meuble	4,2	4,2	0,0	4,3	2,4	4,6	1,8
Papier	5,7	5,6	-1,8	5,5	-1,8	5,7	0,0
Imprimerie et édition	3,9	3,9	0,0	3,9	0,0	4,2	1,5
Première transformation des métaux	1,0	1,1	10,0	1,2	9,1	1,8	12,5
Produits métalliques	4,7	4,5	-4,3	4,5	0,0	4,7	0,0
Machinerie	1,4	1,5	7,1	1,6	6,7	1,8	5,2
Équipement de transport	3,5	3,3	-5,7	3,1	-6,1	3,1	-2,4
Produits électriques	2,2	2,3	4,5	2,4	4,3	2,7	4,2
Produits minéraux non métalliques	3,0	3,4	13,3	3,5	2,9	3,7	4,3
Pétrole et charbon	0,4	0,4	0,0	0,4	0,0	0,4	0,0
Industrie chimique	1,4	1,5	7,1	1,6	6,7	1,7	4,0
Manufacturier divers	2,1	2,2	4,8	2,3	4,5	2,4	2,7
TOTAL MANUFACTURIER	58,8	58,2	-1,0	58,6	0,7	61,3	0,8
Construction	20,3	20,0	-1,5	20,7	3,5	22,0	1,6
Transports, communications et services publics	24,4	24,8	1,6	25,4	2,4	26,5	1,7
Commerce	76,8	77,3	0,7	78,6	1,7	82,2	1,4
Finances, assurances et affaires immobilières	28,4	29,0	2,1	29,6	2,1	31,1	1,8
Enseignement et services annexes	31,7	31,8	0,3	32,0	0,6	32,3	0,4
Services médicaux et sociaux	45,1	46,5	3,1	47,8	2,8	50,1	2,1
Associations	9,7	9,9	2,1	10,1	2,0	10,4	1,4
Divertissements et loisirs	4,9	5,1	4,1	5,3	3,9	5,7	3,1
Services fournis aux entreprises	16,3	16,8	3,1	17,2	2,4	18,2	2,2
Services personnels	14,0	14,2	1,4	14,4	1,4	15,4	1,9
Hébergement et restauration	28,1	28,7	2,1	29,1	1,4	30,4	1,6
Services divers	8,7	9,1	4,6	9,5	4,4	10,0	2,8
TOTAL SERVICES	158,5	162,1	2,3	165,4	2,0	172,5	1,7
Administration publique	47,5	48,0	1,1	48,5	1,0	50,6	1,3
ENSEMBLE DES SECTEURS	428,9	432,8	0,9	440,4	1,8	460,3	1,4

Note. — Les données de 1989 de moins de 4 000 ont été estimées par les économistes régionaux de la Direction de la recherche. La somme des secteurs peut donc différer de celle fournie par Statistique Canada.

Tableau 4
Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994, Mauricie – Bois-Francs (en milliers)

Secteur	1989	1990		1991		1994	
	nb	nb	var. %	nb	var. %	nb	var. ann. moy. 94/89 %
Agriculture	8,6	8,2	– 4,7	8,2	0,0	8,6	0,0
Forêts	1,3	1,2	– 7,7	1,3	8,3	1,4	1,5
Chasse et pêche	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Mines, métalliques, non métalliques	0,5	0,5	0,0	0,5	0,0	0,5	0,0
TOTAL AUTRES PRIMAIRES	1,9	1,8	– 5,3	1,9	5,6	2,0	1,0
Aliments et boissons	4,6	4,5	– 2,2	4,4	– 2,2	4,5	– 0,4
Tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Caoutchouc et plastique	0,7	0,8	14,3	0,9	12,5	0,9	5,2
Cuir	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	0,2	– 7,8
Textile	4,1	4,2	2,4	4,3	2,4	4,4	1,4
Habillement	6,6	6,5	– 1,5	6,5	0,0	6,3	– 0,9
Bois	4,9	4,6	– 6,1	4,7	2,2	4,8	– 0,4
Meuble	4,0	3,9	– 2,5	4,0	2,6	4,0	0,0
Papier	8,8	8,6	– 2,3	8,5	– 1,2	8,7	– 0,2
Imprimerie et édition	2,3	2,3	0,0	2,3	0,0	2,4	0,9
Première transformation des métaux	4,2	4,5	7,1	4,7	4,4	5,0	3,5
Produits métalliques	2,1	2,0	– 4,8	2,1	5,0	2,3	1,8
Machinerie	2,2	2,0	– 9,1	2,1	5,0	2,2	0,0
Équipement de transport	2,1	1,9	– 9,5	2,1	10,5	2,3	1,8
Produits électriques	1,5	1,5	0,0	1,6	6,7	1,8	3,7
Produits minéraux non métalliques	1,7	1,6	– 5,9	1,7	6,3	1,8	1,1
Pétrole et charbon	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Industrie chimique	1,2	1,2	0,0	1,3	8,3	1,3	1,6
Manufacturier divers	1,1	1,2	9,1	1,2	0,0	1,2	1,8
TOTAL MANUFACTURIER	52,5	51,7	– 1,5	52,8	2,1	54,2	0,6
Construction	14,1	14,0	– 0,7	14,2	1,4	14,9	1,1
Transports, communications et services publics	12,4	12,6	1,6	12,8	1,6	13,4	1,6
Commerce	35,1	35,5	1,1	35,7	0,6	37,7	1,4
Finances, assurances et affaires immobilières	7,8	7,9	1,3	8,0	1,3	8,5	1,7
Enseignement et services annexes	9,6	9,7	1,0	9,7	0,0	10,0	0,8
Services médicaux et sociaux	19,1	19,7	3,1	20,0	1,5	21,0	1,9
Associations	1,5	1,6	6,7	1,6	0,0	1,6	1,3
Divertissements et loisirs	1,5	1,6	6,7	1,7	6,3	1,8	3,7
Services fournis aux entreprises	4,7	4,9	4,3	4,9	0,0	5,4	2,8
Services personnels	5,5	5,7	3,6	5,7	0,0	6,2	2,4
Hébergement et restauration	11,2	11,7	4,5	11,9	1,7	12,6	2,4
Services divers	2,5	2,7	8,0	2,7	0,0	2,9	3,0
TOTAL SERVICES	55,6	57,6	3,6	58,2	1,0	61,5	2,0
Administration publique	10,7	10,8	0,9	10,8	0,0	11,4	1,3
ENSEMBLE DES SECTEURS	198,7	200,1	0,7	202,6	1,2	212,2	1,3

Note. — Les données de 1989 de moins de 4 000 ont été estimées par les économistes régionaux de la Direction de la recherche. La somme des secteurs peut donc différer de celle fournie par Statistique Canada.

Tableau 5
Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994, Estrie (en milliers)

Secteur	1989	1990		1991		1994	
	nb	nb	var. %	nb	var. %	nb	var. ann. moy. 94/89 %
Agriculture	7,9	7,6	−3,8	7,7	1,3	8,3	1,0
Forêts	0,9	1,0	11,1	1,0	0,0	1,1	4,1
Chasse et pêche	0,0	0,1	—	0,1	0,0	0,1	—
Mines, métalliques, non métalliques	0,9	0,9	0,0	1,0	11,1	1,0	2,1
TOTAL AUTRES PRIMAIRES	1,8	2,0	11,1	2,1	5,0	2,2	4,1
Aliments et boissons	1,8	1,8	0,0	1,7	−5,6	1,8	0,0
Tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Caoutchouc et plastique	2,7	2,9	7,4	3,0	3,4	3,2	3,5
Cuir	1,0	0,9	−10,0	0,9	0,0	0,9	−2,1
Textile	3,8	3,8	0,0	3,7	−2,6	3,7	−0,5
Habillement	4,9	4,9	0,0	5,0	2,0	5,0	0,4
Bois	2,3	2,2	−4,3	2,3	4,5	2,4	0,9
Meuble	0,7	0,7	0,0	0,7	0,0	0,8	2,7
Papier	2,5	2,5	0,0	2,4	−4,0	2,6	0,8
Imprimerie et édition	0,9	0,9	0,0	0,9	0,0	1,0	2,1
Première transformation des métaux	0,3	0,3	0,0	0,4	33,3	0,4	5,9
Produits métalliques	1,6	1,7	6,3	1,8	5,9	1,8	2,4
Machinerie	1,0	1,1	10,0	1,2	9,1	1,3	5,4
Équipement de transport	2,2	2,3	4,5	2,3	0,0	2,4	1,8
Produits électriques	0,4	0,5	25,0	0,6	20,0	0,7	11,8
Produits minéraux non métalliques	1,0	1,1	10,0	1,1	0,0	1,3	5,4
Pétrole et charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie chimique	0,2	0,3	50,0	0,3	0,0	0,4	14,9
Manufacturier divers	0,8	0,9	12,5	0,9	0,0	0,9	2,4
TOTAL MANUFACTURIER	28,1	28,8	2,5	29,2	1,4	30,6	1,7
Construction	7,0	7,1	1,4	7,2	1,4	7,5	1,4
Transports, communications et services publics	6,3	6,3	0,0	6,4	1,6	6,7	1,2
Commerce	18,8	18,9	0,5	19,2	1,6	20,5	1,7
Finances, assurances et affaires immobilières	3,8	3,9	2,6	4,0	2,6	4,4	3,0
Enseignement et services annexes	9,6	9,7	1,0	9,8	1,0	10,1	1,0
Services médicaux et sociaux	12,4	12,7	2,4	13,2	3,9	13,9	2,3
Associations	1,4	1,6	14,3	1,7	6,3	1,6	2,7
Divertissements et loisirs	1,0	1,2	20,0	1,2	0,0	1,4	7,0
Services fournis aux entreprises	3,6	3,7	2,8	3,8	2,7	4,2	3,1
Services personnels	3,6	3,7	2,8	3,8	2,7	4,2	3,1
Hébergement et restauration	7,3	7,5	2,7	7,7	2,7	8,2	2,4
Services divers	2,8	3,0	7,1	3,1	3,3	3,4	4,0
TOTAL SERVICES	41,7	43,1	3,4	44,3	2,8	47,0	2,4
Administration publique	5,6	5,7	1,8	5,8	1,8	6,1	1,7
ENSEMBLE DES SECTEURS	121,0	123,4	2,0	125,9	2,0	133,3	2,0

Note. — Les données de 1989 de moins de 4 000 ont été estimées par les économistes régionaux de la Direction de la recherche. La somme des secteurs peut donc différer de celle fournie par Statistique Canada.

Tableau 6
Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994, Montérégie (en milliers)

Secteur	1989	1990		1991		1994	
	nb	nb	var. %	nb	var. %	nb	var. ann. moy. 94/89 %
Agriculture	12,5	12,6	0,8	12,7	0,8	13,2	1,1
Forêts	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0
Chasse et pêche	0,5	0,5	0,0	0,5	0,0	0,5	0,0
Mines, métalliques, non métalliques	2,1	2,1	0,0	2,1	0,0	2,1	0,0
TOTAL AUTRES PRIMAIRES	2,9	2,9	0,0	2,9	0,0	2,9	0,0
Aliments et boissons	17,5	17,0	– 2,9	16,7	– 1,8	17,5	0,0
Tabac	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0
Caoutchouc et plastique	5,5	6,1	10,9	6,3	3,3	6,7	4,0
Cuir	1,2	1,0	– 16,7	0,9	– 10,0	1,0	– 3,6
Textile	7,3	7,7	5,5	7,6	– 1,3	7,3	0,0
Habillement	10,6	10,5	– 0,9	10,7	1,9	10,3	– 0,6
Bois	5,0	4,8	– 4,0	4,8	0,0	5,1	0,4
Meuble	3,7	3,7	0,0	3,8	2,7	4,1	2,1
Papier	3,8	3,8	0,0	3,7	– 2,6	3,8	0,0
Imprimerie et édition	9,9	10,0	1,0	10,2	2,0	10,7	1,6
Première transformation des métaux	9,6	9,9	3,1	10,1	2,0	10,5	1,8
Produits métalliques	8,5	8,2	– 3,5	8,3	1,2	8,6	0,2
Machinerie	3,6	3,9	8,3	4,2	7,7	4,5	4,6
Équipement de transport	12,5	13,3	6,4	13,8	3,8	14,8	3,4
Produits électriques	12,1	12,4	2,5	12,8	3,2	14,7	4,0
Produits minéraux non métalliques	2,4	2,2	– 8,3	2,4	9,1	2,4	0,0
Pétrole et charbon	0,7	0,8	14,3	0,8	0,0	0,8	2,7
Industrie chimique	13,0	13,4	3,1	14,0	4,5	14,8	2,6
Manufacturier divers	4,5	4,5	0,0	4,7	4,4	4,9	1,7
TOTAL MANUFACTURIER	131,7	133,5	1,4	136,1	1,9	142,8	1,6
Construction	32,6	32,8	0,6	33,0	0,6	34,5	1,1
Transports, communications et services publics	42,8	43,6	1,9	44,6	2,3	46,8	1,8
Commerce	105,0	106,7	1,6	108,0	1,2	113,0	1,5
Finances, assurances et affaires immobilières	34,3	35,3	2,9	36,0	2,0	38,1	2,1
Enseignement et services annexes	30,4	30,8	1,3	31,1	1,0	31,6	0,8
Services médicaux et sociaux	46,0	47,3	2,8	49,0	3,6	50,7	2,0
Associations	4,2	4,5	7,1	4,6	2,2	4,6	1,8
Divertissements et loisirs	6,7	7,0	4,5	7,5	7,1	8,2	4,1
Services fournis aux entreprises	21,4	22,0	2,8	22,3	1,4	24,3	2,6
Services personnels	13,9	14,2	2,2	14,5	2,1	15,4	2,1
Hébergement et restauration	28,5	29,6	3,9	30,3	2,4	31,7	2,2
Services divers	10,4	11,2	7,7	11,4	1,8	12,1	3,1
TOTAL SERVICES	161,5	166,6	3,2	170,7	2,5	178,6	2,0
Administration publique	28,2	28,8	2,1	29,2	1,4	30,4	1,5
ENSEMBLE DES SECTEURS	551,5	562,8	2,0	573,2	1,8	600,3	1,7

Note. — Les données de 1989 de moins de 4 000 ont été estimées par les économistes régionaux de la Direction de la recherche. La somme des secteurs peut donc différer de celle fournie par Statistique Canada.

Tableau 7
Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994, Montréal et Laval (en milliers)

Secteur	1989	1990		1991		1994	
	nb	nb	var. %	nb	var. %	nb	var. ann. moy. 94/89 %
Agriculture	1,8	1,8	0,0	1,8	0,0	1,8	0,0
Forêts	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Chasse et pêche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mines, métalliques, non métalliques	0,6	0,6	0,0	0,6	0,0	0,6	0,0
TOTAL AUTRES PRIMAIRES	0,7	0,7	0,0	0,7	0,0	0,7	0,0
Aliments et boissons	15,8	15,0	-5,1	14,6	-2,7	14,8	-1,3
Tabac	1,6	1,2	-25,0	1,2	0,0	1,2	-5,6
Caoutchouc et plastique	6,0	6,0	0,0	6,0	0,0	6,2	0,7
Cuir	3,9	3,6	-7,7	3,3	-8,3	3,6	-1,6
Textile	14,4	14,4	0,0	14,3	-0,7	13,7	-1,0
Habillement	41,0	39,6	-3,4	39,4	-0,5	39,4	-0,8
Bois	3,5	3,3	-5,7	3,3	0,0	3,4	-0,6
Meuble	9,3	9,1	-2,2	9,1	0,0	9,6	0,6
Papier	11,0	10,6	-3,6	10,3	-2,8	10,7	-0,6
Imprimerie et édition	17,5	17,5	0,0	17,7	1,1	18,5	1,1
Première transformation des métaux	4,4	4,4	0,0	4,4	0,0	4,5	0,5
Produits métalliques	17,7	18,1	2,3	18,3	1,1	19,1	1,5
Machinerie	8,4	8,6	2,4	8,8	2,3	9,5	2,5
Équipement de transport	17,0	18,0	5,9	19,2	6,7	20,3	3,6
Produits électriques	21,6	21,9	1,4	22,5	2,7	24,6	2,6
Produits minéraux non métalliques	2,0	2,0	0,0	2,1	5,0	2,1	1,0
Pétrole et charbon	1,6	1,6	0,0	1,6	0,0	1,5	-1,3
Industrie chimique	20,2	20,7	2,5	21,6	4,3	23,4	3,0
Manufacturier divers	14,5	14,3	-1,4	14,5	1,4	15,0	0,7
TOTAL MANUFACTURIER	231,4	229,9	-0,6	232,2	1,0	241,1	0,8
Construction	46,0	45,2	-1,7	45,6	0,9	47,3	0,6
Transports, communications et services publics	81,0	80,0	-1,2	80,9	1,1	84,3	0,8
Commerce	176,5	175,0	-0,8	176,6	0,9	183,8	0,8
Finances, assurances et affaires immobilières	60,7	60,5	-0,3	61,1	1,0	62,9	0,7
Enseignement et services annexes	58,7	58,1	-1,0	58,2	0,2	58,7	0,0
Services médicaux et sociaux	94,1	94,5	0,4	96,9	2,5	99,6	1,1
Associations	3,5	3,5	0,0	3,5	0,0	3,6	0,6
Divertissements et loisirs	12,6	12,8	1,6	12,9	0,8	13,8	1,8
Services fournis aux entreprises	72,0	72,4	0,6	72,8	0,6	79,1	1,9
Services personnels	25,1	25,1	0,0	25,2	0,4	26,4	1,0
Hébergement et restauration	47,8	48,0	0,4	48,5	1,0	50,2	1,0
Services divers	23,8	23,9	0,4	24,1	0,8	25,1	1,1
TOTAL SERVICES	337,6	338,3	0,2	342,1	1,1	356,5	1,1
Administration publique	43,8	43,9	0,2	44,0	0,2	44,5	0,3
ENSEMBLE DES SECTEURS	979,6	975,3	-0,4	985,0	1,0	1 02	2,9 0,9

Note. — Les données de 1989 de moins de 4 000 ont été estimées par les économistes régionaux de la Direction de la recherche. La somme des secteurs peut donc différer de celle fournie par Statistique Canada.

Tableau 8
Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994, Laurentides et Lanaudière (en milliers)

Secteur	1989	1990		1991		1994	
	nb	nb	var. %	nb	var. %	nb	var. ann. moy. 94/89 %
Agriculture	6,7	6,7	0,0	6,6	– 1,5	6,6	– 0,3
Forêts	1,5	1,5	0,0	1,5	0,0	1,7	2,5
Chasse et pêche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mines, métalliques, non métalliques	1,0	1,1	10,0	1,2	9,1	1,2	3,7
TOTAL AUTRES PRIMAIRES	2,5	2,6	4,0	2,7	3,8	2,9	3,0
Aliments et boissons	5,1	5,0	– 2,0	4,9	– 2,0	5,1	0,0
Tabac	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0
Caoutchouc et plastique	2,5	2,7	8,0	2,9	7,4	3,3	5,7
Cuir	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0
Textile	1,1	1,1	0,0	1,1	0,0	1,1	0,0
Habillement	5,3	5,3	0,0	5,2	– 1,9	5,0	– 1,2
Bois	3,8	3,7	– 2,6	3,8	2,7	4,0	1,0
Meuble	4,5	4,5	0,0	4,6	2,2	4,9	1,7
Papier	4,1	4,0	– 2,4	4,0	0,0	4,2	0,5
Imprimerie et édition	3,1	3,1	0,0	3,2	3,2	3,4	1,9
Première transformation des métaux	1,4	1,4	0,0	1,4	0,0	1,5	1,4
Produits métalliques	3,9	3,8	– 2,6	3,9	2,6	4,1	1,0
Machinerie	1,5	1,5	0,0	1,6	6,7	1,7	2,5
Équipement de transport	8,6	8,0	– 7,0	8,4	5,0	9,8	2,6
Produits électriques	6,3	6,3	0,0	6,4	1,6	6,9	1,8
Produits minéraux non métalliques	1,9	1,8	– 5,3	1,9	5,6	2,0	1,0
Pétrole et charbon	0,5	0,5	0,0	0,5	0,0	0,5	0,0
Industrie chimique	4,1	4,1	0,0	4,3	4,9	4,6	2,3
Manufacturier divers	1,4	1,4	0,0	1,5	7,1	1,5	1,4
TOTAL MANUFACTURIER	59,6	58,7	– 1,5	60,1	2,4	64,1	1,5
Construction	21,6	21,6	0,0	22,0	1,9	23,7	1,9
Transports, communications et services publics	24,5	25,0	2,0	25,6	2,4	27,0	2,0
Commerce	52,0	52,7	1,3	53,5	1,5	56,9	1,8
Finances, assurances et affaires immobilières	17,0	17,4	2,4	17,8	2,3	18,9	2,1
Enseignement et services annexes	15,5	15,9	2,6	16,3	2,5	16,9	1,7
Services médicaux et sociaux	27,5	28,3	2,9	29,1	2,8	31,2	2,6
Associations	1,7	1,7	0,0	1,7	0,0	1,8	1,1
Divertissements et loisirs	4,6	4,7	2,2	4,9	4,3	5,3	2,9
Services fournis aux entreprises	8,2	8,4	2,4	8,7	3,6	9,3	2,5
Services personnels	7,9	8,1	2,5	8,3	2,5	8,7	1,9
Hébergement et restauration	16,2	16,7	3,1	17,1	2,4	18,0	2,1
Services divers	5,9	6,0	1,7	6,1	1,7	6,3	1,3
TOTAL SERVICES	87,5	89,8	2,6	92,2	2,7	97,5	2,2
Administration publique	16,1	16,3	1,2	16,5	1,2	17,0	1,1
ENSEMBLE DES SECTEURS	287,5	290,8	1,1	297,0	2,1	314,6	1,8

Note. — Les données de 1989 de moins de 4 000 ont été estimées par les économistes régionaux de la Direction de la recherche. La somme des secteurs peut donc différer de celle fournie par Statistique Canada.

Tableau 9
Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994, Outaouais (en milliers)

Secteur	1989	1990		1991		1994	
	nb	nb	var. %	nb	var. %	nb	var. ann. moy. 94/89 %
Agriculture	1,6	1,5	– 6,3	1,6	6,7	1,7	1,2
Forêts	0,7	0,7	0,0	0,7	0,0	0,8	2,7
Chasse et pêche	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Mines, métalliques, non métalliques	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	0,4	5,9
TOTAL AUTRES PRIMAIRES	1,1	1,1	0,0	1,1	0,0	1,3	3,4
Aliments et boissons	1,0	1,0	0,0	1,2	20,0	1,4	7,0
Tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Caoutchouc et plastique	0,1	0,1	0,0	0,2	100,0	0,2	14,9
Cuir	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Textile	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Habillement	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0
Bois	1,2	1,1	– 8,3	1,4	27,3	1,5	4,6
Meuble	0,6	0,6	0,0	0,7	16,7	0,7	3,1
Papier	4,9	5,0	2,0	5,2	4,0	5,2	1,2
Imprimerie et édition	1,5	1,5	0,0	1,5	0,0	1,7	2,5
Première transformation des métaux	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Produits métalliques	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0
Machinerie	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Équipement de transport	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Produits électriques	0,5	0,5	0,0	0,6	20,0	0,6	3,7
Produits minéraux non métalliques	0,6	0,6	0,0	0,7	16,7	0,6	0,0
Pétrole et charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie chimique	0,6	0,6	0,0	0,6	0,0	0,6	0,0
Manufacturier divers	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0
TOTAL MANUFACTURIER	12,3	12,3	0,0	13,4	8,9	13,8	2,3
Construction	7,1	9,0	26,8	8,6	– 4,4	8,0	2,4
Transports, communications et services publics	9,5	9,0	– 5,3	9,5	5,6	11,0	3,0
Commerce	15,1	15,5	2,6	16,2	4,5	17,2	2,6
Finances, assurances et affaires immobilières	6,1	5,8	– 4,9	6,5	12,1	7,0	2,8
Enseignement et services annexes	10,6	11,5	8,5	11,7	1,7	12,3	3,0
Services médicaux et sociaux	11,4	11,6	1,8	12,0	3,4	12,9	2,5
Associations	1,0	1,1	10,0	1,2	9,1	1,3	5,4
Divertissements et loisirs	1,1	1,2	9,1	1,3	8,3	1,4	4,9
Services fournis aux entreprises	7,3	7,5	2,7	7,7	2,7	8,7	3,6
Services personnels	2,4	2,6	8,3	2,6	0,0	2,8	3,1
Hébergement et restauration	6,6	7,0	6,1	7,2	2,9	7,7	3,1
Services divers	2,2	2,3	4,5	2,4	4,3	2,7	4,2
TOTAL SERVICES	42,6	44,8	5,2	46,1	2,9	49,8	3,2
Administration publique	34,0	36,0	5,9	35,5	– 1,4	38,5	2,5
ENSEMBLE DES SECTEURS	129,4	135,0	4,3	138,5	2,6	148,3	2,8

Note. — Les données de 1989 de moins de 4 000 ont été estimées par les économistes régionaux de la Direction de la recherche. La somme des secteurs peut donc différer de celle fournie par Statistique Canada.

Tableau 10
Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994, Abitibi-Témiscamingue (en milliers)

Secteur	1989	1990		1991		1994	
	nb	nb	var. %	nb	var. %	nb	var. ann. moy. 94/89 %
Agriculture	2,1	2,0	– 4,8	1,9	– 5,0	2,2	0,9
Forêts	4,1	3,3	– 19,5	3,4	3,0	3,7	– 2,0
Chasse et pêche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mines, métalliques, non métalliques	5,2	5,7	9,6	5,8	1,8	6,0	2,9
TOTAL AUTRES PRIMAIRES	9,3	9,0	– 3,2	9,2	2,2	9,7	0,8
Aliments et boissons	0,7	0,7	0,0	0,7	0,0	0,7	0,0
Tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Caoutchouc et plastique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cuir	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Textile	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Habillement	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Bois	4,0	3,3	– 17,5	3,2	– 3,0	3,5	– 2,6
Meuble	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Papier	1,6	1,5	– 6,3	1,6	6,7	1,8	2,4
Imprimerie et édition	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0
Première transformation des métaux	1,0	0,9	– 10,0	1,1	22,2	0,9	– 2,1
Produits métalliques	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0
Machinerie	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	0,4	5,9
Équipement de transport	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Produits électriques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits minéraux non métalliques	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Pétrole et charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie chimique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Manufacturier divers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL MANUFACTURIER	8,3	7,4	– 10,8	7,6	2,7	8,0	– 0,7
Construction	2,2	2,1	– 4,5	2,1	0,0	2,3	0,9
Transports, communications et services publics	4,4	4,2	– 4,5	4,1	– 2,4	4,7	1,3
Commerce	12,3	11,9	– 3,3	12,0	0,8	12,9	1,0
Finances, assurances et affaires immobilières	1,5	1,5	0,0	1,5	0,0	1,6	1,3
Enseignement et services annexes	3,3	3,3	0,0	3,2	– 3,0	3,3	0,0
Services médicaux et sociaux	5,7	5,7	0,0	5,8	1,8	5,9	0,7
Associations	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0
Divertissements et loisirs	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	0,4	5,9
Services fournis aux entreprises	2,1	2,1	0,0	2,2	4,8	2,4	2,7
Services personnels	2,6	2,5	– 3,8	2,6	4,0	2,8	1,5
Hébergement et restauration	4,1	4,1	0,0	4,2	2,4	4,4	1,4
Services divers	1,4	1,4	0,0	1,4	0,0	1,6	2,7
TOTAL SERVICES	19,7	19,6	– 0,5	19,9	1,5	21,0	1,3
Administration publique	3,6	3,5	– 2,8	3,5	0,0	3,8	1,1
ENSEMBLE DES SECTEURS	63,2	61,2	– 3,2	61,8	1,0	66,2	0,9

Note. — Les données de 1989 de moins de 4 000 ont été estimées par les économistes régionaux de la Direction de la recherche. La somme des secteurs peut donc différer de celle fournie par Statistique Canada.

Tableau 11
Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994, Côte-Nord et Nord-du-Québec (en milliers)

Secteur	1989	1990		1991		1994	
	nb	nb	var. %	nb	var. %	nb	var. ann. moy. 94/89 %
Agriculture	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0
Forêts	1,2	1,3	8,3	1,4	7,7	1,4	3,1
Chasse et pêche	0,9	0,8	– 11,1	0,8	0,0	0,9	0,0
Mines, métalliques, non métalliques	5,2	5,2	0,0	5,3	1,9	5,6	1,5
TOTAL AUTRES PRIMAIRES	7,3	7,3	0,0	7,5	2,7	7,9	1,6
Aliments et boissons	0,8	0,8	0,0	0,8	0,0	0,9	2,4
Tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Caoutchouc et plastique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cuir	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Textile	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Habillement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bois	1,5	1,6	6,7	1,7	6,3	1,7	2,5
Meuble	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Papier	1,9	1,8	– 5,3	1,8	0,0	1,9	0,0
Imprimerie et édition	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0
Première transformation des métaux	2,4	2,6	8,3	2,8	7,7	3,2	5,9
Produits métalliques	0,3	0,4	33,3	0,4	0,0	0,4	5,9
Machinerie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Équipement de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits électriques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits minéraux non métalliques	0,0	0,1	—	0,1	0,0	0,1	—
Pétrole et charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie chimique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Manufacturier divers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL MANUFACTURIER	7,1	7,5	5,6	7,8	4,0	8,4	3,4
Construction	2,2	2,4	9,1	2,5	4,2	2,4	1,8
Transports, communications et services publics	4,3	4,5	4,7	4,6	2,2	4,8	2,2
Commerce	6,6	6,8	3,0	6,9	1,5	7,3	2,0
Finances, assurances et affaires immobilières	1,7	1,8	5,9	1,8	0,0	1,9	2,2
Enseignement et services annexes	3,6	3,7	2,8	3,7	0,0	3,8	1,1
Services médicaux et sociaux	4,2	4,4	4,8	4,5	2,3	4,7	2,3
Associations	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0
Divertissements et loisirs	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	0,4	5,9
Services fournis aux entreprises	0,8	0,8	0,0	0,8	0,0	0,9	2,4
Services personnels	0,8	0,8	0,0	0,8	0,0	0,9	2,4
Hébergement et restauration	3,5	3,6	2,9	3,7	2,8	3,8	1,7
Services divers	0,8	0,9	12,5	0,9	0,0	0,9	2,4
TOTAL SERVICES	14,3	14,8	3,5	15,0	1,4	15,7	1,9
Administration publique	4,0	4,1	2,5	4,1	0,0	4,2	1,0
ENSEMBLE DES SECTEURS	47,7	49,4	3,6	50,4	2,0	52,8	2,1

Note. — Les données de 1989 de moins de 4 000 ont été estimées par les économistes régionaux de la Direction de la recherche. La somme des secteurs peut donc différer de celle fournie par Statistique Canada.

Tableau 12
Répartition sectorielle de l'emploi, 1989-1991 et 1994, ensemble du Québec (en milliers)

Secteur	1989	1990		1991		1994	
	nb	nb	var. %	nb	var. %	nb	var. ann. moy. 94/89 %
Agriculture	59,7	58,4	-2,2	58,6	0,3	60,8	0,4
Forêts	20,8	19,5	-6,3	20,1	3,1	21,5	0,7
Chasse et pêche	3,2	3,1	-3,1	3,1	0,0	3,2	0,0
Mines, métalliques, non métalliques	20,8	21,2	1,9	21,8	2,8	22,4	1,5
TOTAL AUTRES PRIMAIRES	44,8	43,8	-2,2	45,0	2,7	47,1	1,0
Aliments et boissons	61,4	59,2	-3,6	58,2	-1,7	60,1	-0,4
Tabac	2,6	2,1	-19,2	2,1	0,0	2,0	-5,1
Caoutchouc et plastique	19,8	21,1	6,6	22,0	4,3	23,4	3,4
Cuir	8,5	7,6	-10,6	7,1	-6,6	7,4	-2,7
Textile	32,1	32,6	1,6	32,4	-0,6	31,6	-0,3
Habillement	74,3	72,6	-2,3	72,7	0,1	71,8	-0,7
Bois	40,1	37,8	-5,7	38,5	1,9	40,4	0,1
Meuble	27,6	27,3	-1,1	27,8	1,8	29,3	1,2
Papier	50,7	49,8	-1,8	49,3	-1,0	51,1	0,2
Imprimerie et édition	41,0	41,1	0,2	41,6	1,2	43,8	1,3
Première transformation des métaux	32,1	32,9	2,5	33,9	3,0	35,8	2,2
Produits métalliques	40,7	40,6	-0,2	41,3	1,7	43,1	1,2
Machinerie	19,3	19,8	2,6	20,8	5,1	22,5	3,1
Équipement de transport	47,3	48,2	1,9	50,4	4,6	54,3	2,8
Produits électriques	44,8	45,6	1,8	47,1	3,3	52,2	3,1
Produits minéraux non métalliques	13,5	13,7	1,5	14,5	5,8	14,9	2,0
Pétrole et charbon	3,4	3,6	5,9	3,6	0,0	3,5	0,6
Industrie chimique	40,9	42,0	2,7	43,9	4,5	47,0	2,8
Manufacturier divers	25,0	25,1	0,4	25,7	2,4	26,5	1,2
TOTAL MANUFACTURIER	625,1	622,7	-0,4	632,9	1,6	660,7	1,1
Construction	165,6	166,5	0,5	168,2	1,0	175,5	1,2
Transports, communications et services publics	222,4	222,7	0,1	226,8	1,8	238,7	1,4
Commerce	538,3	539,7	0,3	546,6	1,3	573,3	1,3
Finances, assurances et affaires immobilières	171,0	172,7	1,0	176,1	2,0	184,7	1,6
Enseignement et services annexes	191,8	193,0	0,6	194,2	0,6	197,8	0,6
Services médicaux et sociaux	290,6	295,6	1,7	303,8	2,8	316,5	1,7
Associations	26,1	27,1	3,8	27,6	1,8	28,2	1,6
Divertissements et loisirs	35,2	36,5	3,7	37,8	3,6	41,1	3,1
Services fournis aux entreprises	142,1	144,3	1,5	146,2	1,3	158,8	2,2
Services personnels	82,6	83,6	1,2	84,8	1,4	90,2	1,8
Hébergement et restauration	166,8	170,4	2,2	173,5	1,8	181,6	1,7
Services divers	61,6	63,6	3,2	64,9	2,0	68,5	2,1
TOTAL SERVICES	996,8	1 014,1	1,7	1 032,8	1,8	1 082,7	1,7
Administration publique	208,4	211,8	1,6	212,7	0,4	222,0	1,3
ENSEMBLE DES SECTEURS	3 032,1	3 052,4	0,7	3 099,7	1,5	3 245,5	1,4

Note. — Les données de 1989 de moins de 4 000 ont été estimées par les économistes régionaux de la Direction de la recherche. La somme des secteurs peut donc différer de celle fournie par Statistique Canada.

Note méthodologique

Cette note présente une brève description du cheminement parcouru dans cet exercice de prévision, ainsi que la méthodologie utilisée à chaque étape.

Les indicateurs québécois et régionaux du marché du travail

La prévision de l'emploi et des autres variables du marché du travail québécois est intimement liée à la prévision de la situation économique. Or, comme la Direction de la recherche n'effectue pas elle-même la prévision de l'état de l'économie des prochaines années, il est donc nécessaire de faire appel aux différents scénarios économiques des organismes producteurs de prévisions économiques (les banques, les organismes publics comme le Conference Board, la Caisse de dépôt et placement du Québec, etc.).

Pour établir les indicateurs du marché du travail au Québec, nous avons examiné, au cours du mois de décembre 1989, les scénarios de plusieurs organismes publiant des prévisions pour le Québec. Toutefois, comme notre prévision s'étend sur le moyen terme, de 1990 à 1994, nous avons adopté les résultats du modèle AERIC du Conference Board, mais avec des modifications à court terme motivées par la comparaison avec les résultats des autres organismes.

La prévision des indicateurs dans chaque région est estimée par un modèle économétrique qui tient compte de la composante cyclique, de la tendance à long terme, des facteurs saisonniers et des perturbations irrégulières. De plus, au niveau de l'emploi régional, le modèle fait appel aussi à la théorie des secteurs de base (secteurs moteurs), qui postule que l'évolution de l'emploi dans une région économique est déterminée par celle des secteurs d'exportation sur la base du multiplicateur de l'emploi. Les autres secteurs (secteurs induits) ne font que réagir à l'évolution des secteurs moteurs. Comme le modèle économétrique ne produit pas toujours des résultats satisfaisants, nous avons aussi utilisé le modèle STATESPACE pour plusieurs variables.

L'étape de consultation auprès des économistes régionaux est ensuite entreprise. Les prévisions issues des modèles sont soumises à l'appréciation de ceux et celles qui peuvent mettre en parallèle les résultats des modèles avec la connaissance factuelle des projets de développement en cours et du comportement historique des principales variables du marché du travail local. Les commentaires reçus permettent alors d'ajuster ou de corriger la prévision préliminaire des indicateurs régionaux.

La prévision de l'emploi par secteur au Québec et dans les régions

La prévision à court et moyen terme de l'emploi par grands secteurs est basée essentiellement sur le modèle du Conference Board. Toutefois la prévision des sous-secteurs du primaire, du manufacturier et des services résulte de notre propre modèle économétrique et/ou du modèle STATESPACE, et aussi de notre connaissance de l'emploi sectoriel au Québec et dans les régions (investissements, livraisons manufacturières, contacts avec différentes associations sectorielles, etc.). De plus, les économistes régionaux sont appelés à faire un diagnostic et à commenter les résultats des simulations sous-sectorielles, étant donné leur connaissance factuelle des développements sectoriels dans leur région.

Le marché du travail sectoriel régional est caractérisé par un manque d'informations quasi-chronique. Mis à part l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada, dont la fiabilité des données régionales laisse souvent à désirer, il n'existe quasiment pas d'autres sources pouvant permettre de jauger l'évolution de l'activité régionale en matière de main-d'œuvre. La prévision s'en trouve donc d'autant plus complexe à réaliser.

L'Enquête sur la population active fournit le tableau des estimations de l'emploi par secteur pour les régions du Québec. Cependant, ce tableau ne contient pas d'estimations pour un secteur où il y a moins de 4 000 emplois. Nous avons dû procéder, pour un grand nombre de secteurs dans plusieurs régions, à l'estimation des données pour les secteurs ayant moins de 4 000 emplois, basée sur la connaissance détaillée des secteurs que les économistes régionaux ont dans leur propre région. Cette étape permet d'établir une matrice appelée familièrement «matrice de base». Toutefois, étant donné le cœfficient de variation des données régionales dans le processus d'estimation, le total des secteurs et des sous-secteurs ne donne pas nécessairement la somme sectorielle fournie par l'EPA. Par conséquent, le lecteur est invité à tenir compte des différences entre certaines données de l'emploi sectoriel de 1989 présentées dans les tableaux historiques (estimations officielles de l'EPA) et celles de 1989 apparaissant dans les tableaux prévisionnels.

Une fois que sont établies la prévision de l'emploi au Québec pour chaque secteur et la prévision de l'emploi total pour chacune des régions, on applique alors la méthode des quotes-parts variables basée sur les coefficients de localisation pour répartir à travers les régions l'emploi sectoriel québécois prévu. Le cœfficient de localisation, concept très utilisé dans l'analyse régionale, mesure le degré de concentration de l'emploi d'un secteur dans la région, en tenant compte du poids relatif de la région dans l'ensemble du Québec et de l'importance relative du secteur considéré par rapport à l'ensemble des secteurs. On obtient finalement une répartition sectorielle pour chaque région. Cette répartition est alors soumise aux économistes régionaux pour commentaires. On apporte ensuite des ajustements pour produire les prévisions finales.

Annexe

Données historiques

Tableau A.1
La population et la population active par groupe d'âge au Québec, 1975 - 1989 (en milliers)

	Population				Population active			
	15 ans et +	15-24 ans	25-44 ans	45 ans et +	15 ans et +	15-24 ans	25-44 ans	45 ans et +
1975	4 522	1 233	1 703	1 586	2 647	731	1 198	718
1976	4 610	1 249	1 743	1 617	2 689	730	1 247	711
1977	4 684	1 258	1 778	1 648	2 760	743	1 291	726
1978	4 742	1 260	1 808	1 674	2 839	755	1 340	744
1979	4 810	1 260	1 850	1 700	2 897	768	1 381	748
1980	4 882	1 255	1 899	1 728	2 988	785	1 434	769
1981	4 943	1 239	1 946	1 757	3 037	773	1 500	764
1982	4 977	1 203	1 994	1 780	2 985	713	1 509	763
1983	4 999	1 161	2 038	1 801	3 038	706	1 562	770
1984	5 024	1 119	2 079	1 826	3 088	693	1 630	764
1985	5 055	1 080	2 120	1 854	3 140	682	1 687	771
1986	5 090	1 043	2 160	1 887	3 174	668	1 740	766
1987	5 137	1 010	2 204	1 924	3 253	657	1 796	800
1988	5 178	973	2 240	1 965	3 311	649	1 834	828
1989	5 222	941	2 273	2 008	3 343	626	1 878	839

Sources : Statistique Canada, *La population active*, cat. 71-529 et 71-001, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.2
L'emploi et le chômage par groupe d'âge au Québec, 1975-1989 (en milliers)

	Emploi				Chômage			
	15 ans et +	15-24 ans	25-44 ans	45 ans et +	15 ans et +	15-24 ans	25-44 ans	45 ans et +
1975	2 434	629	1 127	678	214	102	71	41
1976	2 456	617	1 166	673	233	113	81	38
1977	2 476	611	1 187	679	284	133	104	47
1978	2 530	616	1 225	690	308	139	115	54
1979	2 619	643	1 275	702	278	126	107	46
1980	2 694	650	1 325	719	294	135	109	51
1981	2 723	639	1 370	714	314	135	130	50
1982	2 574	548	1 327	698	411	165	182	64
1983	2 616	546	1 371	699	422	161	191	70
1984	2 692	556	1 441	695	396	137	189	69
1985	2 768	559	1 506	703	372	123	181	68
1986	2 825	556	1 567	702	349	112	173	64
1987	2 918	560	1 623	735	335	97	173	65
1988	3 001	563	1 669	769	311	87	164	60
1989	3 031	543	1 707	781	311	82	170	59

Sources : Statistique Canada, *La population active*, cat. 71-529 et 71-001, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.3
Le taux d'activité et le taux de chômage par groupe d'âge au Québec, 1975-1989 (en pourcentage)

	Taux d'activité				Taux de chômage			
	15 ans et +	15-24 ans	25-44 ans	45 ans et +	15 ans et +	15-24 ans	25-44 ans	45 ans et +
1975	58,5	59,3	70,4	45,3	8,1	14,0	5,9	5,6
1976	58,3	58,5	71,5	44,0	8,7	15,5	6,5	5,4
1977	58,9	59,1	72,6	44,0	10,3	17,9	8,1	6,4
1978	59,9	59,9	74,1	44,5	10,9	18,4	8,6	7,3
1979	60,2	61,0	74,7	44,0	9,6	16,4	7,7	6,1
1980	61,2	62,5	75,5	44,5	9,8	17,2	7,6	6,6
1981	61,4	62,4	77,1	43,5	10,3	17,4	8,7	6,5
1982	60,0	59,3	75,6	42,9	13,8	23,1	12,0	8,5
1983	60,8	60,9	76,6	42,7	13,9	22,8	12,2	9,1
1984	61,5	62,0	78,4	41,8	12,8	19,8	11,6	9,1
1985	62,1	63,1	79,6	41,6	11,8	18,0	10,7	8,8
1986	62,4	64,0	80,5	40,6	11,0	16,8	9,9	8,3
1987	63,3	65,1	81,5	41,6	10,3	14,8	9,6	8,1
1988	64,0	66,7	81,9	42,2	9,4	13,3	9,0	7,2
1989	64,0	66,5	82,6	41,8	9,3	13,2	9,1	7,0

Sources : Statistique Canada, *La population active*, cat. 71-529, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.4
Rapport emploi / population par groupe d'âge au Québec, 1975-1989 (en pourcentage)

	15 ans et +	15-24 ans	25-44 ans	45 ans et +
1975	53,8	51,0	66,2	42,7
1976	53,3	49,4	66,9	41,6
1977	52,9	48,5	66,7	41,2
1978	53,4	48,9	67,7	41,2
1979	54,5	51,0	68,9	41,3
1980	55,2	51,8	69,8	41,6
1981	55,1	51,5	70,4	40,6
1982	51,7	45,6	66,5	39,2
1983	52,3	47,0	67,3	38,8
1984	53,6	49,7	69,3	38,0
1985	54,8	51,8	71,0	37,9
1986	55,5	53,3	72,5	37,2
1987	56,8	55,5	73,7	38,2
1988	58,0	57,8	74,5	39,1
1989	58,0	57,7	75,1	38,9

Sources : Statistique Canada, *La population active*, cat. 71-529, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.5
La population, la population active et l'emploi selon le sexe au Québec, 1975-1989 (en milliers)

	Population		Population active		Emploi	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1975	2 209	2 312	1 719	928	1 591	843
1976	2 251	2 358	1 720	969	1 581	875
1977	2 287	2 397	1 749	1 011	1 581	895
1978	2 313	2 429	1 768	1 071	1 589	942
1979	2 345	2 465	1 797	1 101	1 641	979
1980	2 378	2 504	1 831	1 157	1 661	1 033
1981	2 405	2 537	1 837	1 200	1 658	1 065
1982	2 419	2 558	1 800	1 184	1 554	1 019
1983	2 427	2 572	1 813	1 225	1 562	1 053
1984	2 437	2 587	1 819	1 268	1 592	1 099
1985	2 450	2 605	1 833	1 307	1 618	1 150
1986	2 465	2 625	1 838	1 336	1 643	1 182
1987	2 488	2 649	1 865	1 388	1 676	1 242
1988	2 507	2 671	3 892	1 420	1 724	1 276
1989	2 529	2 693	1 905	1 438	1 732	1 299

Sources : Statistique Canada, *La population active*, cat. 71-529 et 71-001, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.6
Le chômage, le taux de chômage et le taux d'activité selon le sexe au Québec, 1975-1989 (en milliers)

	Chômage (000)		Taux de chômage (%)		Taux d'activité (%)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1975	129	85	7,5	9,1	77,8	40,1
1976	139	94	8,1	9,7	76,4	41,1
1977	168	116	9,6	11,5	76,5	42,2
1978	179	129	10,1	12,1	76,4	44,1
1979	156	122	8,7	11,1	76,6	44,6
1980	170	124	9,3	10,8	77,0	46,2
1981	178	136	9,7	11,3	76,4	47,3
1982	246	165	13,7	13,9	74,4	46,3
1983	250	172	13,8	14,0	74,7	47,6
1984	227	169	12,5	13,3	74,6	49,0
1985	215	157	11,7	12,0	74,8	50,2
1986	195	154	10,6	11,5	74,6	50,9
1987	188	147	10,1	10,6	75,0	52,4
1988	168	143	8,9	10,1	75,5	53,1
1989	173	138	9,1	9,6	75,3	53,4

Sources : Statistique Canada, *La population active*, cat. 71-529 et 71-001, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.7
Le rapport emploi / population selon le sexe au Québec, 1975-1989 (en pourcentage)

	Hommes	Femmes
1975	72,0	36,5
1976	70,2	37,1
1977	69,2	37,3
1978	68,7	38,8
1979	70,0	39,7
1980	69,9	41,2
1981	68,9	42,0
1982	64,3	39,8
1983	64,4	41,0
1984	65,3	42,5
1985	66,0	44,1
1986	66,7	45,0
1987	67,4	46,9
1988	68,8	47,8
1989	68,5	48,2

Sources : Statistique Canada, *La population active*, cat. 71-529 et 71-001, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.8
Emploi à plein temps et à temps partiel selon le sexe et l'âge, Québec, 1975-1989 (en milliers)

	Plein temps						Temps partiel					
	Total	Hommes	Femmes	15-24 ans	25-44 ans	45 ans et +	Total	Hommes	Femmes	15-24 ans	25-44 ans	45 ans et +
1975	2 261	1 533	728	554	1 068	638	173	58	115	75	59	39
1976	2 274	1 525	749	533	1 109	632	182	56	126	85	57	40
1977	2 268	1 516	752	520	1 117	631	208	65	143	91	70	47
1978	2 302	1 524	777	523	1 144	635	229	64	164	93	81	55
1979	2 365	1 566	799	534	1 187	645	254	74	179	109	88	58
1980	2 419	1 580	840	531	1 230	658	274	81	193	119	95	60
1981	2 418	1 566	852	506	1 260	651	305	92	213	132	109	63
1982	2 261	1 459	801	412	1 216	633	313	95	218	136	111	66
1983	2 276	1 461	815	402	1 246	628	340	101	239	144	125	71
1984	2 341	1 485	856	403	1 316	622	351	107	244	154	125	73
1985	2 381	1 502	879	396	1 358	627	387	116	271	163	148	76
1986	2 428	1 521	906	388	1 413	627	398	122	275	168	154	75
1987	2 525	1 563	961	397	1 467	660	395	114	281	163	156	76
1988	2 592	1 604	989	398	1 514	681	408	121	288	165	156	88
1989	2 621	1 613	1 008	377	1 553	691	410	119	291	166	154	90

Sources : Statistique Canada, *La population active*, cat. 71-529, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.9
Indicateurs du marché du travail, 1984-1989, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

	Population 15 ans et plus (000)	Population active (000)	Emploi (000)	Chômage (000)	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Rapport emploi / population (%)
1984	86,0	45,1	33,4	11,7	52,5	26,0	38,9
1985	86,0	42,5	34,2	8,3	49,5	19,4	39,9
1986	85,0	44,7	35,3	9,4	52,4	20,9	41,4
1987	85,0	42,2	35,3	6,9	49,6	16,3	41,6
1988	85,0	44,5	37,2	7,3	52,6	16,3	44,0
1989	84,0	44,3	35,9	8,4	52,6	18,9	42,6

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.10
Indicateurs du marché du travail, 1984-1989, région du Bas-Saint-Laurent

	Population 15 ans et plus (000)	Population active (000)	Emploi (000)	Chômage (000)	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Rapport emploi / population (%)
1984	161,0	86,5	73,0	13,5	53,6	15,6	45,2
1985	161,0	92,8	77,1	15,7	57,6	16,9	47,9
1986	161,0	89,6	73,6	15,9	55,8	17,8	45,8
1987	161,0	89,4	78,3	11,1	55,5	12,4	48,6
1988	162,0	91,2	79,8	11,4	56,4	12,5	49,4
1989	162,0	86,0	74,8	11,3	53,0	13,1	46,1

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.11
Indicateurs du marché du travail, 1984-1989, régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

	Population 15 ans et plus (000)	Population active (000)	Emploi (000)	Chômage (000)	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Rapport emploi / population (%)
1984	247,0	131,6	106,4	25,2	53,3	19,1	43,1
1985	247,0	135,3	111,3	24,0	54,8	17,7	45,1
1986	246,0	134,3	108,9	25,3	54,6	18,8	44,3
1987	246,0	131,6	113,6	18,0	53,5	13,7	46,2
1988	247,0	135,7	117,1	18,7	54,9	13,8	47,4
1989	246,0	130,3	110,7	19,6	53,0	15,1	45,0

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.12
Indicateurs du marché du travail, 1984-1989, région du Saguenay – Lac-Saint-Jean

	Population 15 ans et plus (000)	Population active (000)	Emploi (000)	Chômage (000)	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Rapport emploi / population (%)
1984	219,0	118,0	98,9	19,1	53,9	16,2	45,2
1985	218,0	123,6	105,4	18,2	56,6	14,8	48,2
1986	218,0	127,4	110,4	17,0	58,3	13,4	50,5
1987	221,0	129,3	112,3	17,1	58,6	13,2	50,9
1988	223,0	130,0	114,0	16,0	58,4	12,3	51,2
1989	225,0	127,7	113,1	14,6	56,8	11,4	50,3

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.13
Indicateurs du marché du travail, 1984-1989, régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

	Population 15 ans et plus (000)	Population active (000)	Emploi (000)	Chômage (000)	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Rapport emploi / population (%)
1984	719,0	441,2	393,9	47,3	61,3	10,7	54,8
1985	724,0	439,7	399,9	39,8	60,8	9,0	55,3
1986	728,0	445,2	404,6	40,6	61,2	9,1	55,6
1987	732,0	447,6	409,2	38,3	61,1	8,6	55,9
1988	735,0	456,6	420,0	36,6	62,1	8,0	57,1
1989	739,0	461,4	428,8	32,6	62,4	7,1	58,0

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.14
Indicateurs du marché du travail, 1984-1989, région de la Mauricie – Bois-Francs

	Population 15 ans et plus (000)	Population active (000)	Emploi (000)	Chômage (000)	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Rapport emploi / population (%)
1984	347,0	197,3	167,7	29,6	56,8	15,0	48,3
1985	348,0	201,3	173,6	27,6	57,8	13,7	49,9
1986	350,0	211,4	185,4	26,0	60,4	12,3	53,0
1987	355,0	215,3	190,8	24,5	60,7	11,4	53,8
1988	360,0	219,6	198,9	20,8	61,1	9,5	55,3
1989	365,0	221,5	198,7	22,8	60,8	10,3	54,5

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.15
Indicateurs du marché du travail, 1984-1989, région de l'Estrie

	Population 15 ans et plus (000)	Population active (000)	Emploi (000)	Chômage (000)	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Rapport emploi / population (%)
1984	196,0	115,0	101,0	14,0	58,7	12,2	51,6
1985	196,0	121,2	108,1	13,1	61,7	10,8	55,1
1986	198,0	120,3	108,9	11,4	60,9	9,5	55,1
1987	200,0	123,3	110,2	13,1	61,6	10,6	55,1
1988	202,0	127,7	117,6	10,2	63,1	8,0	58,1
1989	205,0	132,9	121,0	11,9	64,9	8,9	59,1

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.16
Indicateurs du marché du travail, 1984-1989, région de la Montérégie

	Population 15 ans et plus (000)	Population active (000)	Emploi (000)	Chômage (000)	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Rapport emploi / population (%)
1984	816,0	533,0	472,6	60,4	65,3	11,3	57,9
1985	824,0	540,7	483,7	56,9	65,6	10,5	58,7
1986	835,0	544,1	494,3	49,8	65,2	9,2	59,2
1987	848,0	575,7	525,5	50,2	67,9	8,7	62,0
1988	860,0	578,9	530,6	48,3	67,3	8,3	61,7
1989	873,0	600,3	551,5	48,9	68,8	8,1	63,2

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.17
Indicateurs du marché du travail, 1984-1989, régions de Montréal et de Laval

	Population 15 ans et plus (000)	Population active (000)	Emploi (000)	Chômage (000)	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Rapport emploi / population (%)
1984	1 656,0	1 040,9	911,1	129,8	62,9	12,5	55,0
1985	1 664,0	1 056,1	925,4	130,6	63,5	12,4	55,6
1986	1 674,0	1 059,6	942,7	116,9	63,3	11,0	56,3
1987	1 684,0	1 082,2	967,1	115,0	64,3	10,6	57,4
1988	1 691,0	1 094,0	987,8	106,1	64,7	9,7	58,4
1989	1 700,0	1 088,2	979,6	108,6	64,0	10,0	57,6

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.18
Indicateurs du marché du travail, 1984-1989, région des Laurentides

	Population 15 ans et plus (000)	Population active (000)	Emploi (000)	Chômage (000)	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Rapport emploi / population (%)
1984	238,0	142,7	125,0	17,8	60,0	12,4	52,5
1985	241,0	148,5	130,0	18,4	61,7	12,4	54,0
1986	244,0	155,1	137,0	18,1	63,5	11,7	56,1
1987	247,0	160,1	140,1	20,0	64,8	12,5	56,7
1988	249,0	163,2	145,1	18,1	65,4	11,1	58,2
1989	252,0	168,6	153,7	14,9	66,9	8,9	61,0

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.19
Indicateurs du marché du travail, 1984-1989, région de Lanaudière

	Population 15 ans et plus (000)	Population active (000)	Emploi (000)	Chômage (000)	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Rapport emploi / population (%)
1984	202,0	131,6	116,2	15,4	65,3	11,7	57,6
1985	205,0	128,1	115,0	13,1	62,4	10,2	56,0
1986	209,0	127,5	115,5	12,0	60,9	9,4	55,2
1987	214,0	135,8	123,6	12,2	63,6	9,0	57,9
1988	218,0	139,8	128,1	11,7	64,2	8,4	58,8
1989	222,0	146,4	133,8	12,6	66,0	8,6	60,3

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.20
Indicateurs du marché du travail, 1984-1989, régions des Laurentides et de Lanaudière

	Population 15 ans et plus (000)	Population active (000)	Emploi (000)	Chômage (000)	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Rapport emploi / population (%)
1984	440,0	274,3	241,2	33,2	62,3	12,1	54,8
1985	446,0	276,6	245,0	31,5	62,0	11,4	54,9
1986	453,0	282,6	252,5	30,1	62,4	10,7	55,7
1987	461,0	295,9	263,7	32,2	64,2	10,9	57,2
1988	467,0	303,0	273,2	29,8	64,9	9,8	58,5
1989	474,0	315,0	287,5	27,5	66,5	8,7	60,7

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.21
Indicateurs du marché du travail, 1984-1989, région de l'Outaouais

	Population 15 ans et plus (000)	Population active (000)	Emploi (000)	Chômage (000)	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Rapport emploi / population (%)
1984	191,0	119,2	103,3	15,9	62,5	13,4	54,2
1985	194,0	130,2	116,1	14,1	67,1	10,8	59,9
1986	197,0	130,8	115,1	15,9	66,3	12,2	58,2
1987	200,0	137,4	123,5	13,9	68,6	10,1	61,7
1988	203,0	143,9	132,5	11,4	71,0	8,0	65,4
1989	205,0	140,9	129,4	11,4	68,6	8,1	63,1

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.22
Indicateurs du marché du travail, 1984-1989, région de l'Abitibi-Témiscamingue

	Population 15 ans et plus (000)	Population active (000)	Emploi (000)	Chômage (000)	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Rapport emploi / population (%)
1984	107,0	60,9	49,3	11,5	56,7	18,9	45,9
1985	108,0	61,7	53,1	8,7	57,3	14,0	49,3
1986	108,0	64,4	56,9	7,5	59,8	11,7	52,8
1987	108,0	63,3	57,8	5,5	58,5	8,8	53,4
1988	109,0	68,3	62,0	6,3	62,8	9,2	57,0
1989	109,0	70,6	63,2	7,4	64,5	10,5	57,7

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et Banque de statistiques du Québec.

Tableau A.23
Indicateurs du marché du travail, 1984-1989, régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec

	Population 15 ans et plus (000)	Population active (000)	Emploi (000)	Chômage (000)	Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Rapport emploi / population (%)
1984	87,0	56,3	46,5	9,8	64,8	17,5	53,5
1985	85,0	53,4	46,0	7,5	62,7	13,9	53,9
1986	84,0	53,7	45,5	8,2	64,2	15,3	54,3
1987	83,0	51,6	44,6	7,0	62,3	13,6	53,9
1988	82,0	53,5	47,0	6,5	65,2	12,1	57,3
1989	81,0	53,7	47,7	6,0	66,0	11,2	58,6

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et Banque de statistiques du Québec.

Ce document présente, pour l'ensemble du Québec et ses différentes régions, les perspectives d'emploi par secteur d'activité pour les années 1990, 1991 et 1994. Le lecteur y trouvera :

- un portrait de la situation de l'économie québécoise et de son environnement extérieur;
- un bilan du marché du travail au Québec en 1989, suivi des perspectives d'ensemble du marché du travail au Québec à court et moyen termes;
- les perspectives sectorielles au Québec incorporant certaines données historiques nécessaires à une bonne compréhension de l'évolution de l'emploi sectoriel;
- les prévisions des grands indicateurs du marché du travail et de l'emploi par secteur d'activité pour chacune des régions du Québec.

Recherché par toute personne qui, de près ou de loin, œuvre dans les domaines du travail et de l'emploi, cette étude permettra d'avoir une meilleure connaissance de l'évolution de l'emploi par secteur d'activité économique.

Ministère de la Main-d'œuvre
de la Sécurité du revenu
et de la Formation professionnelle

ISBN 2-551-14333-0

90000

9 782551 143337

Imprimé au Québec, Canada